



3. Conseils, expertises et développement

3.1 Introduction – synthèse des activités du département

Le département « Conseils, expertises et développement » comptait 26 collaboratrices et collaborateurs représentant 20.85 équivalents plein temps (EPT) à fin 2012, ce qui représente une diminution de 6,5 % par rapport à l'année dernière. Cette situation est le résultat d'un départ dont le poste n'a pas été immédiatement repourvu. Elle est néanmoins passagère car le volume de travail auquel nous devons faire face ne nous permet pas d'envisager une diminution à long terme du nombre de nos collaborateurs et collaboratrices ni des forces de travail que cela représente.

Le tableau 25 montre la répartition de nos activités dans les différents projets que nous gérons. L'élaboration et la mise en œuvre de projets axés sur la protection des milieux naturels et paysagers ont fortement sollicité nos collaborateurs. Dès lors, nous constatons que leur engagement dans le domaine des réseaux écologiques a augmenté de façon sensible par rapport à l'année dernière. De même, la mise en place du projet pilote « qualité du paysage dans les Franches-Montagnes » a occupé plusieurs collaborateurs. Nous avons également entrepris une affectation plus ciblée des nos activités dans des projets plus nombreux, ce qui a conduit à des nuances dans le tableau. Notons encore que l'on relève une différence sensible entre les 17.35 EPT de travail accompli et les 20.85 EPT que constituent l'ensemble des collaborateurs. Cet écart est dû au fait que plusieurs activités déployées par les conseillères et les conseillers agricoles ne sont pas comptabilisées dans les activités du département conseils, expertises et développement.

Tableau 25 :
Activités déployées en 2012 dans les prestations de conseil au sein de la FRI

Projets	Heures de travail	EPT ⁽¹⁾
Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	8'861	4.92
Conseils en production végétale	4'572	2.54
Agritourisme - Tourisme rural	2'705	1.50
OQE réseaux écologiques	2'258	1.25
Conseils en production animale	2'098	1.17
Station arboricole	1'789	0.99
Protection des sols	1'730	0.96
Station phytosanitaire	1'562	0.87
Aménagement pâturages	1'513	0.84
Conseils en produits du terroir	1'063	0.59
Conseils en environnement	759	0.42
Développement régional	690	0.38
Conseils et promotion agriculture biologique	638	0.35
Apiculture	587	0.33
Essais grandes cultures	412	0.23
Durée totale	31'237	17.34

(1) EPT = Equivalent plein-temps: 1'800 heures annuelles de travail

Nous présentons traditionnellement dans le rapport d’activité les montants que nous avons facturés pour la réalisation de nos travaux dans les différents domaines d’activités. Le tableau 26, à la page suivante, indique le nombre de dossiers ainsi que les montants que nous avons facturés en 2012 aux différentes personnes et institutions qui nous ont mandatés pour ces travaux. Ces données montrent une forte progression par rapport aux chiffres de l’année dernière. Une part importante de cette progression est due à notre effort visant à facturer un maximum de travaux dans l’année de réalisation. Cette démarche nous a permis de diminuer notablement la valeur de nos encours. Cette double évolution n’a donc pas de conséquence visible au niveau des résultats comptables.

Tableau 26 :
Répartition des dossiers de conseil individuel par domaine d’activité, classés de manière décroissante en fonction des mandats facturés

Projet	Type de dossier	Nombre	Montant en CHF.
Conseils en production animale	210 Autres	7	7'039.85
	210 Suivi Troup	17	4'856.25
	210 PlansAlim	4	1'355.00
	210 Expertises	9	1'170.00
Total Conseils en production animale		37	14'421.10
Conseils en production végétale	220 Expertises	36	34'738.05
	220 PlanFumure	141	33'615.40
	220 DossierPER	192	26'857.20
	220 Autres	6	6'107.60
	220 Bilan Fumure JB	41	2'635.00
	220 IP-Suisse	3	450.35
Total Conseils en production végétale		419	104'403.60
Aménagement pâturages	221 AménagPatu	13	89'542.70
	221 Expertises	7	21'705.40
	221 Parcs	1	3'510.80
Total Aménagement pâturages		21	114'758.90
Protection des sols sur chantier	228 Suivi sols	5	94'024.45
Total Protection des sols sur chantier		5	94'024.45
Conseils en environnement	250 Paysage	1	81'382.65
	250 BIOEnergie	1	1'326.00
	250 Autres	2	321.00
Total Conseils en environnement		4	83'029.65
Conseil en agriculture biologique	255 Cultures	2	40.00
	255 Technique	2	20.00
Total Conseil en agriculture biologique		4	60.00
Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	260 TransfPatr	65	62'048.90
	260 ConstrFinan	70	50'995.60
	260 Exp-LBFA	39	44'958.00
	260 Orientation	29	21'413.10
	260 RechFonds	44	20'180.00
	260 AssComm	16	18'847.90
	260 Exp-autres	9	11'624.30
	260 ConstrCroq	35	10'773.85
	260 ConsJuri	29	8'113.20
	260 Autres	15	6'380.00
	260 SuiviGest	19	5'435.00
	260 AssFinan	4	3'213.00
	260 AutresColl	6	1'231.00
	260 Exp-LAT	2	542.00
	260 CtsProd	1	
Total Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale		383	265'755.85
Développement régional	270 DévelopRég	1	27'468.50
		1	1'915.50
Total Développement régional			29'384.00
Parcs régionaux	3480 Parcs	2	44'832.55
Total Parcs régionaux		2	44'832.55
Agritourisme - Tourisme rural	622 DévelopArbo		7'363.10
Total Agritourisme - Tourisme rural			7'363.10
Total général		878	758'033.20

La comparaison avec les montants de l'année dernière nous amène à préciser que les activités de deux domaines ont été partagées chacune entre deux projets. Il s'agit des conseils en production végétale desquels les activités de protection des sols sur les chantiers ont été séparées ainsi que du développement régional auquel on a retranché les activités menées sur mandat des parcs régionaux.

La seule évolution sensible dans la répartition des montants facturés est l'augmentation importante de la part des conseils en environnement. Cette variation correspond bien à l'évolution de nos activités que nous avons relevée précédemment et est due pour une bonne part à la conception et à la mise en œuvre du projet pilote « qualité du paysage des Franches-Montagnes ».

Les activités du département conseils ne se limitent pas aux mandats rétribués que nous accomplissons. Nos collaborateurs participent et s'impliquent dans de nombreuses organisations où ils s'assurent que la voix de l'agriculture du Jura et du Jura bernois soit entendue et que les options qui sont les siennes soient prises en compte. De même, nous sommes constamment à la recherche de solutions innovantes, économiquement justifiées et soucieuses du respect de l'environnement. Pour cela, nous montons des projets dont les agriculteurs de la région devront être les premiers bénéficiaires. Nos ressources internes, en personnel et financières, ne sont pas toujours suffisantes pour mener à bien ces projets. Nous sommes contraints dans bien des cas de rechercher des sources de financements externes et les conseillères et les conseillers s'impliquent également dans ces démarches.

L'évolution du contexte général de l'agriculture, les options prises dans la nouvelle politique agricole, les adaptations indispensables résultant des modifications de normes et directives obligent les agriculteurs à se remettre en cause chaque jour. Nos collaboratrices et nos collaborateurs qui ont pour fonction de les soutenir dans cette évolution permanente doivent eux-aussi s'informer, se documenter et parfois se remettre en cause. Ce travail demande une grande faculté d'adaptation de leur part, également une grande souplesse et une curiosité sans cesse renouvelée. La Fondation Rurale Interjurassienne essaie de fournir un cadre de travail et des possibilités de formation les meilleurs possibles, mais sans la volonté et la motivation personnelle de chacune et chacun, nous ne pourrions répondre aux attentes des milieux agricoles. Nous tenons à remercier ici toutes nos collaboratrices et tous nos collaborateurs de leur engagement qui se renouvelle année après année.

3.2 Production végétale et environnement

Le domaine Production végétale et Environnement a été créé cette année par la fusion du domaine Production végétale et du domaine Environnement. Cette manière de faire permet d'établir une meilleure synergie dans les activités des conseillers. Ce nouveau domaine regroupe actuellement 11 personnes actives dans le conseil/expertise, la formation de base et supérieure, ainsi que la formation continue et y déploient leurs activités dans les domaines des :

- grandes cultures conventionnelles et biologiques,
- cultures herbagères et gestion de pâturages,
- cultures spéciales : arboriculture et cultures maraîchères,
- réseaux écologiques et des projets paysagers,
- gestion des sols et fumure.

Une séance bimensuelle appelée «le café végétal», permet de réguler toutes ces activités déployées au sein du domaine Production végétale et Environnement de la FRI, sous la forme d'échanges entre collègues et de présentation de l'état des lieux des différents projets en cours.

3.2.1 Observations météorologiques

Nous avons installé à Courtemelon, dans le courant de janvier, une nouvelle station météorologique (modèle Campbell CR 1000), incluse dans le réseau Agrometeo (www.agrometeo.ch). Elle est entrée en fonction le 26 janvier, date à partir de laquelle nous utilisons ses données. Pour les données antérieures, nous avons repris les valeurs livrées par la station Cimel, en fonction depuis plusieurs années. Une comparaison des valeurs fournies par les deux stations nous a permis de conclure à la fiabilité de l'ancien matériel. Les données météorologiques recueillies sont présentées par le graphique de la page suivante.

L'année 2012 a commencé par un mois de janvier doux et relativement humide, avec de la neige. Celui-ci s'est terminé par une chute brutale des températures, si bien que février a été un mois très froid (surtout dans sa première quinzaine) et également sec. Des températures minimales de -25 °C ont été enregistrées.

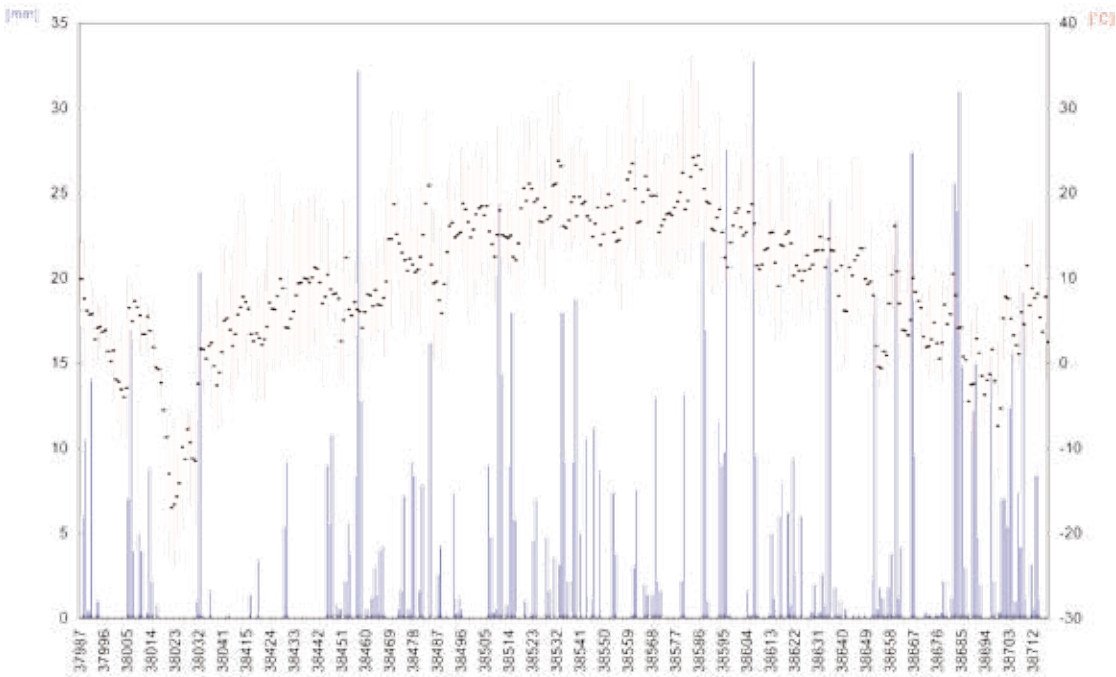
Le mois de mars a été beau dans sa plus grande partie : très peu de précipitations et des températures maximales avoisinant, voire dépassant, les 20 °C.

Le temps a ensuite changé dès les premiers jours d'avril pour devenir frais et humide. Ensuite, l'année est restée pluvieuse avec une alternance de périodes fraîches (souvent avec bise) et plus chaudes (souvent avec précipitations), si bien qu'à un printemps pluvieux a succédé un été pourri (accompagné de plusieurs orages de grêle), à l'exception d'une belle semaine en août, puis un automne mouillé, avec des chutes de neige précoces (fin octobre). Par la suite, une période froide est survenue, accompagnée de neige, qui s'en est allée avant la fin de l'année. Celle-ci se terminant avec un temps redevenu doux et humide.

Graphique 1 :

observations météorologiques à Courtemelon en 2012.

Légende : - histogrammes : pluviométrie en mm (échelle de gauche)
- lignes brisées : températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite)



3.2.2 Essais en grandes cultures

Afin de pouvoir se baser sur des données de références correspondant à la réalité de l'Arc jurassien, la FRI met chaque année des essais en place. Cette année, les essais variétaux de longue date ont été complétés par des essais de démonstration de semis sous-couvert dans les cultures, ainsi que par des essais de techniques simplifiées de travail du sol.



Fait marquant pour la conduite des essais, la FRI a consenti un investissement pour le remplacement de l'ancienne moissonneuse batteuse qui avait près de 40 ans et qui donnait de sérieux signes de fatigue, par une machine plus récente.

Essais variétaux en grandes cultures

Les essais en grandes cultures sont mis en place par la FRI en collaboration avec les Stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux pour les cultures suivantes :

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso).
- Colza d'automne conduit en mode PER.
- Colza d'automne conduit en mode Bio.
- Blé d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso).
- Blé panifiable d'automne conduit en mode biologique.

Les objectifs de ces essais sont :

- D'étudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien.
- D'identifier, à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région.
- De comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique.
- D'acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils.

Synthèse des résultats

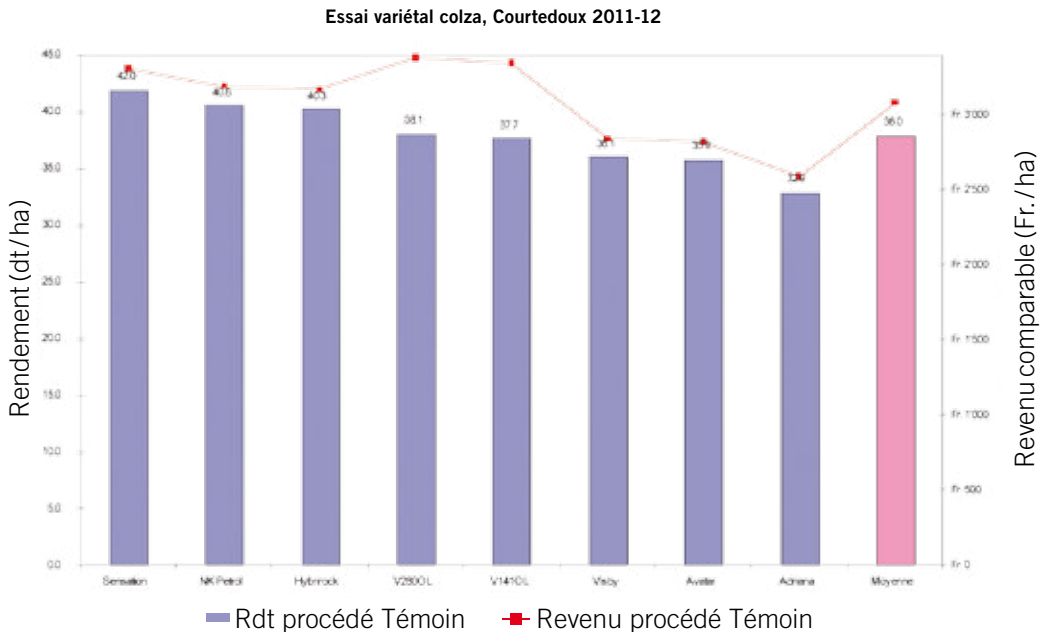
Colza d'automne:

La récolte de cet essai implanté à Courtedoux s'est déroulée le 19 juillet 2012 dans de bonnes conditions. Toutes les variétés étaient à maturité ; l'humidité moyenne des graines récoltées se situait à 10%. Le rendement moyen obtenu se situe dans la moyenne des 9 dernières années, avec 38 dt/ha de grains récoltés. La marge comparable moyenne de l'essai se situe à Fr. 3'083.-/ha. La variété Sensation atteint le rendement physique et financier le plus élevé avec 42 dt/ha et donc une marge comparable de Fr. 3'309.-/ha.



Colza d'automne

Figure 3:
Rendement et résultat financier de l'essai colza d'automne



Colza d'automne bio

Voir chapitre 3.9 «Agriculture biologique».

Orge d'automne

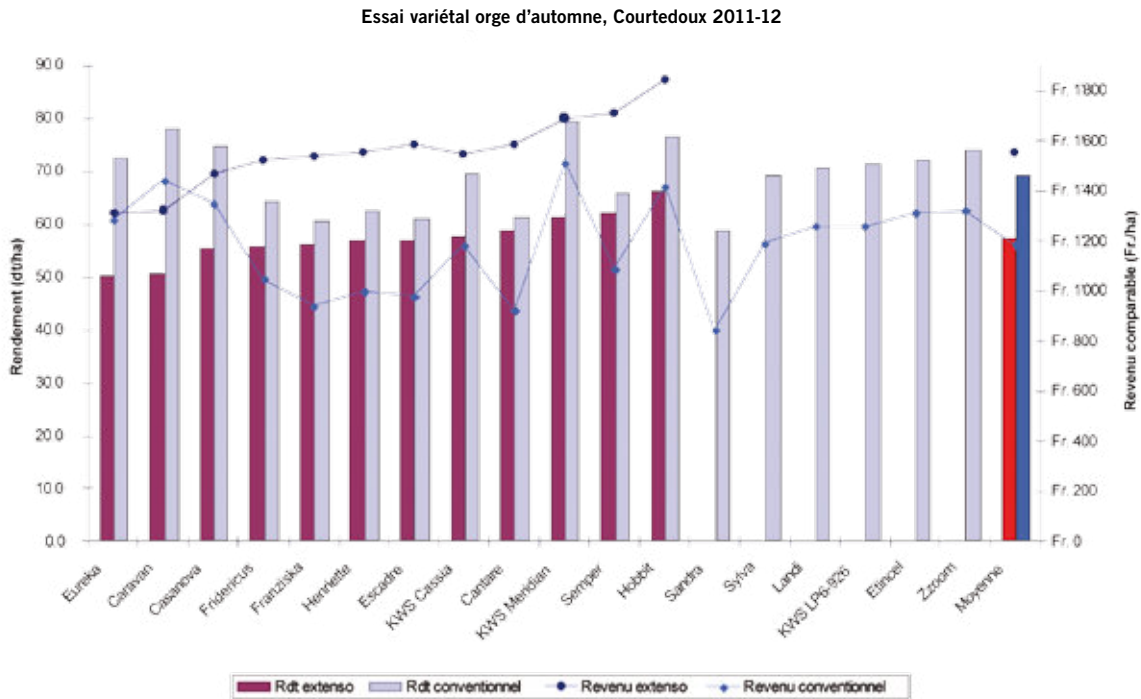
Cet essai a également été mis en place à Courtedoux. Un mode de production extensif appelé «témoin» (s'approchant du mode de culture «extenso») et un mode de culture intensif ont permis d'étudier le comportement de 12 variétés.

La récolte s'est déroulée le 12 juillet 2012 dans de bonnes conditions. L'humidité moyenne du procédé extenso était de 13.8% H2O, celle du procédé conventionnel de 13.5%. Dans le procédé extenso, la variété Franziska (12.1%) était la plus précoce et la variété Casanova (14.5%) la plus tardive.

En moyenne dans cet essai, le traitement (fongicide + régulateur) et l'apport de 30 kg N supplémentaire ont permis un gain moyen de 11.7 dt/ha et en ce qui concerne le poids à l'hectolitre, il n'y a pas de différence. Par contre, le résultat financier moyen du procédé conventionnel reste inférieur de CHF 371.–/ha à celui du procédé extenso. Les marges comparables moyennes obtenues avec l'orge d'automne, soit CHF 1'558.–/ha dans le procédé extenso et CHF 1'187.–/ha en mode conventionnel sont insatisfaisantes.

Seules les variétés Eureka et Caravan ont atteint des résultats financiers similaires en extenso et en conventionnel, avec un écart de rendement de plus de 22 dt/ha.

Figure 4 : Rendement et résultat financier de l'essai orge d'automne



Blé d'automne panifiable et fourrager

Cet essai a été mis en place à Courtemelon selon les directives de Swissgranum et fait partie d'un réseau suisse composé de neuf sites. Le dispositif d'essai permet d'inclure le blé panifiable et fourrager selon un protocole identique. Ainsi, comme pour l'orge, un mode de production extensif appelé

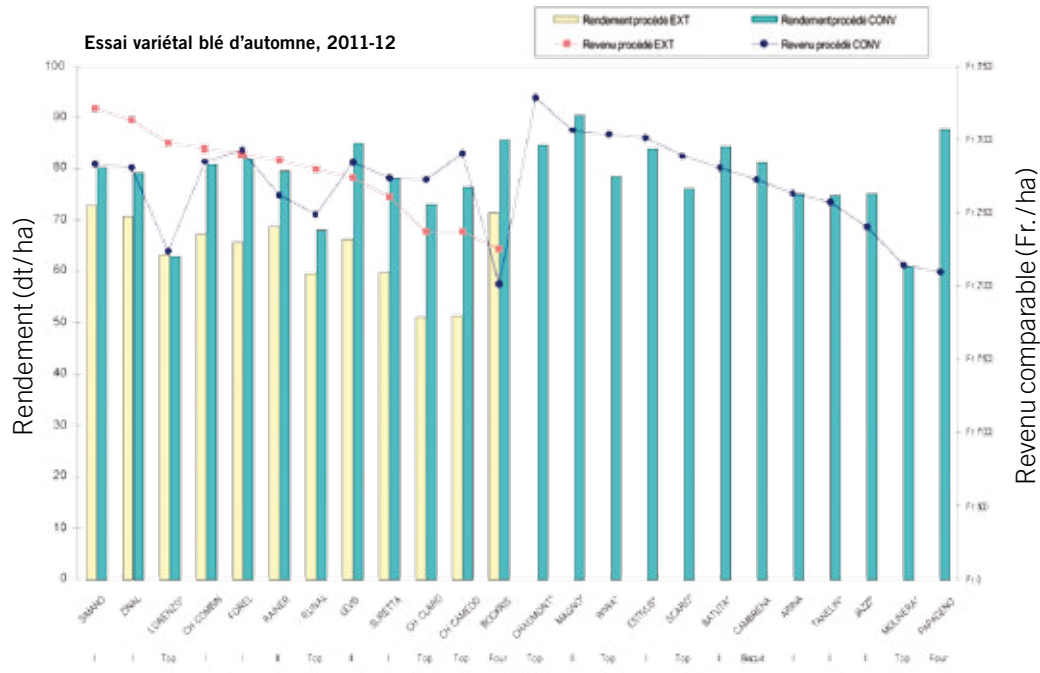
«témoin» et un mode de culture intensif ont permis d'étudier le comportement de 24 variétés conduites en micro-parcelles répétées.

La conduite plus intensive du procédé conventionnel a engendré une augmentation moyenne du rendement physique de 14.5 dt/ha, une élévation moyenne du PHL de 2.3 kg/hl et une diminution du résultat financier de CHF 68.–/ha en moyenne. La variété CH Camedo obtient la plus grande différence financière en faveur du procédé conventionnel avec une différence de CHF 534.–/ha.

Lorenzo, candidat à la classe Top, obtient la plus grande différence en faveur de l'extenso avec CHF 732.–/ha. Ensuite vient la nouvelle variété Simano avec CHF 385.–/ha en faveur de l'extenso.

Pour que le procédé conventionnel donne un résultat financier aussi intéressant que le procédé extenso, le surcroît de rendement devait être de 13.8 dt/ha pour la classe Top, de 14.7 dt/ha pour la classe I, de 15.5 dt/ha pour la classe II, de 16.9 dt/ha pour la classe III et de 20.1 dt/ha pour la classe fourragère

Figure 5 : Rendement et résultat financier de l'essai blé panifiable et fourrager



Blé panifiable biologique d'automne

Voir chapitre 3.9 «Agriculture biologique».

Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ces essais sont conduits, permet aux conseillers de tous les domaines d'activité de la FRI, de disposer de solides données de références acquises par près de 350 heures de travail. Deux conseillers sont principalement mobilisés dans la conduite et l'évaluation de ces essais, secondés par d'autres collaborateurs FRI lors des travaux de récolte, de rédaction des rapports et de présentation des résultats.

La séance de présentation des résultats des essais a eu lieu le 23 août en présence d'une quinzaine de personnes.

Ces visites sont suivies (voir tableau ci-après) par les agriculteurs, par des chercheurs des stations fédérales, par des représentants officiels d'instances telles que la Société des Sélectionneurs Jurassiens (SSJ), des firmes agro-commerciales, les collaborateurs de la FRI et tous les partenaires potentiellement intéressés. Comme l'année passée, la SSJ a été présente lors de ces visites afin de promouvoir leurs semences.

Tableau 27 :
Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales

Culture	Date des visites	Nombre de personnes
Orge	31 mai	21
Blé bio	13 juin	12
Blé panifiable et fourrager	19 juin	12
Présentations des résultats des essais	23 août	15

Les rapports des essais sont tenus à disposition des agriculteurs. Sur demande, il leur est envoyé ou peut également être consulté et téléchargé sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch). Ces rapports sont souvent complétés par des conseils individuels par téléphone ou sur le terrain.

Essais de couverts dans le colza

L'objectif de cet essai est de tester la mise en place de différents couverts végétaux en association avec la culture de colza. Le but de ces essais est d'analyser l'influence des couverts (sous-semis) sur :

- la croissance du colza,
- l'activité des adventices (diminution des herbicides),
- l'activité des ravageurs (altises),
- l'érosion.

Quatre exploitations ont été choisies (deux exploitations en Ajoie et deux exploitations dans la Vallée de Delémont) pour mettre en place ces essais. A noter que deux de ces quatre exploitations étaient conduites en mode biologique. Les procédés suivants ont été testés :

Entre la période de semis et l'arrivée des premières gelées, des observations à intervalles régulières ont été réalisés dans les différentes parcelles. Le pourcentage de couverture du colza, du couvert et des mauvaises herbes a été estimé, ainsi que les attaques d'altise aux périodes de sensibilité du colza. Avant l'arrivée de l'hiver, des relevés et des pesées ont été réalisés dans chaque procédé. La quantité (g/m2) de colza, de sous-semis et de mauvaises herbes a été pesée et comparée. Cet exercice a été réitéré au printemps, au stade début floraison du colza.

Des résultats prometteurs se dessinent, mais les investigations doivent encore être réalisées avant de promouvoir ces techniques dans la pratique ; les rapports d'essais peuvent être consultés sur le site Internet de la FRI.

3.2.3 Visites de cultures et d'herbages

Visites en grandes cultures

Ces visites permettent aux conseillers de dispenser un conseil de saison adapté au développement des cultures. A cette occasion, les connaissances sont mises à jour et une appréciation des cultures après hivernage peut-être effectuée de même que le suivi et les soins à apporter aux cultures. La première session de visites a commencé le 14 mars pour les régions de plaine et début avril pour les régions de

montagne. Nous avons effectués 20 visites pour une fréquentation moyenne de 5.2 agriculteurs par visite.

Sur demande des agriculteurs, une visite a eu lieu à Tavannes qui a rencontrée un bon succès et sera certainement reconduite l'année prochaine.

Tableau 28 :
Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites en grandes cultures

Lieu	Nbre de participants
Alle	9
Buix	12
Lugnez	8
Courtedoux	0
Fontenais	10
Damvant	3
Grandfontaine	15
Chevenez	8
Courcelon	6
Mervelier/Montsevelier	6
Develier	3
Plateau de Diesse	9
Bourrignon	4
Pleigne	3
Tavannes	8
Total	104
Nombre de visites	20
Nombre moyen d'agriculteurs par visite	5.2

Visites de pâturages et prairies

Des animations herbagères ont été organisées sur les sujets suivants :

- Lutte contre l'embroussaillage, intervention avec un troupeau de chèvres ;
- Dégâts de campagnols : remise en état et production de fourrage ;
- Expériences faites suite aux dégâts de campagnols ;
- Gestion de la pâture et mauvaises herbes.

La participation a été très bonne avec, en moyenne, 25 personnes par animation. La thématique « dégâts de campagnols », très actuelle, a attiré beaucoup d'agriculteurs.

Tableau 29 :
Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites de pâturages et herbages

Lieu	Thématique/Problématique	Participants
Perrefitte	Lutte contre l'embroussaillage et utilisation d'un troupeau de service (chèvres).	13
Saint-Brais	Dégâts de campagnol, comment remettre les prairies en état et obtenir du fourrage pour l'hiver prochain.	50
La Chaux-des-Breuleux	Idem	15
Perrefitte	Idem	23
Le Cerneux-Veusil	Visites des prairies rénovées suite aux dégâts de campagnols, mauvaises herbes spécifiques cette année et gestion de la pâture.	7

3.2.4 Aménagement de pâturages

Plan de gestion intégrée (PGI) du pâturage communal de Muriaux

Ce projet, initié en 2008, a pu voir une application concrète et essentielle durant la saison de pâture 2012. En effet, la répartition des 1’200 bovins et chevaux parcourant ce pâturage a été modifiée et validée fin mars 2012. Cet élément très important du PGI de Muriaux a fait l’objet d’un immense travail de concertation entre les ayants droit, les autorités et les mandataires.

Les projets de revitalisation ont continué d’être réalisés en 2012 : ce sont environ 1’750 sylves qui ont été coupées au Cerneux-Veusil et 580 sylves au lieu-dit « le Crauloup ». Ces coupes importantes, suivies d’un dessouchage ciblé, permettront de remettre plusieurs hectares en herbe. Comme les projets de revitalisation signifient aussi replantation dans les surfaces sensibles, 5 arbres haute-tige ont été replantés au Cerneux-Veusil et 8 autres au Crauloup.

Durant l’été 2012, les investissements proposés par les ayants droit ont fait l’objet d’une demande de financement à l’OFAG, via l’outil « Utilisation durable des ressources ». L’OFAG a répondu à cette demande en proposant d’utiliser les autres outils de financement à disposition que sont les améliorations foncières et les éventuelles contributions à la qualité du paysage. Ces outils de financement impliquent forcément une participation cantonale et une participation plus importante de la commune au financement du projet.

Le volet forestier, qui est du ressort de la commune et de l’Office de l’environnement est en passe d’être réglé. Les travaux touchant au volet forestier des PGI dans le canton du Jura sont réalisés par l’entreprise Natucom, spécialiste en la matière.

Pour le PGI de Muriaux, les autres points importants comme l’entretien, l’apport des engrais de ferme et la priorisation des investissements devront être réglés durant l’hiver 2012/13.

PGI du pâturage communal de Saignelégier

La première mesure anticipée a été réalisée. En effet, un important projet de revitalisation au lieu-dit « la Combe du Locle » a été réalisé en 2012. Ce sont là plus de 1’000 m³ de bois de très bonne qualité qui ont été abattus pour laisser la place à quelques hectares de surface herbagère. Le dessouchage a été réalisé à la fin de l’été et les semis seront réalisés dès que possible en 2013. Après cela, un important travail d’entretien sera nécessaire afin qu’un bel herbager puisse s’installer.

Le bon déroulement des projets de revitalisation résulte d’une très bonne collaboration entre les autorités communales, le garde forestier du triage concerné, les ayants droit, les autorités cantonales et les mandataires. La démarche PGI qui inclut déjà toutes ces personnes facilite grandement l’avancée de tels projets. Nous tenons à remercier toutes les personnes impliquées.

En 2013, nous devons nous attacher à régler les problèmes de gestion agricole du communal comme la répartition du bétail, la fumure et l’entretien, mais aussi le volet forestier, les aspects liés au tourisme (esplanade du marché-concours, ...) et le volet nature-paysage. Tout cela sera fait en continuant de privilégier la démarche participative.

PGI du pâturage communal des Pommerats

Ce projet en est encore à ses débuts. Les infrastructures (clôtures et autres équipements pastoraux) ont été répertoriées et cartographiées. Les relevés de végétation sont en cours et une première séance d’information aux ayants droit a eu lieu à la fin de l’année. La prochaine étape consiste à conduire les

entretiens personnels avec les ayants droit. Ensuite il faudra terminer les relevés de végétation en collaboration avec le garde forestier, réaliser les cartes thématiques et organiser la séance bilan.

PGI du pâturage de la Rochalle à Diesse

Ce PGI est réalisé en collaboration avec le bureau « le Foyard ». Les relevés de végétation sont terminés et les entretiens personnels ont été conduits. Il reste maintenant à réaliser les cartes thématiques, à calculer le bilan fourrager et à rédiger le document final.

Plans de gestion intégrée à venir

En 2013, un PGI sera réalisé sur le Pâturage du Droit dans la commune de Corgémont. Ce projet sera aussi réalisé en collaboration avec « le Foyard ».

D’autres communes ont montré leur intérêt et doivent encore décider d’un éventuel investissement dans un PGI.

Etat des lieux des pâturages boisés dans le canton du Jura

La FRI a été engagée par le bureau Natucom pour collaborer à un état des lieux des pâturages boisés dans le Jura. Le mandat émane de l’Office de l’environnement.

Concrètement, il s’agit d’effectuer un prézonage grossier de l’ensemble des pâturages boisés et d’effectuer des relevés dans chaque polygone sur la composition du boisement, sa structure verticale et horizontale, la présence de buissons, le rajeunissement (composition et répartition), le potentiel de revitalisation, les intérêts nature-paysage et l’activité agricole.

Autres travaux en lien avec les pâturages

Sous l’égide du Parc Naturel Régional du Doubs et en collaboration avec les autorités locales, la FRI est en train d’élaborer une brochure sur les pâturages boisés et de mettre en place un sentier didactique dans un pâturage boisé situé sur le territoire du Parc.

Le syndicat des pâturages de Courchapoix a engagé la FRI pour réaliser un plan d’exploitation. Le document est en cours de validation chez les estivants. Il devra encore être validé par le Service de l’économie rurale.

Partenariats

- Pour la quatrième année, la FRI était membre du concours désormais nommé « Pâturage boisé de l’année » du Jura bernois. En 2012, le jury a désigné comme lauréat le pâturage boisé de Pré Paroz – Les Cernes, à Saicourt. Ce pâturage boisé garantissant un bon équilibre entre nature, tourisme, forêt et agriculture permet d’estiver plus de 200 animaux dont 2/3 de génisses et 1/3 de chevaux Franches-Montagnes.
- La FRI et Natucom ont été invitées à l’EPFZ par l’institut pour le développement du territoire et du paysage dans le cadre d’une conférence intitulée « Aménagement des terres et de la forêt : travailler avec des ressources limitées ». Natucom et FRI ont présenté conjointement la démarche PGI en mettant l’accent sur la collaboration entre forêt et agriculture. Cette bonne collaboration a été saluée par les organisateurs de la conférence.
- Suite au projet Interreg pour une gestion intégrée sylvo-pastorale, la FRI continue de collaborer avec les autres mandataires des sites pilotes. Les améliorations sur les fiches de relevées seront mises en commun et une méthode commune de suivi sera mise en place. Dans ce but, un stagiaire sera engagé et financé par le solde du projet Interreg.

- La FRI a collaboré avec le Parc naturel régional du Doubs dans le cadre de la fête de la nature en animant une marche à travers les pâturages boisés entre le Moulin de Gruère et la Chaux-des-Breuleux.
- Agridea a mandaté la FRI ainsi que d'autres partenaires impliqués dans les aménagements de pâturage pour tester la méthode d'évaluation de la qualité en estivage qui fera l'objet d'une nouvelle contribution dans la PA 14-17.
- En tant que membre de la commission technique ADCF, la FRI va collaborer à la mise en place de la manifestation Mont-Crosin 2013 dont le but sera de présenter différents aspects de la production fourragère en altitude comme les mélanges adaptés, le pâturage boisé, les prairies permanentes, etc.

3.2.5 Dossiers PER et plans de fumure

Dossier PER et plans de fumure

L'établissement des dossiers PER et des plans de fumure privilégie un contact direct avec un grand nombre d'exploitations. Ces relations avec les clients de la FRI débouchent fréquemment sur d'autres demandes de conseil.

Ce sont au total 127 plans de fumure (dossiers PER inclus) et 200 dossiers PER qui ont été réalisés durant la campagne 2012, principalement réalisés au Jura. Les dossiers PER du Jura bernois sont réalisés par M. Martin Kohli. En raison des nouvelles directives de l'OFAG, plusieurs bilans import-export ont dû être réalisés, notamment pour les ateliers d'engraissement de poulets. Les collaborateurs et leurs clients ont eu à se familiariser avec cette nouvelle procédure.

A l'avenir, le dossier PER devra se référer d'avantage aux bases de données existantes telles que Anicalc et Hoduflu, ce qui aura pour conséquence une simplification de la procédure de contrôle.

Projet DC-IAE

Ce projet, lancé en 2009 par l'OFAG, prévoit de mettre en valeur les indicateurs agro-environnementaux saisis par le biais du programme Agrotech en parallèle du dépouillement centralisé des comptabilités. Les données collectées serviront, entre autres, de base pour la réorientation de la politique agricole et l'évaluation de l'impact écologique des PER.

Au total, 5 exploitations ont fait l'objet d'un suivi pour les données agro-environnementales pour lesquelles le conseiller a assumé les contrôles avant boucllement et divers dépannages.

Ce projet arrive à échéance avec le boucllement de l'année 2012.

Recensement GELAN informatisé

Après avoir effectué le premier recensement global par internet en automne 2011, le service de l'agriculture du canton de Berne a franchi une étape supplémentaire avec succès lors du recensement de printemps 2012. Lors de ce recensement, tous les exploitants du canton de Berne ont saisi et modifié leurs surfaces écologiques à travers un module SIG intégré. Le recensement s'est déroulé, tant d'un point de vue professionnel que technique, de manière optimale. Plus de 99% des agriculteurs ont pu finaliser leur recensement par internet.

Dans ce contexte, la FRI participe à la mise en place de la procédure et assure la formation continue de six personnes de support pour le Jura Bernois, ainsi que divers conseils téléphoniques durant la phase de saisie. Le mandat se prolongera en 2013 également puisqu'il s'agira, dans le cadre de la 4ème étape du projet, de recenser dans le module SIG intégré la surface agricole utile de chaque exploitant sur la base des unités d'exploitation et non plus à travers les parcelles cadastrales. La représentation spatiale des surfaces attenantes, telles qu'elles sont effectivement exploitées, facilitera la planification de la rotation et de la mise en culture. Cette phase 4 sera mise en place par étapes et régions.

Pour le Jura-bernois, la mise en application est prévue entre novembre 2013 et mars 2014. Dans ce contexte, les agriculteurs devront contrôler leurs unités d'exploitation et les cultures de leur exploitation dessinées préalablement sur les cartes informatiques (éléments écologiques, verger, pépinière, vigne). Ils devront ensuite dessiner les surfaces de pâturage, pâturage boisé, prairie permanente et toute autre culture permanente. Les grandes cultures devront toujours être annoncées lors du recensement de printemps en tant que données numériques.

3.2.6 Dossier biodiversité IP Suisse

Depuis 2009, les producteurs labellisés IP Suisse ont l'obligation de faire la preuve que leur exploitation favorise la biodiversité, par le remplissage d'un formulaire ad hoc qui référence les divers aspects (prairies avec OQE, diversité des structures, ...). Seules les exploitations produisant des vaches de réforme n'ont pas l'obligation d'intégrer les notions de biodiversité dans leur exploitation.

En raison du nombre important de producteurs dans notre région, la FRI a réalisé différentes activités en 2012, notamment un cours de saisie online des points IP Suisse en janvier ainsi que des conseils d'optimisation des compensations écologiques chez une trentaine exploitants dans le but d'atteindre les 17 points demandés à partir de 2013. Lors des entretiens, les exploitations ont dû faire un choix stratégique, sachant que la plus value peut être importante, p. ex. Fr. 150.- pour un bovin à l'engrais, Fr. 20.- par porc à l'engrais ou Fr. 230.-/ha de céréale panifiable.

En 2013, le temps à prévoir pour cette activité devrait diminuer, puisque les exploitants doivent tous avoir atteint 17 points au 1er janvier 2013.

Comme par le passé, B. Wüthrich et P.-A. Fringeli sont les correspondants du label IP-Suisse de la FRI pour le Jura et le Jura bernois.

3.2.7 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

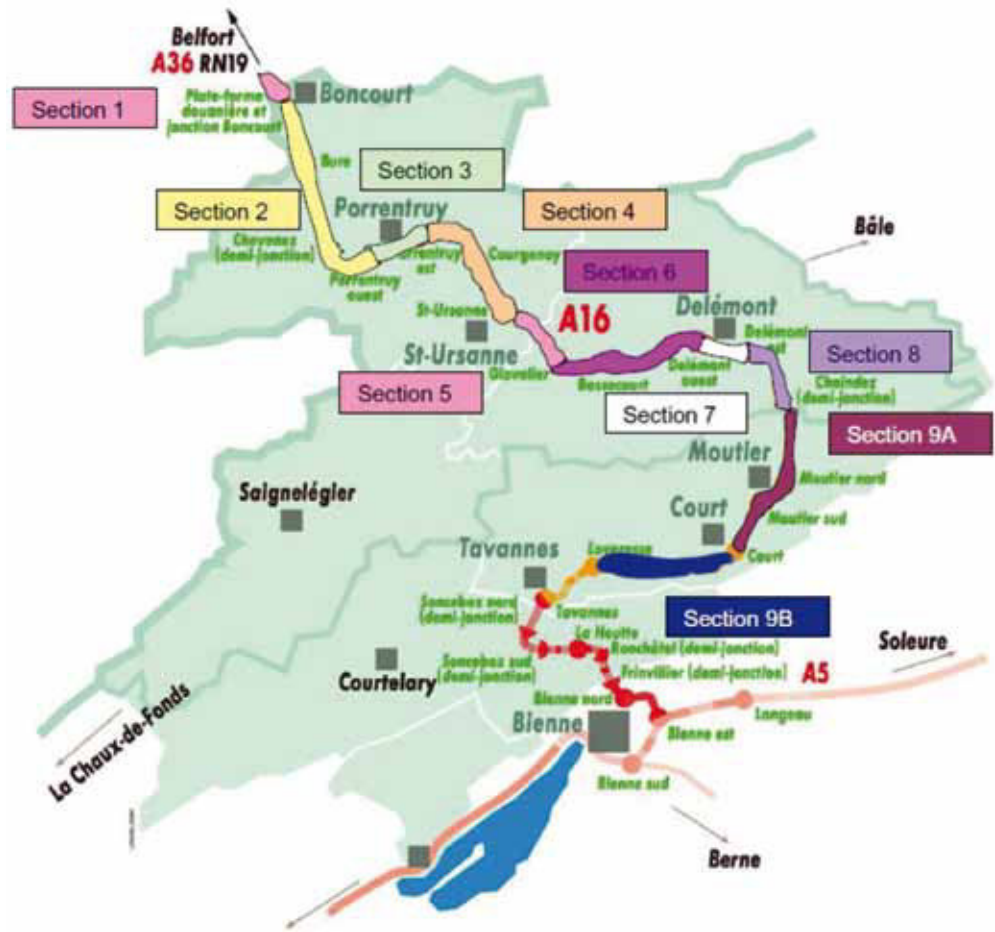
La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivi de la protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Loveresse (sections 1 à 9 de l'A16).

En 2012, la FRI a poursuivi ses activités dans le suivi de la protection des sols sur chantier dans le Jura Bernois (Roche - Court (Section 9a), Court - Loveresse (Section 9b), ainsi que dans le Jura (Porrentruy Ouest - Boncourt (Sections 2 et 3) et Delémont Ouest - Courrendlin (Sections 7 et 8).

En 2012, ces mandats ont généré un volume de 686 heures de travail, réalisés sur les chantiers des sections 2, 3, 7, 8 et 9. La figure 6 illustre les diverses sections du tracé de l'A16. Globalement, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans des conditions difficiles cette

année (pluviométrie importante). Pour permettre de travailler dans la conformité, les périodes d'accalmies ont été exploitées au maximum par les spécialistes de la protection des sols.

Figure 6 :
Tracé de l'A16 avec les différentes sections



Sections 1 et 2 : Plate-forme douanière et jonction Boncourt à Porrentruy Ouest

En 2012, les travaux de manutention des sols dans le secteur ont été les suivants :

- reconstitution des sols du site de Sylleux-Ouest à Courtedoux,
- aménagement des chemins forestiers, AF, randonnées entre Bure et Boncourt,
- reconstitution des sols des anciennes zones de stockage pour matériaux pierreux et terreux entre Bure et Boncourt,
- reconstitution finale des sols sur la Galerie du tunnel de Montaigne.

Remises en état 2012

En 2012, les surfaces restituées à l'agriculture ont été importantes. Quelques 70'000 m² de surface agricole situées entre la plate-forme douanière de Boncourt et le tunnel de Montaigne à Bressaucourt ont été restituées. A Boncourt, tous les chemins liés à la construction de l'autoroute (8'300 m²) ont été

restitués à l'agriculture. Les travaux de restitution ont été réalisés en automne 2012 entre les mois d'octobre et novembre 2012 dans des conditions pédoclimatiques délicates. Du côté de Bure et de Buix (Maira), l'ancienne zone d'installation de chantier du Bois de la Duchesse (7'650 m²), quelques pistes de chantiers (4'000 m²), ainsi que la zone de stockage pour matériaux terreux des Combalats (10'500 m²), ont été restituée à l'agriculture. Entre temps, les travaux de reconstitution des sols de la Galerie de Montaigne ont été finalisés (10'000 m²) dans de bonnes conditions dans le courant du mois d'octobre. Les 3 à 5 prochaines années, ces surfaces fraîchement restituées, feront l'objet d'un suivi par la FRI (détection d'éventuelles anomalies). Au total, le suivi pédologique de cette section a généré 309 heures de travail, dont 32 heures de déplacement.

Dans ce même contexte, la FRI a assumé le suivi de l'entretien des dépôts de terre et des emprises de chantier. Dans ce cadre, elle est le lien privilégié entre les agriculteurs et le maître d'œuvre. La réalisation des cahiers des charges et des contrats d'entreprises, le suivi technique et financier est réalisé par nos soins.



Section 3 : Jonction Porrentruy Ouest – Jonction Porrentruy Est

En 2012, les travaux de réalisation de l'aire de repos de Porrentruy d'une surface totale de 15'000 m² ont pu débuter. L'aménagement de la zone, déjà partiellement décapée, a nécessité le décapage supplémentaire d'une surface agricole d'environ 7'500 m². Pour éviter le stockage intermédiaire des matériaux terreux, ces derniers ont été directement réutilisés pour la reconstitution des sols de la Galerie de Montaigne à Bressaucourt. Outre ces décapages, les activités sur la section 3 se sont cantonnées au suivi de la gestion des matériaux terreux stockés sur le site de l'Oiselier et à la surveillance des travaux d'entretien par les mandataires.

Section 7 : Jonction Delémont Ouest – Jonction Delémont Est

En 2012, les activités sur la section 7 se sont limitées au suivi des parcelles en convalescence de l'ancienne emprise de chantier de la Beuchille.

Section 8 : Jonction Delémont Est – Demi-jonction de Choindez

En 2012, les activités sur la section 8 se sont limitées à la rédaction de rapports ainsi qu'à la préparation de la journée portes ouvertes du futur tunnel de Choindez. Lors de cette journée, la FRI a pu présenter ses activités. Au total, 66 heures de travail ont été fournies pour la section 8 en 2012.

Section 9A : Demi-jonction de Choindez - Jonction de Court

En 2012, les activités sur la section 9a ont été assez maigres. Elles se sont limitées au suivi de la gestion des matériaux terreux stockés sur les sites de Moutier Nord et Moutier Sud, ainsi qu'à la surveillance des travaux d'entretien par les mandataires. Au total, 27 heures de travail ont été fournies sur la section 9a en 2012.

Section 9B : Jonction de Court - Tavannes

En 2012, les activités sur cette section ont été importantes. En résumé, les travaux suivants ont été réalisés :

- Lot C à Court → décapage de l'installation de chantier, du tracé autoroutier de Troterez et des portails Ouest et Est du tunnel de Court,
- Lot B à Sorvilier et à Malleray → décapage du tracé autoroutier de Malleray (solde laissé en suspend en 2011) et du tracé autoroutier de Sur Frête (Court) et de la dernière piste de chantier,
- Lot A à Malleray → décapage d'une zone de stockage pour matériaux de terrassement et restitution des sols à proximité de la Galerie de Malleray.

Au total, en 2012, 170'000 m² de zones agricoles et forestières ont été touchées par les travaux.

Décapages 2012

Lot C / Installation de chantier, Tracé Troterez, Portails Ouest et Est du tunnel de Court: Entre mars et octobre 2012, environ 84'000 m² de surfaces agricoles et forestières ont été décapées puis stockées dans le cadre du Lot C à Court. A la mi-mars, la zone d'installation de chantier (35'000 m²) a été préparée dans de bonnes conditions pédoclimatiques. A la suite de quoi, les travaux se sont poursuivis au Portail Est du tunnel de Court et sur le tracé Troterez (km 56+400 – 57+000) où 40'000 m² de surfaces agricoles et forestières ont été touchées. Les travaux de décapages ont été finalisés avec le décapage du Portail Ouest du tunnel de Court (9'000 m²) réalisés dans le courant du mois d'octobre 2012.

Lot B / Tracé Malleray, Tracé Sur Frête (Sorvilier – Court) et divers: En 2012, sur ce lot, environ 43'400 m² de surfaces agricoles et forestières ont été décapées. Du côté de Malleray, le solde du tracé autoroutier d'environ 16'000 m² situé entre les km 63+350 et 63+700 et laissé en suspend en 2011 a été décapé. A Sorvilier, la zone du tracé située entre le futur Viaduc de la Rosière et la zone dite de Sur Frête (Court), d'une surface d'environ 21'500 m² a également été décapée (km 58+950 - 59+250). En parallèle, à l'Est de Bévillard, une piste de chantier permettant d'éviter le village de Bévillard et comprenant une surface agricole d'environ 6'000 m² a été construite dans le courant de l'été. Dans l'ensemble, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans des conditions pédoclimatiques difficiles, cela à cause des fortes précipitations répertoriées tout au long de l'année.



Lot A / Zone de stockage pour matériaux de terrassements et Galerie de Malleray: Au printemps 2012, une zone d'environ 15'000 m², située au sud de la future Galerie de Malleray a été restituée (zone de drainage). Niveau décapages, une zone pour permettre le stockage provisoire des matériaux de terrassement en provenance de la Galerie de Malleray, d'une surface d'environ 28'000 m² a été décapée dans le courant du mois de mai dans de bonnes conditions pédoclimatiques.

Oltre ces nombreux chantiers, la FRI a suivi les aménagements (travaux de décapages et de mise en stock) d'un bassin de rétention d'eau, situés le long de la future autoroute à Court. Au total, 281 heures dont 53 heures de déplacement ont été réalisées pour cette section.

Les rapports détaillés peuvent être consultés à la FRI.

3.2.8 Divers mandats d'expertises

Cette année, l'activité d'expertise du domaine PV a représenté environ 250 heures, avec les déplacements. Les principaux mandats réalisés par la FRI en 2012 pour diverses institutions et clients privés sont les suivants :

- Réaménagement de la Birse: ce mandat ayant pour objet le suivi pédologique et la réalisation d'expertises pour perte de récolte dans le cadre du réaménagement de la Birse entre Les Riedes-Dessus et Liesberg a débuté en août 2012. Dans ce contexte, les travaux suivants ont été réalisés : conseils et informations à la DLT lors des travaux de décapages et de mise en stock des matériaux terreux. En 2012, 33 h de travail ont été réalisées par les conseillers de la FRI dans le cadre de ce mandat.
- A16, Expertises perte de récoltes: ce mandat a pour objet la réalisation des expertises de perte de récoltes liées à la construction de l'A16 entre Boncourt et Choindez. Dans ce contexte, 87 h de travail ont été réalisés par les conseillers de la FRI. Environ la moitié des expertises a été réalisée

par M. Gérard Dominé, agriculteur, mandaté par la FRI pour réaliser les expertises situées sur les sections 1-3. Ce mandat est renouvelé tacitement en 2012.

- H18, Suivi de la protection des sols: ce mandat de CHF 30'500. –, ayant pour objet le suivi de la protection des sols sur le chantier entre Les Emibois et Le Noirmont a débuté en 2010. Cette année, les travaux suivants ont été réalisés : conseils et informations à la DLT, suivi des décapages des matériaux terreux dans le secteur des Emibois, suivi de la restitution des terrains des bassins de filtration du Noirmont et estimations des pertes de récolte aux exploitants. Resteront en 2013, les éventuels travaux de correction et au besoin, la réalisation d'expertises (perte de récolte et entretien des dépôts de terre). En 2012, 26 h de travail ont été réalisées par les conseillers de la FRI dans le cadre de ce mandat.

FRI a également assumé des mandats moins conséquents dont voici un bref aperçu non exhaustif :

A) Etablissement de pertes de récoltes pour :

- RCJU, routes cantonales, construction d'une piste cyclable entre le Roselet et les Breuleux.
- RCJU, routes cantonales, réfection de la RC entre Develier Dessus et Bourrignon.
- Commune de Delémont, viabilisation de la zone d'activité de la Communance Sud.
- Commune de Delémont, réaménagement de la Sorne (En Dozière).
- Innodel SA, 2^{ème} étape de la viabilisation de la ZARD.
- Commune de Bourrignon, pose de conduites d'alimentation en eau potable dans la commune.
- Paléojura, sondages archéologiques.
- RWB, pose de conduites de refoulement et d'alimentation en eau potable dans la commune de la Baroche (Fregiécourt).
- SEF, modification de la zone de protection des eaux de Courtelary et de Cortébert.
- CSD, assainissement de la décharge de Bonfol.
- Différents agriculteurs.

B) Litiges et divers :

- Compagnies d'assurances, expertises diverses.
- Tribunal de première instance de la République et Canton du Jura, expertises diverses.

Les conseillers ont bien entendu également dispensé un nombre important de conseils par téléphone, tant auprès des particuliers que des bureaux d'ingénieurs. La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions effectivement les bureaux suivants pour la confiance accordée :

- Bureau d'ingénieurs Jobin & Partenaires SA, 2800 Delémont.
- CSD Ingénieurs et géologues SA, 2900 Porrentruy.
- Buchs & Plumey, 2900 Porrentruy.
- RWB, 2900 Porrentruy.
- SD Ingénierie SA, 2800 Delémont.
- ATB SA, 2800 Delémont.
- R. Eschmann SA, 2830 Courrendlin.
- IJA, 2900 Porrentruy.
- GGT, 2900 Porrentruy.
- SEF, 2350 Saignélegier.
- BKW FMB Energie SA, 2800 Delémont.

C) Projet Naqua :

Pour garantir une bonne qualité de l'eau en Suisse, l'Office fédéral de l'environnement OFEV assure, dans le cadre de l'Observation nationale des eaux souterraines NAQUA, un suivi qualitatif et quantitatif des eaux potables et industrielles en Suisse. Dans ce contexte, l'OFEV mène depuis 2010, une étude pilote dans différents bassins d'alimentations sélectionnés en Suisse, parmi lesquels le bassin d'alimentation de Vendlincourt où des relevés sur l'utilisation de substances tels que les produits phytosanitaires sont réalisés auprès des agriculteurs.

Cette année, mandatée par l'OFEV, la FRI a rencontré les agriculteurs concernés (possédant des parcelles dans la zone du bassin d'alimentation), auprès desquels, elle a réalisé les relevés d'utilisation de substances tels que les produits phytosanitaires, les engrais de ferme ou les techniques culturales employées. Les travaux de relevés ont été réalisés dans le courant du mois de janvier 2012 et comprenaient un total de 20 agriculteurs. Au total, 50 h dont 5 de déplacement ont été nécessaires pour réaliser ce mandat.

3.2.9 Projets de maintien des ressources

A. Projet RCJU d'érosion des sols agricoles

Le programme de lutte contre l'érosion est effectif depuis quatre ans. Durant l'année dernière, très propice à l'érosion des sols, une quinzaine de cas ont été annoncés. Le printemps sec a été suivi d'une période à fortes précipitations. Des cas graves d'érosion ont été recensés par les préposés qui ont cependant toujours du mal à réagir et à les annoncer. Le même phénomène est constaté dans les autres cantons romands.

A noter également que les cas annoncés sont presque tous dus à des conditions atmosphériques exceptionnelles. Il n'y a que très peu de cas inhérents à de mauvaises façons culturales.

La Confédération élabore actuellement un nouveau processus de recensement et de suivi des cas d'érosion. Celui-ci tiendra plus compte de la cartographie existante et des zones à risques.

Une des spécialistes ArcView de la FRI s'occupe dorénavant de cartographier les cas. Les cas liés aux bassins versants dont doit s'occuper ENV ne sont toujours pas répertoriés. La FRI attend les données.

B. Recherche de nouvelles solutions en matière de protection des sols

Le projet en partenariat avec la Fondation Sur-La-Croix a démarré en 2011 pour 2 ans. Il a permis de tester et de faire découvrir les nouvelles techniques de l'agriculture de conservation, à savoir le semis direct ou sous-couverts, l'utilisation de couverts végétaux et de sous-semis protecteurs et producteurs d'azote.

Les expérimentations ont été conduites dans 2 fermes, l'une en Ajoie à Coeuve, et l'autre dans la vallée de Delémont à Courcelon. Le travail s'est porté sur 4 cultures en 2012 : le colza d'automne, l'orge d'automne, la betterave et le maïs. Les principaux objectifs de ces essais ont été de :

- Comparer le semis direct au travail du sol classique (avantages : réduction du risque érosion, réduction du nombre de passages d'outils donc réduction de consommation de carburant).
- Mieux connaître et évaluer la technique du Strip Till dans les cultures sarclées. Il s'agit d'un travail profond du sol uniquement dans la ligne de semis à l'aide d'une dent (avantages : il s'agit d'un intermédiaire entre le semis direct et le travail du sol sur l'ensemble de la surface : réduction du risque érosion, réduction du nombre de passages d'outils donc réduction de consommation de carburant.

- Comparer l'implantation d'une culture en semis direct dans différents couverts d'interculture morts (avantages : réduction du risque d'érosion par la couverture du sol à l'aide d'un paillage mais sans concurrence sur la culture).
- Comparer l'implantation de sous semis dans la culture avec une conduite usuelle (avantages : réduction du risque érosion, production de biomasse, piégeage d'azote, limitation de l'usage d'herbicides, ...)
- Tester l'opportunité d'une culture associée (avantages : réduction du risque érosion, limitation de l'usage des herbicides, valorisation économique).

Ces essais ont pu être visités par les agriculteurs lors de visites organisées aux mois de mai et juin.

Cette deuxième campagne d'expérimentation a été riche en observations et enseignements, même s'il est difficile de tirer des conclusions après seulement deux années. Le projet SolAirEau (pt. D ci-dessous) apportera également des éléments de réponses supplémentaires.

C. Programme de promotion des sols

Depuis 2009, la FRI assure le conseil lié au programme de promotion des sols du canton de Berne. Dans ce contexte, différentes activités de formation ont été réalisées, notamment la formation des contrôleurs Carea ainsi que différents conseils en faveurs des producteurs. De plus, différents cours de formation continue réalisés par la FRI ont été validés par les responsables du programme de promotion des sols. Les agriculteurs bénéficiant des contributions liées au programme doivent en effet participer à deux demi-journées de formation continue reconnues par les responsables du programme de promotion des sols.

En 2012, 135 agriculteurs du Jura bernois participaient à ce programme, principalement pour les mesures en lien avec l'épandage du lisier à l'aide de rampes d'épandage ainsi que celles liées au semis direct et à la rotation, comme le présente le tableau ci-dessous :

Tableau 30 :
Mesures choisies par les agriculteurs en 2012 et surfaces / tonnages concernés

Agriculteurs	0	2	2	3	18	28	28	29	53	54	85
Mesures	Renoncement aux herbicides	Charrue onLand	Sous-semis	Légumineuses	Semis sous litère	Couverture hivernale	Compostage du fumier	Rotation	Rampes d'épandage	Semis direct / bandes fraisées	Systèmes d'épandage
Surfaces (ha)	0	8	1	5	77	39	4615	358	1628	331	3029

Au total, ce sont plus de CHF 629'000.– qui ont été versés dans le cadre de ce programme pour l'ensemble du Jura bernois. En moyenne, le montant représente environ CHF 4'650.– par exploitation engagée dans le programme. En 2013, le programme entame sa dernière année d'inscription. Les agriculteurs pourront encore s'inscrire jusqu'en 30 juin 2013 pour les mesures 1-10. Concernant la mesure d'investissement 11, le délai d'annonce est fixé au 31.12.2014, les investissements devant être réalisés au plus tard jusqu'au 30 juin 2015.

Les mesures 1-10 pourraient partiellement être reprises dans le cadre de PA 2014-2017 et financées dans le cadre des contributions à l'efficacité des ressources.

D. SolAirEau

SolAirEau est un programme de protection des ressources naturelles pour le canton du Jura dans le cadre des articles 77a et 77b de la LAgr qui débute en 2013. Il s'agit d'une initiative de la profession agricole au service d'une utilisation plus durable des ressources soutenue par l'OFAG et la RCJU.

Un groupe de travail constitué d'agriculteurs représentants de la défense professionnelle et de représentants du canton du Jura a donc été constitué fin 2010 pour réaliser l'étude préliminaire concernant ce programme SolAirEau. Ce groupe de travail a bénéficié du soutien technique et administratif des collaborateurs de la Fondation Rurale Interjurassienne, qui ont pu mettre en place les prémices de ce projet grâce également au projet de « Recherche de nouvelles solutions en matière de protection des sols » financé par la Fondation Sur-la-Croix durant deux années.

Au début de l'année 2012, le groupe de travail et la FRI ont réalisé un important travail permettant le dépôt de la demande de soutien auprès de l'OFAG à la fin du mois de mars 2012. Ce document présente l'ensemble du processus suivi par le groupe de travail, à savoir la description de l'état initial des ressources naturelles dans le canton du Jura et la description des différentes mesures proposées par SolAirEau. Après quelques adaptations de cette demande de soutien réalisées à la demande de l'OFAG, celle-ci a été acceptée pendant l'été 2012, suivi d'une signature officielle par le Gouvernement jurassien au début de l'année 2013. La deuxième partie de l'année 2012 a permis de préparer la future gestion administrative, la communication et la mise en œuvre de SolAirEau pour les agriculteurs jurassiens dès 2013, pour une durée du projet de 6 ans.

3.2.10 Station phytosanitaire cantonale

Ce chapitre est un extrait du rapport 2012 de la Station phytosanitaire du Canton du Jura. Le rapport complet peut être obtenu auprès de la station ou téléchargé sur le site de la FRI.

Organismes de quarantaine, autorisations PER

Feu Bactérien

La campagne de prospection a été réalisée par une équipe de 20 contrôleurs ; elle s'est déroulée de la mi-août à fin octobre. Toutes les communes des districts de Delémont et Porrentruy ainsi que quelques communes du district des Franches-Montagnes (Clos du Doubs) ont été contrôlées. Les plantes hôtes particulièrement sensibles au feu bactérien figurant dans l'inventaire cantonal ont été systématiquement contrôlées, ce qui représente environ 3500 arbres ou arbustes, parmi lesquels environ 3'000 cognassiers. Les environs des cas découverts lors des trois dernières années ont également été contrôlés. De plus, nous avons donné suite aux demandes de contrôle émises par des

particuliers ou des paysagistes.
Au total, ce sont 10 échantillons qui ont été expédiés pour analyse. Ils se sont tous avérés négatifs, ce qui fait qu’aucun cas de feu bactérien n’a été décelé sur le territoire cantonal.

Ambroisie à feuilles d’armoise (Ambrosia artemisiifolia L.)
Les foyers d’importance découverts les années précédentes ont été contrôlés : dans deux d’entre eux, nous avons découvert (et éliminé) des plantes (50 à Courroux et 1 à Courfaivre), alors qu’aucune plante n’avait été observée en 2011.

Trois cas, comprenant entre 1 et 6 plantes, nous ont de plus été signalés (Courtételle, St-Brais et Develier), alors qu’en 2011 aucune annonce ne nous était parvenue. Nous supposons que les conditions météorologiques particulières de l’année ont été favorables à la levée de graines qui étaient en dormance.

Flavescence dorée
Nous avons recherché la cicadelle vectrice du virus de la flavescence (Scaphoides titanus) en procédant par frappage, à fin août, dans 4 vignes : à Courroux, Soyhières et Buix (Riesling et Pinot gris). Aucune cicadelle n’a été détectée. Nous n’avons d’autre part observé aucun symptôme suspect.

Autorisations spéciales délivrées dans le cadre des « Prestations Ecologiques Requises » (PER)
Le programme «PER » a été suivi par 884 exploitations, soit un total de 35’087 ha (Nicole Eggenschwiler, AJAPI). Le tableau 31 présente les autorisations que nous avons accordées.

Tableau 31 :
Autorisations spéciales accordées dans le cadre des « Prestations Ecologiques Requises » (PER) la campagne 2011-2012 (1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012)

Type d'autorisation	Nombre d'exploitations	Surface (ha)
Application de produits phytosanitaires entre le 1er novembre et le 15 février	6	40.56
Emploi d'insecticides et de nématicides granulés : - maïs	3	10.89
Céréales : lutte contre le criocère avec des produits qui ne sont pas énumérés dans les instructions de la Conférence des Services Phytosanitaires	4	27.85
Tabac : lutte contre les pucerons avec des produits qui ne sont pas énumérés dans les instructions de la Conférence des Services Phytosanitaires	Autorisation générale donnée par les cantons romands pour les néonicotinoïdes (Actara, Confidor, Gazelle, Bazzoka).	
Divers (culture des champs) : – herbicide de prélevée pour maïs sous film synthétique : – charançon du bourgeon terminal sur colza – altize sur colza	5 1 3	6.65 2.5 8.4
Herbages temporaires : traitement de surface – herbicide total	4	9.46
Herbages permanents : traitement de surface : – herbicide total	15	24.04

Cours – Informations phytosanitaires
Les séances d’informations phytosanitaires des 8 et 9 février 2012 (dans la Vallée de Delémont et en Ajoie) ont été suivies par 32 personnes.

Nous avons expédié 12 bulletins d’informations phytosanitaires à 207 abonnés. Le bulletin est également expédié par courrier électronique et peut être consulté sur www.frij.ch, sous « station phytosanitaire », où se trouvent également d’autres informations.
Nous avons poursuivi notre collaboration avec l’hebdomadaire « Agri » (participation aux conférences

téléphoniques dans le cadre de la rubrique « conseils de saison » et rédaction d’articles).
Le système d’avertissement par SMS concernant les insectes ravageurs du colza (d’automne et de printemps) a permis d’apporter un conseil ciblé à 126 cultivateurs inscrits.

Un courrier a été expédié en septembre aux horticulteurs et paysagistes actifs dans le Canton du Jura, au nombre de 64. Il concernait le feu bactérien, l’ambroisie et la pyrale du buis.

Observations phytosanitaires
La végétation a démarré un peu plus tardivement qu’en 2011, soit à fin février-début mars pour les zones les plus basses, du fait de la vague de froid de février. Grâce à une couverture neigeuse arrivée au bon moment, soit juste avant les grands froids de février, les cultures mises en place en automne ont bien hiverné.

Les conditions météorologiques de l’année ont ensuite eu plusieurs conséquences sur le développement des cultures et sur les travaux agricoles ; les principales d’entre elles sont les suivantes :

- il a été, de manière générale, difficile d’intervenir, que ce soit pour les interventions phytosanitaires (dans les céréales par exemple) ou les mises en place de cultures (au printemps et en automne) ;
- à part quelques exceptions, les conditions ont été mauvaises lors de la floraison des espèces fruitières et du colza ;
- presque toutes les récoltes ont été rendues difficiles par les intempéries (fourrages, céréales, maïs et betteraves) ;
- les sols ont souvent été malmenés lors des récoltes ; les opérations de déchaumage après les récoltes estivales n’ont pu être que partiellement réalisées ;
- les limaces ont exercé une forte pression aussi bien au printemps qu’en automne.

Nous présentons ci-dessous quelques faits marquants, parmi les observations que nous avons réalisées et invitons le lecteur à se référer au rapport complet de la Station phytosanitaire cantonale, qui contient les observations réalisées dans les différentes cultures de manière détaillée.

En culture de **blé**, la septoriose a généralement exercé une forte pression sur le feuillage. Si la raison principale est liée aux abondantes chutes de pluies printanières, plusieurs cas de fortes attaques sont également dus à un mauvais positionnement dans le temps de la protection fongicide. Un fait marquant de cette campagne céréalière est dû à l’observation de la rouille jaune, apparue tardivement dans les régions élevées (Bourrignon par exemple) où elle a causé de gros dégâts, sur blé et triticales mais généralement absente dans les zones basses.

L’automne 2011 ayant été très favorable à la croissance, les cultures d’**orge** étaient souvent très denses au printemps, ce qui a entravé leur redémarrage. Le coup de gel du 17 mai a entraîné de gros dégâts (stérilisation d’épis), occasionnant des pertes allant de 10 à 80 % suivant les endroits.

Sur **pomme de terre**, le mildiou a exercé une forte pression, occasionnant de gros dégâts. Les conditions météorologiques lui ont été particulièrement favorables, mais elles ont aussi rendu certaines interventions difficiles à réaliser. Les premières attaques ont été découvertes le 28 juin à Buix et Montignez (variétés Agata, Désirée, Sirtema et Victoria) alors que les premiers symptômes sur la parcelle témoin (Bintje) installée à Courtemelon n’ont été observés que le 20 juillet.

En sortie d’hiver, nous avons constaté, dans les cultures de **colza**, de fréquents dégâts du type de ceux que cause le charançon du bourgeon terminal. Une enquête menée dans les principales zones de

cultures de colza, en Ajoie et dans la Vallée de Delémont, nous a permis de constater que ces dégâts étaient principalement dus aux larves d’altise qui ont pu passer des pétioles à la tige principale pendant le début de l’hiver 2011-2012, particulièrement doux. Quelques larves de charançon du bourgeon terminal ont également été décelées, mais dans une proportion nettement moindre, à l’exception d’une parcelle, où elles dominaient. Les dégâts étaient souvent répartis de manière irrégulière, les zones caillouteuses étant les plus touchées. Quelques cultures (conduites en mode biologique) ont été si fortement atteintes (100 % de plantes touchées) qu’elles ont été remplacées.

Plusieurs plantes atteintes de **mildiou du tournesol** (*Plasmopara halstedii*) ont été découvertes dans trois cultures menées en mode biologique à Courtételle (variété LG 53.80, semences non traitées). Du fait que ce pathogène n’avait jamais été observé dans notre région, nous avons pensé à une contamination provenant des graines utilisées. Le test réalisé par Peter Frei (ACW) ne permet pas cette conclusion, si bien que l’origine de l’inoculum reste inexpliquée.

En **arboriculture fruitière**, il faut relever qu’à Courtemelon par exemple, au vu de la situation du verger (fond de cuvette et donc souvent dans le brouillard) et du fait des grands froids de février, survenus après un redoux en janvier, qui provoqua une montée de sève, beaucoup de poiriers et de cognassiers ont vu l’écorce de leurs troncs éclater. Suite à cela, ces arbres se sont desséchés durant le printemps. Un nouveau ravageur menace la culture des **petits fruits**. Nous avons participé au monitoring de la **drosophile à ailes tachetées** (*Drosophila suzukii*) organisé par ACW (Catherine Baroffio) et avons installé 10 pièges dont 4 dans la Vallée de Delémont (Courtételle, Courcelon, Delémont et Courtemelon) et 6 en Ajoie (Courgenay, Porrentruy, Bonfol, Courtedoux, Charmoille et Fregécourt), à proximité de cerisiers (8 cas), de pruniers ou de framboisiers. Ils ont été installés à mi-avril et retirés à fin septembre. Nous n’y avons enregistré aucune capture. Le ravageur est cependant présent dans notre région. Quelques captures ont en effet été réalisées à Châtillon, Courrendlin et Soyhières dans des pièges disposés à proximité de mûres en lisière de forêt durant la première quinzaine d’octobre par Marc Kennis (CABI, Delémont).

Le premier cas de **pyrale du buis** nous a été signalé en 2010 à Develier. Deux ans après, ce ravageur semble bien établi dans la région delémontaine (plusieurs cas sont en effet apparus en fin d’été, avec dans certains cas des défoliations complètes, comme par exemple à Courrendlin et Delémont). L’expansion de ce ravageur est confirmée par Marc Kennis (CABI, Delémont), qui signale également les premiers dégâts sur buis sauvage en Ajoie.

Sur le Plateau franc-montagnard, de même que dans d’autres régions (Clos du Doubs et Haute-Ajoie), les populations de **campagnols terrestres** étaient très importantes à la fonte des neiges. Dans certains cas, l’intensité des dégâts était telle que les prairies étaient complètement détruites.



Dégâts de campagnols terrestres à fin mars aux alentours de la ferme « Les Veaux », Les Genevez
(photographie: Dominique Oberli-Bollat)

Au cours du printemps, les campagnols se sont retirés de ces prairies dévastées (prairies de fauche principalement) pour coloniser d’autres surfaces, comme des pâturages. De nombreuses prairies ont alors été remises en état, malgré le fait que la pullulation n’était pas terminée. Du fait des précipitations régulières, les semis ont souvent bien levé, si bien qu’à l’été, les prairies étaient à nouveau bien fournies. Les campagnols sont alors souvent revenus coloniser ces nouveaux espaces. La pullulation actuelle présente une ampleur et une durée qui n’avaient plus été observées depuis le début des années 1980.

Du fait de cette situation exceptionnelle, les responsables cantonaux de la gestion de la faune (MM. Laurent Gogniat et Christophe Noël, ENV) ont accepté de suspendre les tirs de régulation du renard dans les régions les plus touchées (Franches-Montagnes et Clos du Doubs) afin de permettre l’action de ces prédateurs et malgré le risque qu’ils représentent pour les populations de lièvres, que l’on essaie de favoriser par ailleurs.

D’importants dégâts de campagnol terrestre sont également constatés dans les zones basses (sur prairies, céréales, colza et d’autres cultures). À ces populations s’ajoutent celles de campagnols des champs, alors qu’elles sont peu nombreuses en altitude.

3.2.11 Développement arboricole

VERGERS+

Ce projet a mobilisé l’essentiel du temps de travail des collaborateurs de la Station d’arboriculture en 2012. Les mesures proposées et leurs mises en place rencontrent un réel intérêt de la part des milieux concernés, en particulier des agriculteurs. En 2012, le groupe de pilotage du projet VERGERS+ s’est réuni à deux reprises.

Le projet VERGERS+ a essentiellement bénéficié du soutien du **Fonds Suisse pour le Paysage** (FSP) pour la réalisation de ses mesures.

La première phase du projet VERGERS+ s’est terminée en décembre 2012. Vous trouverez ci-dessous un résumé des différentes mesures entreprises dans la valorisation des vergers durant la période 2008-2012 :

Mettre en valeur les produits des vergers

Mesure 1.1 Récolter

Pour que le verger haute-tige se maintienne et se développe, il est nécessaire d’en utiliser les fruits. C’est pour cette raison que, dès le début du projet, nous avons encouragé les propriétaires à récolter leurs arbres fruitiers. Grâce au soutien du projet, de nombreux moyens de récoltes ont pu être acquis. A titre d’exemple, trois récolteuses à pommes sont en action lors des récoltes dans le périmètre du projet. De nombreux filets pour la récolte des prunes ont également été acquis. Ces filets augmentent de manière significative la qualité des fruits récoltés et facilitent le travail des cueilleurs. L’achat de matériel tel que caisses, tonneaux ou échelles contribue également à augmenter les volumes de fruits récoltés.

L’utilisation du verger jurassien reste une priorité pour nous. Il est important de donner une impulsion favorisant la récolte des fruits. Nous constatons que chaque fruit récolté contribue à conserver l’arbre sur lequel il pousse.

Mesure 1.2 Mettre en valeur

Les fruits du verger haute-tige sont principalement destinés à la transformation. C’est pourquoi cette mesure est primordiale pour le succès du projet. Elle met, d’une part, un accent particulier sur la rénovation et la mise aux normes d’hygiène des installations, et d’une autre, elle factorise le renouvellement et la formation du personnel des sites de transformation. Pour atteindre son objectif, le projet VERGERS+ avec le soutien du FSP, a accordé d’importants soutiens financiers aux sites de transformation. Cela a permis de rénover et de redynamiser l’ensemble des pressoirs associatifs du canton. Les distilleries ont également été soutenues pour remplacer et/ou rénover leurs alambics. Les agricultrices et les agriculteurs désirant transformer et valoriser les fruits de leurs vergers ont aussi été soutenus par le projet VERGERS+. Plusieurs séchoirs à fruits professionnels, pressoirs et autre matériel de transformation ont ainsi été acquis.

Cette mesure a permis de faciliter la production du jus de pomme et d’en améliorer sa qualité. Effet corolaire, le nombre de clients a augmenté, et avec lui, le nombre de fruits ramassés et par conséquent le nombre d’arbres valorisés. Dans bien des cas, une dynamique positive s’est développée autour des projets de rénovation des pressoirs, ce qui a permis de rajeunir et de renforcer les sociétés qui gèrent ces pressoirs.

Concernant les eaux-de-vie, cinq alambics ont été remplacés et quatre alambics ont été rénovés. Cela est très réjouissant et présage une meilleure pérennité de cette branche de la transformation. Globalement la capacité de transformation a été augmentée sur l’ensemble du territoire du projet.

Le Canton du Jura est au bénéfice d’une AOC pour son eau-de-vie de damassons rouges, la Damas-sine. Selon le cahier des charges, les arbres doivent être conduits de manière traditionnelle (haute tige). Plusieurs essais ont démontré que cette variété n’est pas adaptée à une conduite « intensive ». Cette certification a permis de redynamiser les vergers existants et a poussé plusieurs agriculteurs à replanter des vergers. A l’heure actuelle plus de 600 arbres sont déjà en commande jusqu’en 2014.

Si nous considérons le bon état général des installations, la priorité actuelle est mise sur l’amélioration de la qualité des produits. Elle passe principalement par la formation des transformateurs mais également par une meilleure sensibilisation des clients. Depuis trois années, nous avons mis sur pied des cours de formation, notre volonté est de continuer à offrir ces formations spécifiques à la transformation des fruits.

Des incitations à l’innovation seraient également souhaitables. Elles seraient susceptibles d’augmenter la cohérence future du projet.

Mesure 1.3 Distribuer

La commercialisation est un élément important du dossier. Il implique la création de plusieurs points de vente et de mise en valeur des produits des vergers, de l’apiculture et de l’agriculture en général. En outre, ce projet prévoit la mise sur pied d’événements saisonniers en lien avec les vergers. Ce projet est en cours de réalisation.

La distribution des produits issus des vergers est une priorité. Raison pour laquelle nous continuons nos efforts dans la commercialisation, en relation étroite avec le domaine « produits du terroir » de la FRI. Nous cherchons également à développer de nouveaux produits en partenariat avec des agricul-teurs ou des producteurs de la région. Par exemple, un essai jus de pomme concernant une variété régionale, la « Royatte » est en cours.

Pérenniser les vergers

Mesure 2.1 Planter et pérenniser

Cette mesure centrale du projet vise à maintenir le capital « arbres fruitiers » de notre région. Pour pouvoir s’approvisionner en fruits de bonne qualité sur le long terme, il est nécessaire de remplacer les arbres qui disparaissent.

A l’heure actuelle, cette mesure a permis de planter plus de 4300 arbres. Les demandes nous parviennent spontanément. Pour 2012 outre les 800 arbres soutenus par la FSP, nous avons dû faire des demandes supplémentaires à la Loterie Romande (LoRo) et au Conseil du Jura Bernois (CJB) qui nous ont soutenus respectivement pour 300 et 150 arbres en plus. En lien avec le Collectif d’associa-tions chevêche nous avons également le projet de planter plus de 100 noyers par an à partir de 2013.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Collectif chevêche								
(Ajoie uniquement)	36	100	100	56	143	196	16	647
FSP (JU et JuB)	-	-	-	837	802	804	800	3'243
LoRo (JU) & CJB (JuB)	-	-	-	-	-	-	450	450
Totaux	36	100	100	893	945	1000	1266	4'340

Nombres d'arbres plantés depuis le début du soutien au renouvellement des vergers

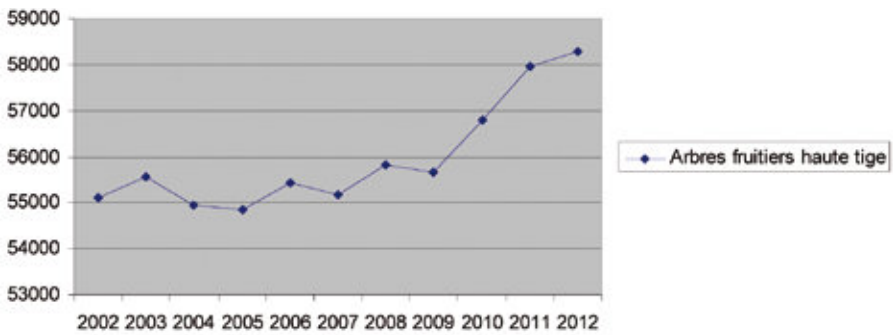
Pour chaque plantation, une convention qui définit toutes les modalités de plantation et d’entretien est établie entre la FRI et le bénéficiaire. Le bénéficiaire participe financièrement et/ou pratiquement à la plantation. Un cours de taille de formation est offert l’année qui suit la plantation.

Pour garantir au mieux la reprise et le suivi des arbres, une procédure d’octroi a été mise sur pied. Toutes les plantations sont liées à une convention. Dans tous les cas, les plantations doivent répondre aux conditions cadres pour l’octroi du soutien.

Toutes les plantations sont géo-référencées. Une liste des plantations avec la dénomination des diffé-rents bailleurs de fonds est réalisée. Pour chaque projet, des photos de la plantation sont réalisées.

Avec le relevé annuel surfaces de compensations écologiques (SCE) annoncé par les agriculteurs au Service de l’économie rural, nous avons un indicateur intéressant de l’impact de notre action. Les ef-fets de cette mesure sont visibles dans le graphique ci dessous.

Figure 7 :
Nombre d'arbres annoncés en SCE dans le canton du Jura



Le contrôle des plantations effectué par la FRI en début de l'année 2011, nous a permis de constater que les arbres sont bien entretenus. Seul un très petit pourcentage des arbres ont dépéris, conformément aux normes admissibles lorsque l'on travaille avec du matériel vivant. Une seule infraction notoire a été constatée, le bénéficiaire a été averti par un courrier. L'ensemble des arbres a été replanté à ses frais.

En collaboration avec l'association Rétropomme, nous avons également planté un verger conservatoire des variétés jurassiennes. Cette collection compte 68 variétés de pommes, poires, prunes et cerises typiques de notre région. C'est un réservoir de biodiversité génétique important.

Un autre projet de verger conservatoire pour les variétés de noyer de Romandie est actuellement en projet à Mormont (commune de Courchavon) avec l'association FRUCTUS. Les plantations auront lieu à la mi-mars 2013.

Notre système d'encouragement à la plantation a fait ses preuves. Nos procédures sont bien rôdées. Les demandes nous parviennent toujours de manière spontanée. Notre volonté est de maintenir le soutien à la plantation pour les années qui viennent.

La conservation des arbres fruitiers passe également par leur entretien. Les soutiens du FSP pour la taille en 2011 et 2012 ont été octroyés aux arboriculteurs selon un formulaire d'annonce. Les vergers déclarés ont été contrôlés afin de voir si les travaux ont bien été effectués.

Le projet INTERREG IV a soutenu l'acquisition de matériel d'entretien moderne. Cette mesure vise à appuyer l'investissement des gestionnaires de vergers dans du matériel d'entretien performant. Il a permis d'acquérir du matériel adapté et fonctionnel. Des outils tels que sécateurs électriques, échelles, pompes à traiter, scies, etc. ont pu être acquis grâce à cette mesure. Nous estimons l'impact de cette mesure comme important.

Mesure 2.2 et 2.3 Ordonnance sur la qualité écologique (OQE)

La pérennisation des vergers passe également par des mesures agricoles comme la mise en place de projets de type qualité et réseau OQE. Dans ce cadre nous avons réalisé :

- Une information sur le volet qualité de l'OQE qui a été envoyée à tous les agriculteurs. Cela a permis de plus que doubler le nombre d'arbres annoncés depuis le début du projet, passant d'env. 5'000 à 13'500 arbres. Ces arbres sont dans des vergers particulièrement intéressants pour la biodiversité.
- Un réseau écologique de type OQE, avec des mesures axées principalement sur les espèces spécifiques des vergers comme la Chevêche d'Athéna ou le Torcol fourmilier. Il s'étend sur les communes de la Baroche, Cornol et Courgenay. Parmi les mesures prévues, certaines visent à replanter ou à poser des nichoirs adaptés dans cette région qui compte environ 23'000 arbres ruitiers haute tige.

Mesure 2.4 Formation dans la filière agricole

Une journée et demie de cours en arboriculture a été intégrée dans le cursus obligatoire du CFC agricole. Ce cours pratique vise à sensibiliser et à promouvoir les vergers auprès des jeunes agriculteurs. Un cours à option de cinq demi-journées est également dispensé chaque année sur le thème des hautes tiges.

Sensibiliser la population

La sensibilisation du public est également un aspect important de notre projet. Nous désirons maintenir et renforcer le lien existant entre la population jurassienne et son verger. Pour cela nous travaillons sur trois publics cibles :

Mesure 3.1 Sensibiliser les collectivités

Les collectivités ; par la collaboration à des projets communaux de valorisation des vergers haute tige, par l'envoi d'une fiche technique sur l'état de leur verger et sur les possibilités offertes par le projet VERGERS+ à l'ensemble des communes jurassiennes.

Mesure 3.2 Sensibiliser les particuliers

Nous offrons une large palette de cours concernant l'arboriculture et la transformation. En 2012, nous avons remis sur pied une formation d'arboriculteur patentés. Celle-ci a débuté en automne, 20 personnes sont inscrites pour le premier module de 17 jours de cours.

Nous offrons également des cours « à la carte » allant de ½ jour à plusieurs jours. Les thèmes varient selon la saison et touchent des domaines comme la taille, le greffage, le suivi phytosanitaire, la distillation, le pressage et la pasteurisation des jus etc.

Ces cours sont très importants à nos yeux pour maintenir le verger jurassien à long terme. Savoir entretenir les arbres et valoriser ses fruits est une garantie pour maintenir un grand nombre d'arbres en production. Raison pour laquelle nous devons poursuivre nos efforts dans cette mesure particulière.

Mesure 3.3 Sensibiliser les écoles

Nous cherchons à sensibiliser et à promouvoir les fruits régionaux dans les écoles. Cela passe par plusieurs actions comme la mise en place d'un distributeur à pommes au collège de Delémont, par exemple. Nous proposons également des activités comme la plantation de vergers avec des classes d'école, dans le but de sensibiliser les enfants sur l'importance des vergers.

Valoriser l'image des vergers

Mesure 4.1 promouvoir les vergers dans l'offre touristique

Actuellement, un projet de musée des alambics est en cours de réalisation. Le canton du Jura a reçu en prêt de longue durée une collection de 180 pièces de la part de la Régie Fédérale des Alcools. Ce prêt est conditionné à la création d'un lieu d'exposition permanent et dynamique. La Station d'arboriculture en partenariat avec l'association Fruits du Jura est chargée de la réalisation du projet.

Etudier les vergers

Mesure 5.1 suivi scientifique

Dans le courant de l'année 2009, une étude économique de la gestion des vergers haute tige a été réalisée pour la valorisation des fruits à cidre. Les charges et produits réalisables dans un verger à haute tige ont été évalués, en tenant compte des possibilités de soutiens financiers octroyés par la Confédération. Cette approche a notamment pu être utilisée dans le cadre des cours de formation d'arboriculteurs patentés.

La mise à jour du recensement d'arbres fruitiers haute tige de 2005/06 et le relevé dans le Jura bernois est réalisé selon les ressources disponibles. Nous avons pour le moment mis à jour 2 communes du Jura et réalisé le recensement de la région du Petit Val dans le Jura bernois.

Nous cherchons également à développer et à augmenter la qualité gustative des produits issus de l'arboriculture. Ce travail passe par la dégustation des produits. Nous encourageons, par exemple, les producteurs de jus de fruits à participer au concours du Centre Romand de Pasteurisation. Nous avons également remis sur pied un petit concours régional des eaux-de-vie. Cette démarche crée une émulsion positive chez les producteurs qui progressivement parviennent à offrir des produits de haute qualité.

Concours Interjurassien des Eaux-de-vie

Le 2^e Concours Interjurassien des Eaux-de-vie, organisé par la Fondation Rurale Interjurassienne s'est déroulé le 18 octobre 2012 à Courtemelon. Il fait suite à l'ancien Forum romand des eaux-de-vie, repris par DistiSuisse. Les objectifs sont de favoriser la qualité des produits et d'offrir à tous les producteurs la possibilité de les faire évaluer.

Le Concours Interjurassien des Eaux-de-vie a comme buts de :

- 1) Encourager la production d'eaux-de-vie de bonne qualité,
- 2) Permettre aux producteurs d'obtenir une appréciation objective de la qualité de leurs produits,
- 3) Favoriser la promotion des eaux-de-vie interjurassiennes,
- 4) Contribuer à faire connaître au public les types et caractéristiques d'eaux-de-vie produites,
- 5) Encourager une saine émulation entre les producteurs.

Les eaux-de-vie et liqueurs provenant du Jura, Jura bernois, Bâle Campagne et Bâle Ville ont été dégustées par un jury de dégustateurs confirmés, composé de distillateurs, spécialistes en eau-de-vie et consommateurs avertis, présidé par M. Julien Ducruet, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de Changins. La dégustation a été effectuée à l'aveugle, selon le schéma proposé par Agroscope Changins-Wädenswil (ACW). Les échantillons ont été notés sur une échelle de 20 points.

Pour chaque produit présenté, les producteurs reçoivent le détail des notations et le résultat obtenu, assortis d'éventuelles remarques qualitatives.

Sur les 74 échantillons présentés par 24 producteurs, on trouve 6 médailles d'or, 11 d'argent et 22 de bronze.

Le titre d'eau-de-vie de l'année a été décerné à M. Rémy Oувray de Chevenez pour sa Damassine AOC 2010

Le meilleur producteur est M. Frédéric Schneider de la Distillerie Schneider à Cornol avec cinq produits médaillés et une moyenne de 17,2 sur 20 points.

Le niveau de qualité élevé des produits présentés cette année a été relevé par le jury.

3.2.12 Réseaux écologiques

Réseau OQE Baroque+

L'année 2012 rime avec les trois ans d'activité du réseau Baroque+. Il est temps de faire un premier bilan via un rapport intermédiaire. Une séance de travail a eu lieu en novembre afin de trouver des solutions dans les zones pauvres en biodiversité. De nombreuses idées ont surgi et la plupart des zones déficitaires seront morcelées d'ici 2015 et la fin de la première période de mise en réseau. A noter encore que la FRI a été consultée dans le cadre de l'amélioration foncière simplifiée de Miécourt pour la mise en place de surfaces écologiques.

Réseau OQE d'Alle

Alle est une extension du réseau écologique de Baroque+. Le but est de pouvoir fusionner ces deux réseaux en 2015 alors que Baroque+ aura terminé sa première période de six ans. Le défi est donc d'obtenir toutes les conditions de reconduction en quatre ans et non en six. Etant donné que bon nombre d'agriculteurs sont concernés par les deux réseaux, l'enthousiasme est au rendez-vous et les objectifs devraient être atteints.

Réseau OQE Vendeline-Coeuvatte

La première période de mise en réseau s'étant terminé en 2011, une demande de reconduction d'une nouvelle période de six ans a été formulée en parallèle à la transmission du rapport final. Ce réseau écologique fonctionnant bien, sa reconduction a ainsi été acceptée par les autorités cantonales. Tous les agriculteurs de la première période continuent à participer au développement du réseau OQE.

Réseau OQE Delémont

Le réseau écologique du chef-lieu jurassien peine à trouver son rythme de croisière. Si globalement, les éléments de nature écologique sont bien répartis dans l'ensemble du périmètre, le nombre de surface de compensation écologique mises en réseau est faible. Nous espérons que de nouveaux adhérents prendront part à l'animation du réseau OQE.

Réseau OQE Chevenez

Ce réseau va entrer dans sa troisième année de fonction. Le dynamisme des agriculteurs est excellent et l'ensemble des zones pauvres en biodiversité devrait disparaître.

Réseau OQE de Haute-Ajoie

Après avoir testé l'enthousiasme des agriculteurs à Chevenez, une extension englobe l'ensemble de la commune de Haute-Ajoie à partir de cette année. Les entretiens individuels ont eu lieu ce printemps chez 14 exploitants. A terme, une fusion avec le réseau écologique de Chevenez est souhaité, et ce, dès 2016 si possible.

Réseau OQE de Boécourt

Ce petit réseau localisé sur la commune de Boécourt est la première pierre du futur réseau OQE Haute-Sorne (Glovelier, Bassecourt, Courfaivre et Develier) qui débutera, en principe, en 2013. Le réseau écologique de Boécourt est un bon moyen de tester les mesures qui seront prises pour le grand réseau de Haute-Sorne. A la suite des entretiens du printemps 2012, dix exploitants ont adhéré.

Réseau écologique de Bourrignon

Ce réseau est tout à fait semblable à celui de Boécourt, dans le sens où il sera voisin d'un réseau OQE plus vaste, celui du Haut-Plateau prévu en 2013. Les agriculteurs de Bourrignon ont une longue tradition de création de projet collectif. La coopérative de machines de Bourrignon est plus que cinquante-

naire et réunie près de 90% des exploitants du village. C'est dans ce contexte que les entretiens ont eu lieu au printemps 2012. La volonté d'améliorer la qualité écologique des zones les plus pauvres a été exprimée dès les premières rencontres et des solutions ont été proposées pour 2013 déjà. Nous espérons que quelques agriculteurs supplémentaires rejoindront les quatorze inscrits en 2012.

Réseau écologique des Franches-Montagnes

Ce projet ambitieux, puisqu'il souhaite réunir l'ensemble des agriculteurs situés sur le plateau franc-montagnard, a débuté en 2012. La mise sur pied d'entretiens individuels de près de deux cents exploitants à mobiliser de nombreux conseillers. Au final, 174 adhérents ont signé un contrat « réseau OQE ». La diversité de milieux naturels fait la richesse des Franches-Montagnes. Malheureusement, la plupart sont isolés les uns des autres. Par ce réseau écologique, il est à espérer que le brassage des gènes des différentes espèces et populations soit assuré.

3.2.13 Projet pilote qualité du paysage

Après une première année de réflexion, de consultation et de conciliation, le projet est entré en 2012 dans une phase de concrétisation. Un premier pas a été franchi au début de l'année avec l'achèvement du rapport de projet qui a été soumis à l'Office fédéral de l'agriculture. Dans sa prise de position, l'OFAG s'est plu à relever de nombreuses qualités au projet qui lui avait été soumis. Il a néanmoins fait part d'un certain nombre de points qui méritaient une adaptation. Après avoir réalisé les quelques ajustements souhaités, le projet a pu entrer dans sa phase de mise en œuvre. Le projet a été bien accueilli par les agriculteurs inclus dans le périmètre car les demandes de participation se situaient à plus de 85 %. Des entretiens individuels avec chaque exploitant ont été conduits par les collaborateurs de la FRI pour expliquer les conditions de participation et pour analyser quels étaient les éléments paysagers qui pouvaient être pris en compte dans le projet. Cette phase de dialogue s'est prolongée sur toute la deuxième moitié de l'année 2012. Finalement 78 % des exploitations agricoles et 85 % des exploitations d'estivage concernées ont signé un contrat d'engagement et participent ainsi au projet. Les contributions à la qualité du paysage pourront être distribuées pour les deux années de la phase pilote (2012 et 2013) et les récentes décisions parlementaires concernant la nouvelle politique agricole 2014-2017 permettent d'envisager avec optimisme la pérennisation des mesures introduites par le projet pilote.



3.3 Production animale

3.3.1 Plans d'alimentation et suivi de troupeau

L'alimentation des bovins, et des vaches laitières en particulier, est toujours une des activités principales du domaine production animale. Le nombre de suivis de troupeau laitier avec plan d'alimentation individuel adapté à chaque contrôle laitier est resté assez stable en 2012 avec 16 suivis.

En plus, une demi-douzaine de plans globaux ont été effectués afin de contrôler la ration durant l'hiver. Le domaine continue de développer son offre d'audit de troupeau et nous avons ainsi pu répondre à quelques demandes.

Nous utilisons régulièrement la méthode Obsalim développée par le Dr Bruno Giboudeau dans le cadre des suivis et des audits de troupeau. La méthode consiste à poser un diagnostic alimentaire sur la base d'observations sur les animaux. Le diagnostic Obsalim permet de mettre le doigt sur les points faibles de la ration et les réglages à effectuer, ainsi que de vérifier si les teneurs des fourrages ont été correctement estimées. La méthode Obsalim est aussi pratiquée dans le cadre de groupes d'intérêt. Les participants apprennent la méthode tout en la pratiquant sur différents élevages. Suite au diagnostic, le résultat suscite de bons échanges entre praticiens et des propositions sont faites pour améliorer l'efficacité de la ration et/ou diminuer les risques d'acidose. Parfois un plan d'alimentation global est effectué suite au diagnostic afin de pouvoir préciser les réglages alimentaires à effectuer.

En début d'hiver, nous avons pu constater des taux d'urée faible dans le lait. Ces taux bas ont été confirmés par les observations alimentaires. En effet un grand nombre de diagnostics Obsalim ont mis en évidence un manque de protéine dans les rations. Les fourrages conservés 2012 sont donc plutôt pauvres en protéine et c'est peut-être le temps froid de l'été qui explique cela.



Une ration équilibrée et suffisamment pourvue en fibres augmente les performances et améliore la santé des animaux.

3.3.2 Autres prestations

Expertises

Une dizaine d'expertises ont été effectuées en 2012. Il s'agissait en majorité de cas d'accidents, dont 2 dû à la foudre et d'une appréciation de la qualité de foin.

Visites d'herbage / de pâture

Le domaine production animale collabore avec le domaine production végétale pour la mise sur pied de visites d'herbages et de pâture. Le tableau récapitulatif de l'ensemble des visites se trouve au chapitre 3.2.3 production végétale.

Au printemps 2012 le domaine production végétale a organisé un grand nombre de visites en lien avec la forte pullulation de campagnols que nous avons subie dans la région. Ainsi, une seule visite supplémentaire a été organisée par le domaine PAN.

Prestations diverses

A côté des tâches principales, les conseillers et conseillères du domaine sont régulièrement sollicités sur divers thèmes touchant à la production animale. Pour 2012 on peut citer en particulier des aides au fonctionnement d'Agate ainsi que des conseils pour corriger des erreurs dans Anicalc, le calculateur du nombre d'UGB pour la période de référence. Les questions de détention des animaux nous ont aussi particulièrement occupés en 2012 à cause des délais transitoires pour l'application de la loi sur la protection des animaux qui arrivent à échéance au 31 août 2013.

3.3.3 Relations externes et collaborations

Expositions de bétail laitier

Arc Jurassien Expo

La 16ème édition de l'exposition de bétail laitier Arc Jurassien Expo s'est déroulée le 17 mars. La FRI apporte un appui à la manifestation en assumant la gérance de l'expo organisée par les fédérations d'élevage de Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois. Ce mandat comprend, en plus des tâches habituelles, l'administration du site internet. L'édition 2012 a vu défiler 170 vaches d'un très bon niveau concourant dans les différentes catégories. Le public a pu admirer une quarantaine de veaux présentés par des enfants.

La nouveauté de cette édition était la présence d'une dizaine de bêtes de race à viande présentées par des éleveurs de la région. Cette édition a donc permis d'encore mieux réunir, dans un lieu commun, les éleveurs laitiers et allaitants



Photo finale de l'Arc Jurassien Expo 2012

Marché-Concours du Jura bernois

La 34ème édition du Marché-Concours organisé par la fédération d'élevage de la race tachetée rouge du Jura bernois a eu lieu le 12 octobre au manège d'Orange à Tavannes. La FRI a collaboré à l'organisation de la manifestation en apportant son appui pour la gestion des inscriptions en ligne des animaux et la publication du palmarès en fin d'après-midi sur le site www.arcjuexpo.ch.



Classement de la catégorie no 21, Red-Holstein, au Marché-Concours du Jura bernois à Tavannes

ADCF et Agridea

Afin de pouvoir établir les références de l'année en cours, l'observation des stades de développement des prairies lors de la première pousse du printemps est nécessaire. Ces références constituent une aide précieuse l'automne et l'hiver suivant pour l'évaluation des teneurs des fourrages conservés. Ces observations sont organisées et coordonnées par l'Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF). La FRI y participe et se sont à nouveau 4 parcelles dans différents zones thermiques de la région qui ont été suivies durant le printemps 2012.

Concernant la croissance de l'herbe, on peut dire que l'année 2012 était proche de la moyenne des années 1995-2012 et environ 12 jours plus tardive que 2011 qui avait été particulièrement précoce (selon FT 2.7.1 ADCF).

Le Groupe intercantonal « production animale », animé par Agridea, a pour but de coordonner les activités de la production animale pour la Suisse romande et le Tessin. Deux personnes représentent la FRI dans ce groupe qui s'est réuni à deux reprises en 2012.

La FRI a organisé la 1^{ère} rencontre qui a eu lieu aux Reussilles le 22 mai. C'était l'occasion d'effectuer le bilan des activités de formation continue organisées par les cantons romands. L'après-midi les conseillers et conseillères ont pu visiter un élevage pratiquant le vêlage saisonnier.

La 2^{ème} rencontre était organisée à Carrouge dans le canton de Vaud. Les discussions ont porté en particulier sur les programmes de formation continue de l'hiver à venir dans les différents cantons, ainsi que sur la mise à jour des coûts d'élevage. Le groupe a décidé de mettre sur pied un événement un peu particulier. Il s'agissait d'une journée de mise à jour sur la méthode Obsalim, alliant théorie et pratique, et destinée aux conseillers-ères agricoles et vétérinaires. Cette formation a eu lieu en novembre 2012. Il a aussi été décidé d'organiser un cours Agridea sur le parasitisme des bovins, cours qui aura lieu en juin 2013 dans le Jura bernois.

Le Groupe intercantonal « construction » est aussi animé par Agridea. Deux rencontres ont eu lieu dont une aux Bois. Parmi les sujets abordés, le point fort était la mise aux normes des exploitations détenant des bovins et les démarches entreprises dans les divers cantons pour informer les éleveurs. Pour rappel, le délai transitoire pour la mise aux normes des étables échoit au 31 août 2013.

3.3.4 Projets particuliers en production animale

Concours un maximum de lait par les fourrages

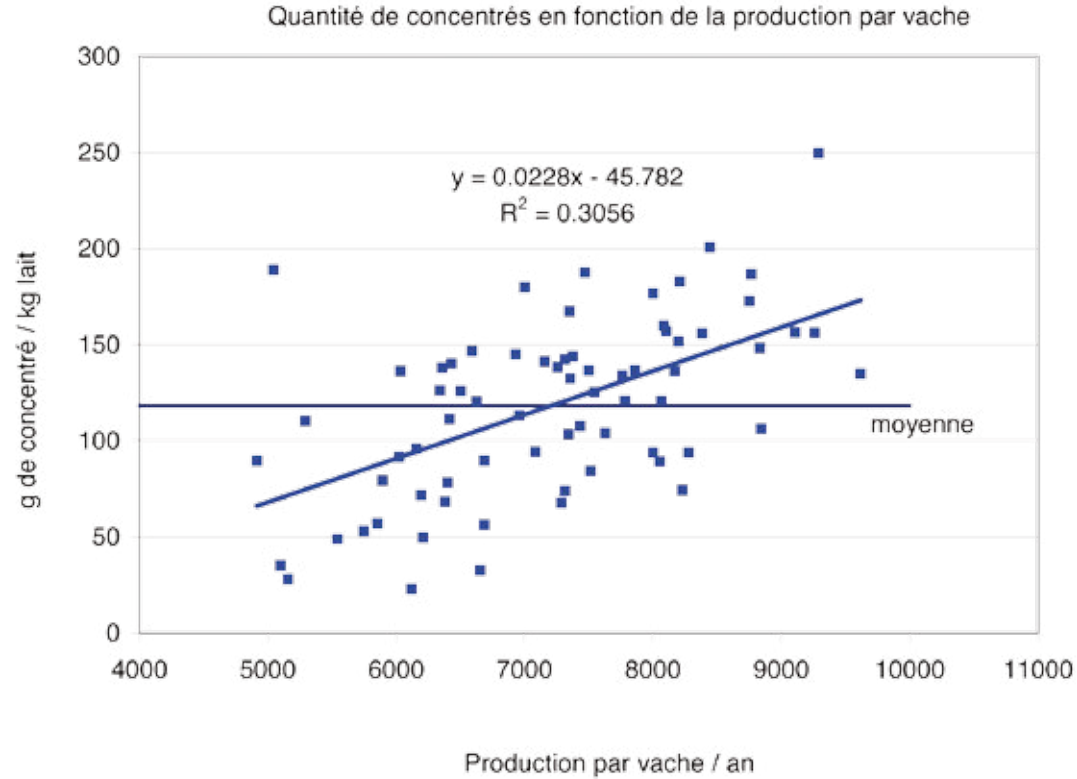
Dans le but d'augmenter la rentabilité de la production laitière et d'encore mieux valoriser le potentiel régional de production, une deuxième édition du concours « Un maximum de lait par les fourrages » a été mis sur pied durant l'hiver 2011-2012. Il a été organisé en partenariat avec MIBA et Landi Arc-Jura SA. 75 exploitations laitières du Jura et du Jura bernois ont participé au concours et les 12 meilleurs ont été récompensés pour leurs excellents résultats. Ils ont reçu leur prix, sur le ring, lors de l'exposition de bétail Arc Jurassien Expo, samedi 17 mars 2012.



Lauréats du concours « Un maximum de lait par les fourrages » avec les représentants des sponsors et le directeur de la FRI.

Figure 8 :
Concours maximum de lait

Les exploitations ont distribué en moyenne 118 g de concentrés par kg de lait. A même production, la quantité de concentrés est très variable. Cela montre un certain potentiel d'amélioration des pratiques d'alimentation.



Commission cantonale ovins-caprins (JU)

La commission a pour objectifs d'analyser la rentabilité des élevages ovins et caprins sur le territoire du Canton du Jura et de proposer des mesures susceptibles de l'améliorer. Un conseiller FRI s'occupe du secrétariat de la commission.

2012 a été une année de transition car le montant alloué par le Gouvernement pour la mise en route des propositions retenues ne serait versé qu'en 2013. Deux rencontres ont eu lieu en fin d'année pour organiser et planifier la campagne 2013 qui se concentrera sur la mise en valeur des cabris.

Statut sélénique et immunologique des troupeaux de bovins allaitants dans le Jura et le Jura bernois

Ce projet de recherche, initié par la FRI, est mené en collaboration avec la Clinique vétérinaire du Vieux-Château à Delémont et la station de recherches Agroscope Liebefeld Posieux (ALP). Un doctorant vétérinaire a été engagé pour réaliser la partie expérimentale et il est encadré par une professeure de l'Université de Berne (Vetsuisse, Berne).

Les résultats de cette étude permettront d'évaluer précisément le niveau de carence en sélénium des bovins dans le Canton du Jura et le Jura bernois. En effet, les teneurs en sélénium dans le sang et les fourrages, la complémentation adéquate et les interactions avec diverses pathologies sont une préoccupation d'actualité pour les éleveurs. Les vétérinaires et la FRI souhaitent également améliorer respectivement la prévention, les traitements et le conseil en alimentation bovine.

La phase expérimentale a débuté en décembre 2011 et s'est poursuivie jusqu'en mars 2012. Le doctorant s'est rendu chez les agriculteurs inscrits pour cette expérimentation. Du sang a été prélevé sur des vaches tarées et une enquête a été menée sur le système alimentaire et la complémentation minérale des animaux. Puis, une deuxième série de visites a eu lieu sur les mêmes exploitations pour le prélèvement de sang aux veaux nouveaux-nés. Les échantillons de sang et de fourrage ont été congelés dans un premier temps, puis analysés dans les laboratoires collaborant au projet. La mise en valeur des résultats a donc pu débuter fin 2012 et il est déjà prévu des présenter les résultats aux éleveurs allaitants en mars 2013.

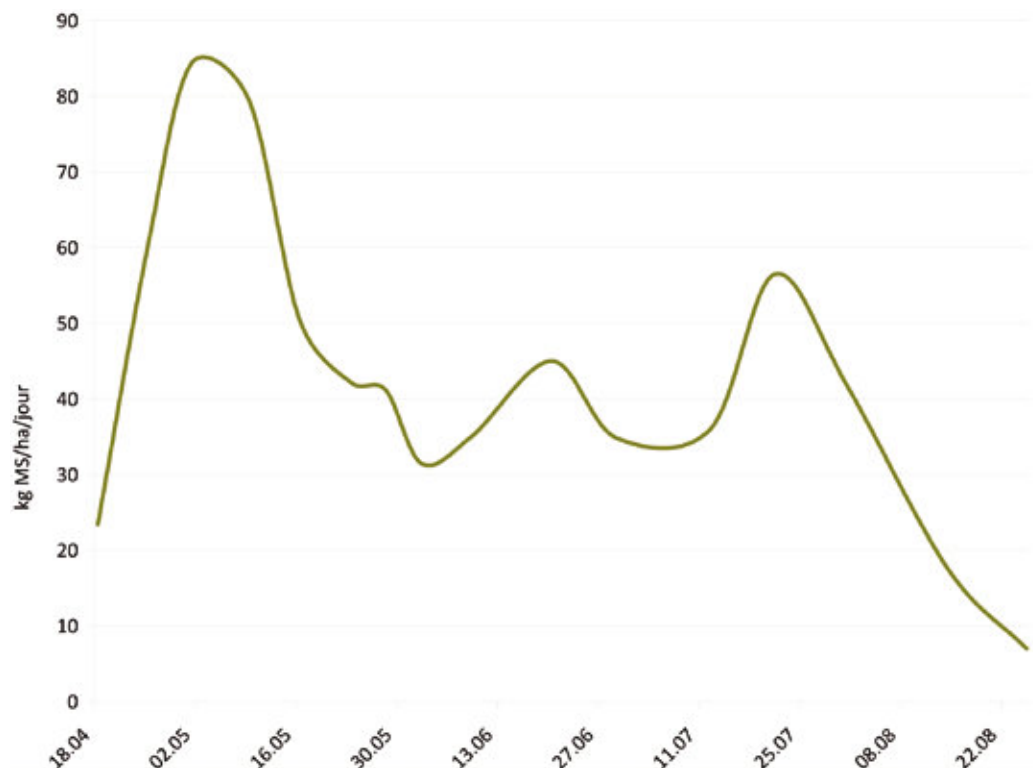
Relevés de croissance de l'herbe

Un conseiller FRI effectue chaque année des relevés de croissance de l'herbe à l'aide d'un herbo-mètre (mesure de la hauteur compressée sous un plateau). En 2012 des mesures ont été effectuées sur 4 parcs pâturés à une altitude de 800 m sur sol superficiel.

Après le pic de croissance, la pousse peut être qualifiée de très moyenne mais régulière sur l'été. Après la fauche d'un parc au printemps, les jours de réserves sont restés bas tout au long de la saison en lien avec la faible pousse de l'été.

Les mesures ont été arrêtées fin août par manque de disponibilités durant l'automne

Figure 9 : Croissance de l'herbe durant la saison 2012



Projet parasites gastro-intestinaux des bovins : prévention et lutte par la gestion des pâtures et l'utilisation d'un champignon nématophage

Ce projet, mené en collaboration avec le FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique), avait pour but d'élaborer des méthodes alternatives de prévention et de lutte contre les parasites gastro-intestinaux des bovins. Les essais se sont déroulés sur des exploitations agricoles et ont servi à tester différentes manières de gérer les pâtures des jeunes bovins afin de réduire la pression parasitaire. D'autre part l'essai visait à vérifier l'efficacité d'un champignon nématophage (Duddingtonia flagrans) qui permet de diminuer le nombre de larves de parasites dans des pâturages fortement infestés.

Les essais se sont terminés en fin de saison 2011. L'année 2012 a été consacrée à la mise en valeur des données du projet et à l'élaboration d'une fiche technique qui présente les méthodes testées, et notamment un outil utilisé comme guide pour une gestion ciblée des pâtures des jeunes bovins. Cet outil permet tout d'abord d'estimer la pression parasitaire sur son exploitation. Puis, c'est une aide pour repérer les facteurs de risque et donc les éléments qui pourraient être modifiés afin de diminuer la pression parasitaire et de mieux contrôler les parasites. La fiche technique paraîtra dans le courant de l'année 2013.

Des essais d'homologation du champignon nématophage ont été organisés fin 2012 et se dérouleront au FiBL courant 2013. Ces nouveaux essais organisés et conduits par le FiBL permettront d'achever l'ultime étape de développement de cette méthode biologique de contrôle des parasites internes des bovins.



Des génisses heureuses de brouter dans les pâturages avec peu de parasites et bloquées juste le temps de l'échantillonnage des bouses

Projet Production laitière durable dans la région jurassienne : diminution des antibiotiques et augmentation de l'autonomie alimentaire

Un nouveau projet de recherche-vulgarisation a été élaboré en 2012 en collaboration avec le FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique). Ce projet vise à diffuser des méthodes innovantes développées par le FiBL et à les mettre directement en pratiques dans des élevages de la région. Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien de la Fondation Sur-la-Croix. Il démarrera début 2013 et durera jusqu'à fin 2015.

Le premier volet du projet porte sur la santé de la mamelle, le but étant de maintenir des mamelles en bonne santé avec une haute qualité du lait, tout en diminuant l'emploi d'antibiotiques. Les mammites aiguës sont traitées en priorité sans antibiotique et notamment au moyen de l'homéopathie et d'huiles essentielles. Un accent particulier est porté sur la prévention par un conseil personnalisé sur l'alimentation, l'organisation du troupeau et la technique de traite. On vise également à utiliser moins d'antibiotiques pour le tarissement des vaches laitières.

Un deuxième volet du projet vise une plus grande autonomie alimentaire des élevages laitiers. Il y a deux manières d'atteindre ce but, soit par la diminution des aliments concentrés distribués aux bovins ou en augmentant la part d'aliments produits sur la ferme. D'une manière ou d'une autre, pour être économiquement rentables, ces démarches nécessitent de bons fourrages de base et un excellent équilibre des différents composants de la ration.



Des mamelles saines sans antibiotiques et d'excellents fourrages pour une plus grande autonomie alimentaire du troupeau laitier

3.3.5 Apiculture

La FRI collabore activement, avec les deux Fédérations d'apiculture du Canton du Jura et du Jura bernois, dans la formation de base des personnes qui souhaitent commencer l'apiculture. Une vingtaine de personnes ont suivi le cours de base qui a duré sur l'année à raison d'env. 15 demi-journées. Une conférence de la fédération suisse d'apithérapie a eu lieu en janvier à Courtemelon, une centaine d'apiculteurs du Jura et Jura bernois ont participé.

Le monitoring de pertes de colonies a été reconduit en étroite association avec le Service vétérinaire cantonal, les résultats ont été publiés dans la Revue de la Société Romande d'apiculture (SAR). On a pu relever que la perte moyenne de colonies dans la région a été plus faible que la moyenne nationale. Env. 30 % pour le Jura et Jura bernois contre près de 50 % pour la Suisse.

Le programme d'aide aux apiculteurs « alerte varroa » n'a plus été reconduit sur décision de l'Assemblée générale des apiculteurs de la Fédération du Jura.

Le projet Interreg « floraison tardive de couverts environnementaux » a été accepté. Pour rappel, il s'agit d'une étude scientifique soutenue par l'Europe, la Confédération Suisse (OFAG), la République et Canton du Jura, Agroscope ALP, la FRI, les régions de Haute-Savoie et Rhône-Alpes ainsi que les apiculteurs de ces régions, sur les effets de la floraison tardive d'engrais vert (phacélie) et des répercussions sur l'hivernage des colonies d'abeilles. L'étude portera également sur l'hypothèse que ces engrais verts pourraient être toxiques pour les abeilles lorsqu'ils sont plantés à la suite de cultures traitées avec un insecticide de la famille des néonicotinoïdes.

L'étude a démarré avec 30 ruches en Ajoie, 30 ruches en Haute Savoie et 30 ruches en Isère. Le comité de pilotage s'est réuni à 3 reprises et le plan d'action a été respecté. Nous sommes en attente des résultats des analyses des laboratoires. Aucune publication ne sera faite en l'état et avant la fin de l'étude (printemps 2014), en accord avec Agroscope – Liebefeld.

3.4 Gestion d'entreprise et économie rurale

3.4.1 Prestations délivrées

En 2012, les conseillers de la FRI ont délivrés 4'436 heures de conseil dans le domaine de la Gestion d'entreprise (Tableau 32). Avec une légère contraction de quelque 2%, cet indicateur s'inscrit dans la moyenne des années 2009 à 2011.

Tableau 32 : Evolution des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise entre 2009 et 2012

	2009	2010	2011	Ø 2009-2011	2012	Part au total	Evolution Ø 09-011 à 2012 absolue	relative
Assainissements financiers Recherches de fonds	231	251	342	275	334	8%	59	22%
Association - collaboration	258	346	276	293	270	6%	-23	-8%
Conseil téléphonique & courriels	469	559	573	533	546	12%	12	2%
Conseils & Expertises juridiques	737	1120	833	897	655	15%	-241	-27%
Construction : croquis - plans - volumes - coûts est.	193	292	248	245	243	5%	-1	-1%
Construction : financement-viabilité	1058	1326	1072	1152	1100	25%	-51	-4%
Orientation stratégique	336	366	414	372	304	7%	-68	-18%
Suivi de gestion	121	132	78	110	94	2%	-16	-15%
Transfert de patrimoine	524	540	922	662	886	20%	223	34%
Total	3932	4936	4761	4543	4436	100%	-107	-2%

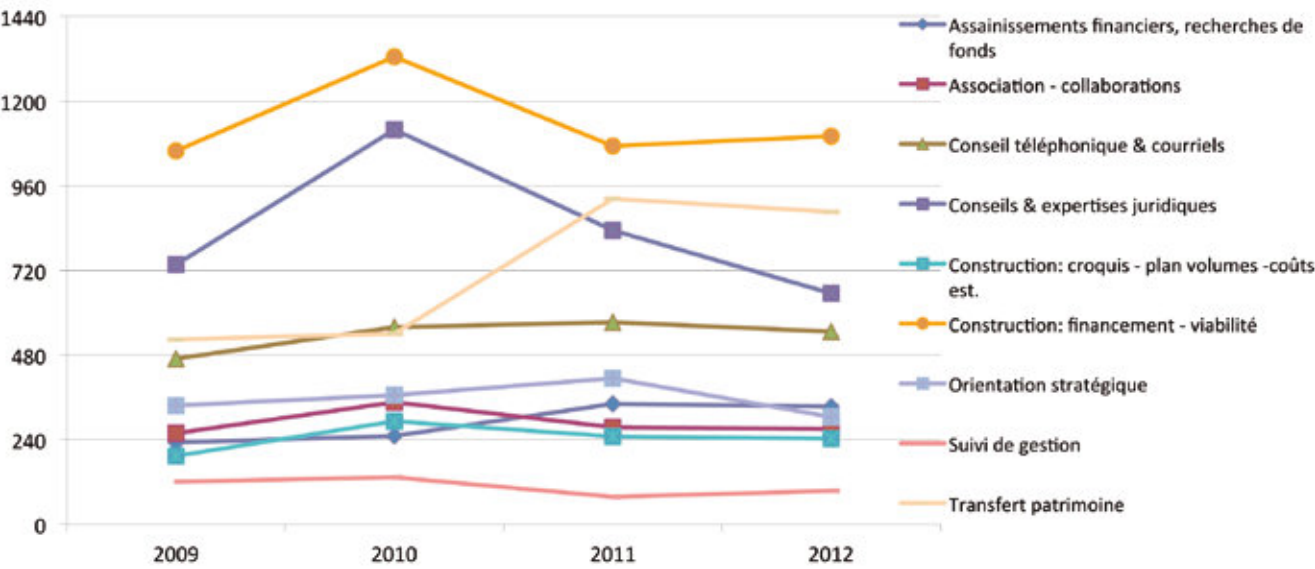
Les travaux relatifs au financement et à la viabilité de projets de construction représentent le 25% de l'ensemble, alors que les conseils dans le domaine du transfert du patrimoine se situent à 20%. Les conseils & expertises juridiques ainsi que les conseils téléphoniques & courriels atteignent respectivement 15% et 12% du total. Les mandats d'orientation stratégique représentent 7% des demandes traitées. Le solde de 28% se répartit entre les diverses tâches suivantes : assainissements financiers & recherches de fonds, accompagnement de formes de collaborations, conseil technique dans le domaine des constructions rurales, suivis de gestion et divers.

La Figure 10 reprend visuellement les principaux éléments décrits dans le Tableau 32. Les remarques suivantes peuvent être faites :

- **Les faits :** les prestations en relation avec le financement et la viabilité de projets de construction diminuent pour s'établir à un niveau inférieur à la moyenne 2009-2011. **Interprétation :** cette situation s'explique par le fait que nombre d'exploitants reportent leurs décisions d'investissement en raison des incertitudes relatives à la future politique agricole et au faible niveau du prix du lait.
- **Les faits :** à l'inverse, les prestations en matière de transfert de patrimoine augmentent de plus de 1/3 par rapport aux références 2009-2011. **Interprétations :** cette augmentation trouve probablement en partie son origine dans les incertitudes relatives à la transmission ou non au successeur des contributions à la transition dans le cadre de la PA 14-17. Certains ont parfois fait le choix d'anticiper la remise de l'exploitation à un descendant de manière à limiter les risques de diminution des paiements directs dès 2014. D'autre part, le savoir-faire des conseillers concernés a pour conséquence que la FRI est largement reconnue comme un partenaire important apportant une réelle plus-value lors de l'accompagnement du processus de remise/reprise de domaine.
- **Les faits :** depuis quelques années, les prestations dans le domaine juridique, notamment en lien avec la Loi sur le bail à ferme (LBFA) et la Loi sur le droit foncier rural (LDFR), tendent à diminuer. **Interprétation :** Cette diminution s'explique particulièrement par une moindre sollicitation des autorités, notamment du canton de Berne.

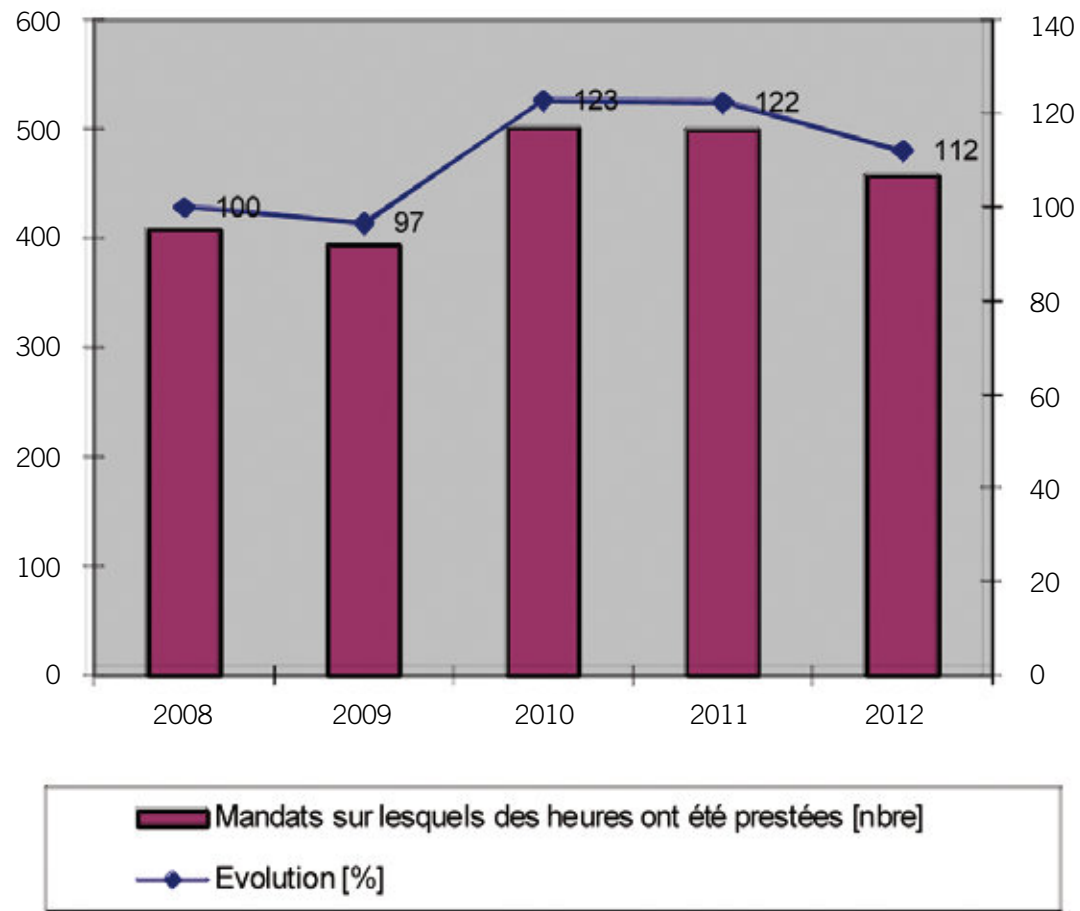
- **Les faits :** en 2012, les prestations délivrées dans le domaine des assainissements financiers et des recherches de fonds a augmenté de quelque 22% par rapport à la moyenne 2009-2011.
Interprétation : au cours de l'année écoulée, les conseillers ont été amenés à réaliser un nombre croissant de rapports à destination de l'Aide suisse aux montagnards, une institution qui soutien de manière importante de nombreux projets d'investissement dans la région.
- **Les faits :** les conseils en matière d'orientation stratégique ont diminué de quelque 18% en 2012.
Interprétation : d'une part, il est probable qu'un certain nombre d'exploitants repousse ce type de réflexion jusqu'au moment où les conséquences concrètes de la PA 14-17 seront connues. D'autre part, si la demande initiale des clients correspond assez rarement à une demande d'orientation stratégique (7%), cette dimension est ensuite régulièrement intégrée dans d'autres types de prestations. C'est particulièrement le cas dans les conseils en lien avec une construction rurale et/ou un transfert du patrimoine.

Figure 10 : Evolution des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise



Si le temps de travail presté est un bon indicateur de l'activité de la FRI en matière de conseil en gestion d'entreprise, il ne donne pas d'information sur le nombre de dossiers actifs. En 2011, les conseillers en gestion de la FRI ont délivrés des prestations sur 457 mandats différents (Figure 11). Ce chiffre est proche de la moyenne des années 2009-2011. Rapporté aux quelque 1'600 exploitations du Jura et du Jura bernois, cela signifie qu'en 2012, les conseillers en gestion de la FRI ont délivrés des prestations à près du 30% des exploitations de la région.

Figure 11 : Evolution des mandats de conseil en gestion sur lesquels des heures de travail ont été délivrées



3.4.2 Méthodologie

Les conseillers en gestion d'entreprise de la FRI sont régulièrement amenés à fournir des « budgets », à la demande des partenaires financiers des exploitations. En 2012, les documents élaborés ont été profondément remaniés. Nous parlons désormais de rapport de faisabilité. Ce rapport intègre notamment, comme jusqu'à présent, l'évolution prévisible d'une ou plusieurs variantes calculées. Les notions de rentabilité, de solvabilité et de solidité de l'entreprise ont notamment été précisées. Des indicateurs et des valeurs cibles ont été définis.

Figure 12 :
Appréciation de la rentabilité, de la solvabilité et de la solidité de l'entreprise

Questions	Reformulation des questions en langage commun	Indicateurs	Valeurs cibles et appréciations
L'entreprise sera-t-elle rentable ?	Est-ce que l'entreprise augmente sa richesse ?	Modification du capital propre : <i>MCP</i>	Min. CHF 0.– dès CHF 15'000.– bon dès CHF 30'000.– très bon
L'entreprise sera-t-elle solvable ?	Est-ce que l'entreprise peut faire face à ses obligations financières ? Est-elle en mesure de payer ce qu'elle doit à des tiers dans les délais ?	Trésorerie nette globale : <i>TNG</i>	Min. CHF 0.– dès CHF 50'000.– bon dès CHF 100'000.– très bon
L'entreprise sera-t-elle solide ?	Quelle est la capacité de l'entreprise à maintenir une rentabilité et une solvabilité en cas d'apparition de risques imprévus ?	Diminution de la MBC au-delà de laquelle la MPC devient négative : $MCP \times 1.48 / MBC$	Min. 5% Dès 10% bon Dès 20% très bon
		Diminution de la MBC annuelle moyenne au-delà de laquelle la TNG devient négative à la fin de la 7 ^e année : $TNG_{fin} / 7 \times 1.48 / MBC_{moyenne}$	Min. 5% Dès 10% bon Dès 20% très bon

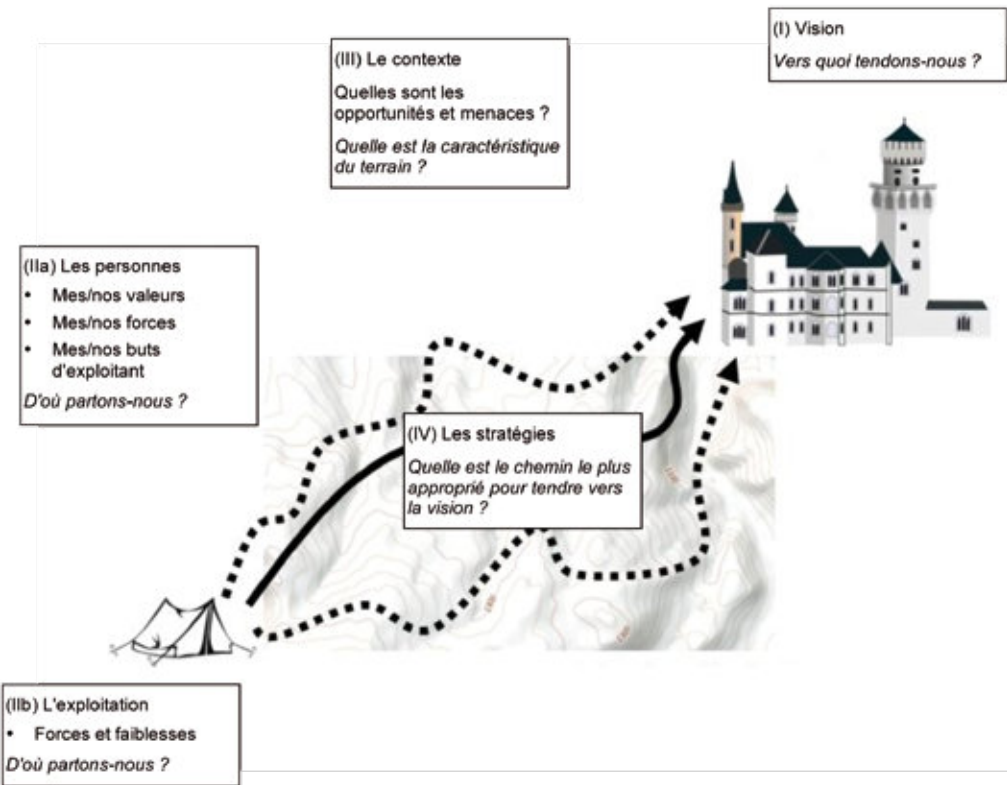
3.4.3 Les défis pour l'année 2013

La mission de la FRI contient notamment l'élément suivant : « Soutenir et accompagner la population rurale dans les mutations en cours ». Compte tenu, en particulier du contexte de l'évolution de la politique agricole, les conseillers en gestion de la FRI auront plusieurs défis à relever au cours de l'année à venir :

- **Situation :** l'ordonnance sur la protection des animaux est entrée en vigueur au 1er septembre 2008. Pour la mise en application de certains articles, celle-ci prévoyait un délai transitoire de 5 ans. A partir du 1^{er} septembre 2013, les exploitations devront se conformer aux nouvelles exigences. Un certain nombre d'exploitants devront entreprendre des démarches pour assainir leurs bâtiments. **Questionnement :** faut-il investir ? Si oui, comment et pour quelle production ?
- **Situation :** le futur système des paiements directs en vigueur dès le 1^{er} janvier 2014 provoquera une baisse des paiements directs pour un certain nombre d'exploitations. Les exploitations de plaine avec une charge élevée en bétail seront particulièrement concernées. **Questionnement :** comment évolueront les paiements directs de mon entreprise ? En cas de diminution, comment puis-je compenser cette perte ?

Dans les deux situations pré-décrites, il apparaît que le contexte forcera bon nombre d'exploitants à se poser des questions fondamentales relatives à la stratégie de leur entreprise. Les conseillers seront amenés à accompagner ce processus afin d'assurer que les décisions prises seront bien les plus appropriées à chaque situation individuelle.

Figure 13 :
Représentation schématique de la conduite stratégique de l'entreprise utilisée par les conseillers en gestion de la FRI



3.5 Filière alimentaire

L'année 2012 est une année charnière pour le domaine des produits du terroir et de l'agritourisme. En effet, il y a eu beaucoup de développements et de réorganisation afin de répondre aux demandes toujours plus croissantes liées à ce domaine. Tout d'abord, au niveau du personnel, l'équipe a été renforcée avec l'arrivée de Monsieur Olivier Boillat ainsi que de Madame Pauline Gigandet. Tout deux œuvrant déjà dans le domaine, mais de façon moins formelle. Ensuite, le nom du domaine a évolué en filière alimentaire et espace rural afin de répondre au mieux aux exigences de ce développement au sein de la FRI. Enfin, une équipe de responsables de projets a été constituée, ce qui permet d'échanger sur certaines problématiques et, ainsi, d'avoir une vision commune et partagée pour les différents projets. Cette équipe épaula les personnes qui sont chargées de projets leurs permettant, ainsi, d'être plus efficaces.

3.5.1 Projet Locfood

La FRI est active au sein d'un réseau européen nommé Locfood (Local Food as engine for local business). Il s'agit d'un projet soutenu, dans le cadre du programme INTERREG IVc, par l'Union européenne et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) de la Confédération suisse. Le projet réunit treize partenaires, en provenance de neuf pays (cf. tableau ci-après). Il a pour objectif l'amélioration des politiques et stratégies régionales relatives à la compétitivité des petites entreprises liées au secteur alimentaire régional. Le projet soutient l'échange d'expériences au travers de conférences, ateliers, visites de terrain organisées dans les régions participantes. En 2012, nous avons débuté les opérations suivantes qui se concluront pour la visite des 13 régions citées les 26 et 27 septembre 2013 à Courtemelon :

- Visites des producteurs et bonnes pratiques à Fermo (Italie), Newcastle (Irlande) et Kamnik (Slovénie).
- Identification des 351 acteurs en matière de productions alimentaires dans le Jura et Jura bernois.
- Identification des « bonnes pratiques » pour le Jura et Jura bernois.
- Calcul de la valeur des productions primaires et secondaires pour le Jura et Jura bernois.

3.5.2 Les filières

Produits carnés

Le système commercial « Pac viandes » a été étudié en vue de son application aux viandes interjurassiennes de bœuf, cheval, mouton, cabri et autres. Un PAC représente une portion de l'animal, au prorata de la qualité de ses morceaux. Le boucher répartit l'animal en 3 catégories de qualité et le client obtient un « PAC » de 3 paquets de viandes : viande à griller + viande à mijoter + viande hachée (bouilli). Le PAC (Proximité, agriculture contractuelle) représente également un contrat par lequel le client s'engage envers l'éleveur ou la société à acheter l'ensemble des livraisons proposées pour l'abonnement qu'il a choisi. De cette manière, il permet la commercialisation régionale de l'ensemble de l'animal, dans un circuit court et avec un minimum d'empreinte écologique.

PAC Viande fraîche, livraisons à 15 jours. Les 26 livraisons par an constituent un PAC. Sa taille varie de 2, 3, 4, 5 ou 6 personnes et permet la réalisation de 3 repas, avec 3 qualités de viandes différentes. Exemples :



Photo : Olivier Roth

NOUVEAU!

EXEMPLE PAC «LES SAVEURS» 2 PERSONNES

permet la préparation de 3 repas pour 2 personnes. Un tournus des morceaux permet au client de disposer de morceaux différents

TOTAL 900g
FR. 29.-/livraison

Viande 1er choix
Entrecôte, filet, steak
onglet, bavette,
cuvard, tranche

À mijoter/rôtir
Rôti, rôti roulé
rôti 1er choix
ragout, émincé

À mijoter/transformée
Hachis, saucisses,
steaks hachés
jarret, bouilli

NOUVEAU!

EXEMPLE PAC «LES SAVEURS» 3 PERSONNES

permet la préparation de 3 repas pour 3 personnes. Un tournus des morceaux permet au client de disposer de morceaux différents

TOTAL 1'350g
FR. 44.-/livraison

Viande 1er choix
Entrecôte, filet, steak
onglet, bavette,
cuvard, tranche

À mijoter/rôtir
Rôti, rôti roulé
rôti 1er choix
ragout, émincé

À mijoter/transformée
Hachis, saucisses,
steaks hachés
jarret, bouilli

Produits laitiers

Commission filière laitière

Le Gouvernement de la République et Canton du Jura a nommé en date du 13 décembre 2011 la « Commission de la filière laitière » (ci-après Commission), cette dernière est constituée des membres suivants :

- M. Philippe Jeannerat, représentant de la Chambre jurassienne d'agriculture
- M. Michel Darbellay, représentant de la Chambre jurassienne d'agriculture
- M. Marc Gendre, représentant de l'Interprofession du Gruyère
- M. Olivier Isler, représentant de l'Interprofession de la Tête de Moine
- M. Christophe Eggenschwiler, représentant des Producteurs Suisses de Lait
- M. Jean-Philippe Brahier, représentant des commerces et transformation
- M. Christian Brugnerotto, représentant des commerces et transformation
- M. Jean-Paul Lachat, représentant du Service de l'économie rurale
- M. Olivier Girardin, représentant de la Fondation Rurale Interjurassienne
- M. Milo Stoecklin, représentant de la Fondation Rurale Interjurassienne

Ainsi qu'avec voix consultative :

- M. Martin Kohli, représentant de la Chambre d'agriculture du Jura bernois
- M. Thomas Wüthrich, représentant de la Chambre d'agriculture du Jura bernois

La première séance de la Commission a eu lieu le 20 février 2012 ; elle s'est réunie à sept reprises en plénum, ainsi qu'à plusieurs reprises dans le cadre de groupes de travail.

L'année 2012 a été marquée par l'ouverture formelle de la Commission au Jura bernois afin de lui donner une importance interjurassienne, ouverture fondamentale pour une recherche de solutions dans la filière laitière. Le marché laitier est d'une très grande complexité : les acteurs de la filière sont d'envergure nationale, voire internationale, l'organisation du marché se fait au niveau national ; dans ce contexte, il s'est avéré impossible pour la Commission d'intervenir directement. Le rôle de la Commission réside dans la capacité de réunir les différents acteurs régionaux (producteurs, fromagers, laiteries), d'analyser et de suivre le marché et finalement de rassembler et coordonner les différentes mesures et projets en cours ou en voie d'élaboration.

L'avenir de la production de lait interjurassien dépendra de l'excellence de la production, avec des exploitants compétents et efficaces en combinaison avec la création de stratégies régionales pour une plus grande valorisation de la production. L'année écoulée aura permis d'élaborer un catalogue de mesures concrètes pour la filière lait. Ce catalogue de mesures sera remis au Gouvernent jurassien durant le premier trimestre 2013.

Fromages de St-Ursanne

Le projet Fromages de St-Ursanne a permis d'accompagner un groupe de 13 producteurs dans leur cheminement, en vue d'affiner des fromages dans les grottes de St-Ursanne. Les modalités d'utilisation des grottes ont été définies avec les propriétaires et les autorités. 37 essais fromagers ont été réalisés avec la Station de recherche Agroscope de Liebefeld, deux fromagers interjurassiens, deux fromagers de l'association et une technologue en industrie laitière de la FRI. Les conclusions technico-économiques ont été livrées aux producteurs.

Les céréales

Filière petit épeautre

Un groupement avec un boulanger et des agriculteurs s'est réuni, dans le but de commercialiser un pain au « Petit Epeautre », soit la céréale originelle de notre région (voir lacustres). Le but est de mettre sur pied un pain qui puisse être élaboré dans plusieurs endroits de la région interjurassienne.

Filière Toétché

Un groupement de paysannes a été réuni, une recette commune élaborée, une charte adoptée et la conception des emballages a été esquissée. De plus, relevons que parmi les produits suisses éligibles au rang d'AOC ou IGP (Agridea 2012), figure, en effet, le Toétché.

Les fruits et légumes

Selon l'étude déposée au Gouvernement concernant l'approvisionnement de la restauration collective, il a été démontré un manque important de légumes produits dans la région. Une sensibilisation auprès des producteurs a été mené pour améliorer cet état de fait.

Concernant les fruits, l'année 2012 n'a pas été bonne au niveau des récoltes. Selon la station d'arboriculture du Jura, il y a eu pour les fruits utilisables par rapport à une année normale :

- 10% de damassons rouges,
- 25% pour les prunes,
- 80% pour les pommes,
- 25% pour les poires,
- 25% pour les cerises,
- 60% fraises,
- 10% pour les framboises.

Ces mauvaises récoltes ont des répercussions importantes pour la commercialisation des produits liés à ces productions : confitures, sirops, distillés notamment.

Les boissons alcoolisées

C'est essentiellement la filière Damassine où plusieurs rencontres ont eu lieu entre l'interprofession Damassine, l'OIC et la FRI afin d'analyser les possibilités de partenariat pour la certification AOC. Il en résulte que la FRI coordonnera dorénavant la certification sur le plan administratif, c'est-à-dire qu'elle centralisera les aspects financiers liés à cette démarche ainsi que la tenue des différents fichiers pour les producteurs concernés. Ainsi, la FRI déchargera l'interprofession pour le volet administratif. Cela permet d'avoir une démarche cohérente et efficace.

L'AOC Damassine est un vecteur promotionnel important pour le Canton du Jura et devra faire l'objet d'une dynamique promotionnelle. Un travail de bachelor sur cette thématique est mis en œuvre pour 2013. Nous espérons pouvoir apporter quelques réponses durant cette année

3.5.3 Notoriété des marques régionales par une présence à des manifestations

Pour l'année 2012, les produits labellisés du Jura et du Jura bernois ont été présentés et commercialisés lors de différentes manifestations avec le soutien de Pays Romand-Pays Gourmand.

Le visuel réalisé en 2011 a été maintenu et la mise en place du stand a été confiée à CEB Design de Chevenez.

Afin de récolter un maximum d'information sur la présence lors de manifestations, un document a été mis en place. De cette manière, de nombreux indicateurs permettent de justifier l'opportunité des présences. Ce document doit permettre d'expliquer le bon ou le mauvais déroulement d'une présence d'une année à l'autre. Mis à part les informations sur les ventes effectuées, il tient compte d'éléments comme la météo, le nombre de visiteurs ou encore le nombre participants à un concours.

Tableau 33 : Indicateurs manifestations Jura et Jura bernois

	Date	Nbre Visiteurs	Type de Manifestations	Ca réalisé pour le type de manif en CHF	In-extérieur	Météo	Nbre producteurs	Nbre de stands pour la manif
Foire aux saveurs	8-10 juin	11'700	Village gourmand	12'400	Intérieur	Ensoleillé	9	120
Foire aux saveurs	8-10 juin	11'700	Pinte	9'000	Intérieur	Ensoleillé	1	120
Marché-concours	10-12 août	60'000	Stand	8'980	Extérieur	Chaud	0	20
Ballenberg	23-24 juin	4'000	Stand	1'722	Extérieur	Moyen	1	0
Paris	28 juillet	300	Stand	Pas de vente	Extérieur	Chaud	0	3
Fête de l'abricot	4-5 août	6'800	Stand	3'259	Extérieur	Moyen	1	80
Tour de France	8 juillet	1'000	Apéritif	Pas de vente	Extérieur	Chaud	0	0
Festival du Tour	6-8 juillet	15'000	Pinte	820	Extérieur	Chaud	0	20
Marché-concours	10-12 août	60'000	Pinte	13'897	Extérieur	Chaud	0	3
Foire du Jura	12-21 octobre	60'000	Stand	17'054	Intérieur	Mitigé	1 per-manent + 1/jour	270
Salon des Goûts et Terroirs	31 oct. - 4 nov.	44'000	Stand	8'346	Intérieur	Ensoleillé		280
Trial	28-30 sept.	5'000	Apéritif	Pas de vente	Intérieur	Pluvieux	1 (UPJB)	0
Fête des Saisons	17-19 août	25'000	Stand	1'330	Extérieur	Très chaud (>30°)	0	30
Foire de Chandon	10 sept.	40'000	Stand D. Fleury	1'399	Extérieur	Beau	1	400

Représentations cantonales

En 2012, le Canton du Jura a été invité à participer en qualité d'hôte d'honneur à la Fête des Saisons à Tavannes et à la commémoration du 1^{er} août à Paris. La CJA a également été invitée lors de la Fête de l'abricot à Saxon et une journée cantonale s'est déroulée au musée de l'habitat rural du Ballenberg. Pour toutes ces présences, les produits du terroir labellisés ont été étroitement associés.



Fête des Saisons

Village gourmand

Le concept de village gourmand a été mis en place lors de la Foire au Saveurs à Moutier. Une étroite collaboration entre le gérant de la pinte de produits du terroir (S. Oester) et les organisateurs (P. Monnerat) ont contribué au succès de cette manifestation et plus particulièrement auprès des producteurs présents.



Foire aux saveurs

Le Marché paysan de Loveresse a été l'occasion de faire découvrir au public une vingtaine de producteurs et artisans. Afin de promouvoir cette manifestation, une animation sur les ondes de la radio RJB a été réalisée la semaine précédente et durant la journée du marché. Un flyer et des affiches ont été édités et distribués dans les restaurants, les commerces et chez les producteurs présents. Un concours a été mis en place et un tirage toutes les heures permettait au gagnant de commander un panier de produits du terroir labellisés. L'affluence lors de cette manifestation était inférieure à celle de l'édition précédente. Une raison principale est la température estivale durant toute la journée.



Marché de Loveresse

Présentation des produits labellisés par un producteur

Pour la Foire de Chindon, il a été convenu que M. Fleury représente les produits du terroir labellisés du Jura et du Jura bernois. En effet, les coûts de montage et tenue du stand par du personnel de vente étaient très élevés par rapport aux ventes de produits effectués. De plus, de nombreux producteurs sont déjà présents à cette manifestation. Une convention a été élaborée entre la FRI et M. Fleury afin de régler les détails de cette collaboration. Il a été convenu de promouvoir les produits labellisés du Jura et du Jura bernois et des produits de la famille Fleury de manière équitable. En contre partie, la FRI prend en charge les coûts de la location de surface. Ce concept a également été mis en place pour la Fête de l'abricot et la journée cantonale au musée de l'habitat rural du Ballenberg.

Manifestations promotionnelles

Pour le Marché-Concours de Saignelégier, une pinte, située sous la tente de la FJEC, offrait aux visiteurs une carte de produits du terroir labellisés. Un stand, situé dans l'enceinte officielle, permettait au public de découvrir les produits du terroir labellisé. Du personnel de vente a été engagé spécialement pour satisfaire les spectateurs.



Foire du Jura

Lors de la Foire du Jura, anciennement Comptoir delémontain, un stand de promotion et de vente offrait aux visiteurs une large palette de produits du terroir labellisés. Un espace permettait à des producteurs de promouvoir leur production tout au long de la manifestation. Un concours a été mis en place et une animation avec la radio locale RFJ signalait à la population la présence du stand durant la manifestation. Pour cette édition, la gestion du stand était sous la responsabilité d'un producteur, en l'occurrence Mme T. Lachat. Avec un appui de la FRI, cette productrice a assuré une bonne organisation.

Le Salon des Goûts et Terroirs a permis à 5 producteurs d'être présent dans l'espace interjurassien. En plus, M. Didier Fleury était chargé de promouvoir, en plus de ses produits, les produits labellisés du Jura et du Jura bernois. Cet espace a été réalisé par l'entreprise CEB Design de Chevenez. La gestion de cet espace était sous la responsabilité de D. Fleury en étroite collaboration avec la FRI.



Goûts et Terroirs

Manifestations commerciales

A l'occasion du Trial des nations à Moutier, une collaboration avec l'UPJB a permis de servir plusieurs apéritifs les 28, 29 et 30 septembre. Afin de promouvoir cette manifestation, une promotion de produits du terroir a été réalisée lors du Trial de la Bresse (F).

Un test a été effectué à l'occasion du Festival du Tour à Porrentruy. Ce festival de musique était l'occasion de tester si la tenue d'une pinte de produits du terroir rencontrait du succès auprès du public. Cette manifestation s'est déroulée du vendredi 6 au dimanche 8 juillet. Il a été constaté que l'emplacement du stand n'était pas adéquat, car il était trop éloigné de la scène. De plus, les nombreuses heures de présences augmentaient considérablement les charges de cette présence, ce qui n'est pas le cas des autres sociétés (bénévoles). De plus, le public présent durant ces 3 jours se rendait directement sur les stands tenus par les sociétés locales. Partant de ce constat, ce concept n'a pas été renouvelé lors d'autres manifestations.

A l'occasion de l'arrivée du Tour de France à Porrentruy, une promotion des produits du terroir a été effectuée à travers un apéritif destiné aux nombreux journalistes présents. L'APJ et les commerçants de la région ont également participé à la mise en valeur des produits régionaux lors d'apéritifs destinés aux VIP et aux bénévoles.

Tableau 34 :
Evolution des ventes lors des manifestations

	2007 CHF	2008 CHF	2009 CHF	2010 CHF	2011 CH	2012 CHF
Marché Concours « stand »	7'389	9'441	9'557	10'865	6'841	8'481
Marché Concours « pinte »	6'757	8'869	7'461	9'710	10'736	13'897
Marché Concours (Total)	14'145	18'310	17'017	20'575	17'217	22'378
Foire du Jura	12'999	16'631	15'067	16'727	14'580	17'054
Foire de Chandon	3'359	3'600	6'093	4'186	1'973	1'399
Salon des Goûts et Terroir					7'313	8'346
Comptoir de Tramelan				1'950		
Totaux	30'504	38'541	38'177	43'438	41'085	49'179

L'augmentation des ventes par rapport aux années précédentes se justifie principalement par la forte augmentation réalisée durant le Marché-Concours et la Foire du Jura.

Les ventes effectuées durant la présence de producteurs sur le stand (Foire du Jura et Salon des Goûts et Terroirs) ne sont pas comptabilisées.

Minute des terroirs RFJ & RJB

48 émissions ont été réalisées et diffusées 3 fois par semaine sur les ondes des radios RFJ et RJB.

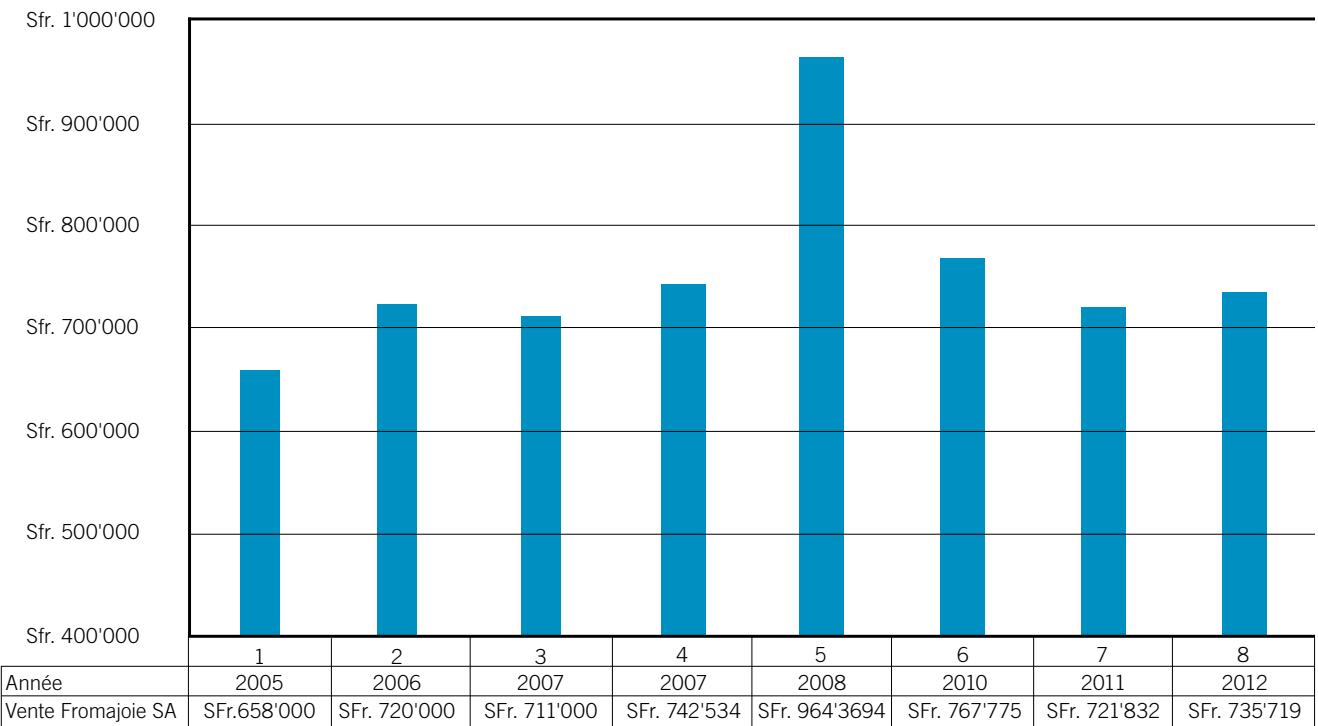
Semaine suisse du goût

La FRI a collaboré à la mise sur pied des " Ateliers du goûts ": 1360 enfants des classes 3 à 8 ont participé aux Ateliers du goût. Organisé pour la 5^e fois par la Fondation Rurale Interjurassienne et le Centre de loisirs en partenariat avec la ville de Delémont, cet évènement a vu défiler 80 classes d'école sur 2 semaines et ce ne sont pas moins de 700 enfants qui n'ont pas pu être accueillis, faute de place. Pour la FRI, le goût est le chemin proposé aux enfants, dans le but qu'ils s'intéressent à la qualité de ce qu'ils consomment, ainsi qu'au mode de production et aux lieux de production.

3.5.4 Développement de nouveaux canaux de distribution

Fromajoie

Fin 2011, nous apprenions que la famille Ottiger allait remettre l'entreprise Fromajoie. Plusieurs pistes ont alors été étudiées, notamment une reprise par les producteurs. C'est la famille Cattin de Alle qui a repris Fromajoie en juin 2012 et nous sommes très confiants dans le développement de la distribution des produits du terroir. Les défis sont importants et nous devons, tous les acteurs de cette filière, être unis et mener des actions conjointes afin d'apporter le maximum de valeur ajoutée pour les producteurs du Jura et du Jura bernois.



Il est réjouissant de constater que l'évolution du chiffre d'affaires entre 2011 et 2012 est positive (+ 13'887 francs). 2011, par rapport à 2010, avait vu une diminution de près de 6%.

Il faut préciser que le transfert informatisé des données des ventes mensuelles a été mis en places en 2010 ce qui peut expliquer la différence avec les années antérieures où les résultats étaient estimés.

Afin de promouvoir davantage les produits du terroir au travers du canal de distribution Fromajoie, une convention de collaboration a été signée entre Fromajoie et FRI. Cela permet, entre autre, d'échanger sur certains problèmes rencontrés, de planifier des actions de promotion et d'analyser ensemble l'évolution des ventes des produits labellisés.

Paniers du terroir

Suite à la demande de Fromajoie SA de ne plus confectionner les paniers du terroir labellisés « Spécialité du Canton du Jura », les producteurs ont été interpellés pour les remplacer. Six producteurs ont répondu favorablement et un nouveau concept a été mis en place.

Un nouveau contenant a été commandé à l'entreprise Roos SA (à Crémines) et les producteurs participent financièrement à la réalisation d'un prospectus. A la demande des producteurs, le contenu du panier sera défini entre la personne intéressée et le producteur et il sera possible également d'intégrer des produits labellisés du Jura bernois.



Flyers Panier JU/Panier JB



Plusieurs séances ont permis la mise en place de ce concept qui a débuté à la fin de l'année 2011. Une charte définit les règles à observer entre la FRI et les prestataires.

Les paniers du terroir du Jura bernois sont confectionnés par Mmes M. Liechti et D. Rossé sous l'égide de l'UPJB (union des paysannes du Jura bernois).

Tableau 35 : Evolution des ventes de paniers du terroir

	2006 CHF	2007 CHF	2008 CHF	2009 CHF	2010 CHF	2011 CH	2012 CHF
Jura	8'920	4'139	8'940	19'678	10'820*	17'174*	20'200
Jura bernois	50'000	30'000	48'461	54'900	52'486	37'000	43'702

* Ventes de Fromajoie SA et de Mme M. Fleury à Alle, pour les années 2010 et 2011

Pour 2012, l'ensemble des paniers labellisés ont été confectionnés par l'Association Broquet-Leuenberger, la boucherie Neuenschwander, le Gîte rural de Courcelon, les Vergers d'Ajoie, le magasin du vignoble Clos des Cantons, la société de laiterie et fromagerie de Alle. Comme prévoit la charte signée par ces producteurs, les paniers comportaient uniquement des produits labellisés du Jura et du Jura bernois.

Certains producteurs ont confectionnés leur propre panier avec des produits labellisés et non labellisés. Ces derniers ne sont pas pris en considération dans le concept et, par conséquent, ne figurent pas dans la tableau ci-dessus.

Le constat qui est fait pour la commercialisation de paniers est que le montant total pour la vente se situe vers CHF 60'000.– (34'139 en 2007 à 63'900 en 2012). Cette activité reste un élément important pour la promotion des produits. Nous soutenons cette démarche par l'intermédiaire d'un flyer ainsi que grâce à la commande en ligne développée sur le site des marques : www.terroir-juraregion.ch

Commercialisation des produits dans les points de vente

Durant cette année 2012, environ 100 points de vente ont été visités sur le Jura et le Jura bernois dans le but de commercialiser davantage de produits du terroir et de comprendre les besoins des commerces en matières de promotion et communication afin d'améliorer les ventes de ces produits. Une majorité des points de vente ont relevés que des animations, comme des dégustations seraient un élément fort pour accentuer la commercialisation et la communication des produits du terroir. De ce fait, un projet est en cours de réalisation ayant pour but de mettre en place un système permettant de créer un planning d'animations dans les différents magasins en sollicitant les producteurs pour faire la promotion de leurs produits.

Magasins spécialisés

En 2012, deux magasins spécialisés en produits du terroir ont ouvert leurs portes.

La Vinothèque « Le Terroir » a ouvert ses portes le 26 mai 2012. Ce magasin propose avant tout un large assortiment de vins, puis s'est diversifié en proposant des produits du terroir labélisés du Jura et du Jura bernois. M. Jean-Paul Kohler propose aussi des dégustations et des repas sur réservation, où il utilise les produits de l'exploitation de sa fille, productrice de viande à Fregécourt.



La Boutique du terroir et du vignoble à Saint-Ursanne est tenue par Madame et Monsieur Monique et Didier Fleury. Ils ont inauguré et ouvert leur magasin le 7 avril 2012 où un large assortiment de produits du terroir est proposé (confitures, saucisses, fromages, vins, eaux-de-vie, paniers du terroir, etc).



Le domaine des filières alimentaires a soutenu le développement de ces magasins grâce à l'apport de différents visuels et moyens de communication, mais aussi par différents conseils. Afin de soutenir davantage ces points de vente, des améliorations seront apportées au cours de l'année 2013, notamment un système de « caisse enregistreuse » et une amélioration de la visibilité du magasin à Saint-Ursanne.

Vente directe FSLC

Actuellement, les consommateurs sont de plus en plus nombreux à être attirés par des produits locaux et de proximité. Il existe un réel potentiel de développement dans cette filière. Cependant, suite à une étude menée en 2010 par la Fondation Rurale Interjurassienne, il est constaté que les consommateurs ne connaissent pas, ou très peu, les producteurs de leur région.

Dans le but de promouvoir les produits régionaux et de développer davantage la vente directe, différentes mesures ont été mises en place au cours de l'année 2011 et 2012 grâce au soutien de la Fondation Sur-La-Croix :

Amélioration du site www.terroir-juraregion.ch

Un onglet « Où trouver les produits du terroir » a été mis en place ainsi qu'un onglet « Vente directe ».

Ces nouveaux onglets améliorent la visibilité des producteurs effectuant de la vente directe. Une fois sur cette page, une liste de producteurs apparaît avec les coordonnées, photos et produits qu'ils commercialisent. Le consommateur peut ainsi, soit directement se rendre chez le producteur, soit le contacter par mail ou par téléphone. De plus, la localisation géographique de chaque producteur a été effectuée sur une carte globale mais aussi sur la page individuelle de chacun.

Faire connaître le site www.terroir-juraregion.ch

Différentes mesures publicitaires ont été créées afin de susciter la curiosité du consommateur pour qu'ils se rendent sur www.terroir-juraregion.ch et découvrir les produits du terroir à proximité de son domicile :



Les cartes seront distribuées à titre promotionnel lors des manifestations liées aux produits du terroir lors de l'année 2013

Bannière publicitaire sur www.juragourmand.ch

Une bannière publicitaire a été mise en place sur le site www.juragourmand.ch. Ce site internet répertorie l'ensemble des restaurants du Jura, Jura bernois et Neuchâtel. Les restaurateurs sont des clients potentiels en matière de produits du terroir. C'est pour cette raison que nous avons choisi de créer un lien avec ce site. De plus, la commercialisation de produits du terroir par le biais de la restauration est un projet en cours de réalisation.

Diapositive publicitaire

Une diapositive cinématographique a été diffusée durant l'année 2012 dans 6 cinémas du Jura et du Jura bernois.

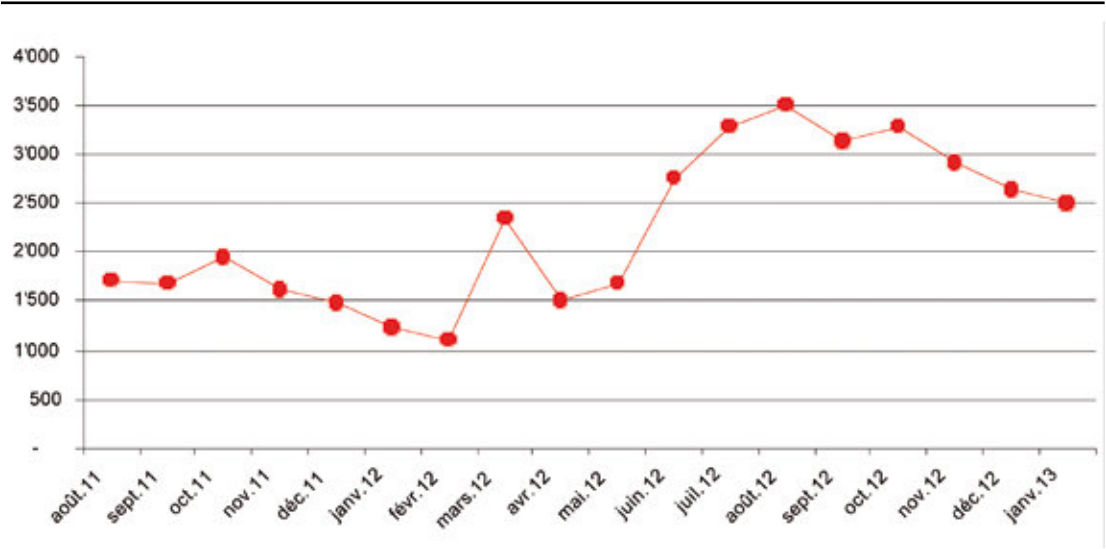


Facebook

Une page Facebook a été créée à l'effigie des produits du terroir en 2011. Cette page est actualisée de manière bimensuelle. Elle a pour principal but de diriger les personnes sur www.terroir-juraregion.ch et de garder la cohérence avec les marques régionales. Cette page permet aussi de découvrir les manifestations et magasins liés aux produits du terroir, les actualités et de nombreuses photos. Actuellement, près de 400 personnes suivent la page Facebook.

Suite à ces différentes mesures, nous avons pu constater une forte évolution des visites depuis juin 2012 sur le site internet (voir graphique ci-dessous). Le site est en pleine croissance, au cours de l'année 2012, 29'365 visites ont été effectuées.

Figure 14 :
Nombre de visites / mois depuis la création du site en août 2011



Faire connaître et développer la vente à la ferme

L'objectif de cette mesure est de créer un groupe de producteurs intéressés à développer la vente à la ferme et les aider à développer leur visibilité et communication.

Suite aux annonces parues dans la presse locale, sept producteurs du Jura et du Jura bernois se sont annoncés dans le but d'améliorer la communication de leurs exploitations, de leurs produits et de leurs savoir-faire.

Une charte a donc été mise en œuvre, ayant pour objectif de fédérer les producteurs et de les rendre attentifs sur la provenance des matières premières qu'ils utilisent et sur la qualité des produits qu'ils commercialisent. Si le producteur souhaite davantage étendre son marché et vendre dans différents points de vente de la région, cette charte est un premier pas vers le règlement de la marque « Spécialité du Canton du Jura » ou « Jura bernois Produits du terroir ».

Brochure

Une brochure « Du producteur au consommateur, il n'y a qu'un pas... faites le bon choix! » est en cours de réalisation. Ce document répertorie les sept producteurs signataires de la charte. Deux pages seront consacrées à chaque producteur, visant à présenter l'exploitation, les produits fabriqués et où il est possible de les acheter.

Spot radio (jeu)

Descriptif du jeu : du lundi au vendredi durant 6 semaines consécutives, RFJ mettra en place l'outil publicitaire « LE JEU DE LA VACHE ». Ce jeu va permettre aux auditeurs de gagner des bons à faire valoir chez les producteurs vente à la ferme.

Panneau de signalétique

Les exploitations des producteurs effectuant de la vente directe, de l'agritourisme et des activités agricoles sont actuellement peu visibles sur le terrain. Pour remédier à cette problématique, un panneau de signalétique a été créé en partenariat avec l'agritourisme, les produits du terroir, la vente directe soutenue par la FSLC et les parcs régionaux (Doubs et Chasseral).

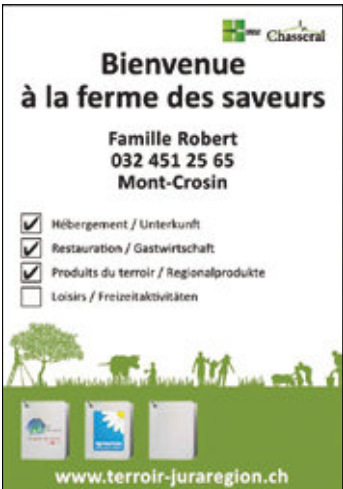
Ce panneau est un visuel commun proposé à toutes les exploitations du Jura et du Jura bernois et de Neuchâtel (pour la partie se situant dans les parcs régionaux). Il vise à mettre en valeur :

- Le nom du producteur et de son exploitation, sa localité et son numéro de téléphone.
- Les prestations qu'ils proposent (hébergement, produits du terroir, restauration, loisirs) afin d'informer au mieux le consommateur.
- Pour les exploitations situées dans le Parc du Doubs ou le Parc Chasseral, le logo du parc concerné figurera sur le panneau en haut à gauche. Dans les autres cas, cette partie sera laissée blanche.
- Les labels et signes de qualité auxquels l'exploitation est affiliée. Cinq étiquettes peuvent être apposées :
 - Label des produits du terroir du Jura
 - Label des produits du terroir du Jura bernois
 - Label des produits du terroir de Neuchâtel
 - Label Bio Bourgeon
 - Label Q

Deux types de panneaux sont proposés aux producteurs :



Panneau de Bienvenue (placé à quelques mètres de l'exploitation avec une armature en bois) 1200mm x 800mm



Panneau mural 700mm x 100mm

3.5.5 Intensification des collaborations via les plateformes

« Pays Romand Pays Gourmand » et « Les Délices de la Région »

Durant l'année 2012, de nombreux comités ont eu lieu que ce soit pour PR-PG (9 séances) ou pour DBR (5 séances). Ces séances sont l'occasion d'échanger entre les différents cantons afin d'avoir une vision identique sur la promotion des produits du terroir. C'est également la possibilité de coordonner des actions communes, par exemples : le salon des goûts et terroir à Bulle, l'achat d'un totem indiquant le lien des différents cantons avec PR-PG, ou encore en entretenant la dynamique du site www.paysgourmand.ch. Cette promotion commune permet d'obtenir une aide de la part de l'OFAG (office fédéral de l'agriculture) dans le cadre de l'ordonnance du 9 juin 2006 sur l'aide à la promotion des ventes de produits agricoles.



Les marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir » sont également représentées au sein du comité de la CIT (Commission Intercantonale Terroir). Cela permet d'être actif au niveau de la mise en œuvre des lignes directrices pour les marques romandes en intégrant toute la problématique de la certification ainsi que les tests organoleptiques.

3.5.6 Promotion du cheval

Le travail du « Groupe cheval » est de mettre en œuvre les mesures décidées par le Gouvernement jurassien suite au dépôt du rapport de la Commission temporaire « Elevage chevalin ». Plusieurs mesures publicitaires avec le message « Le cheval de ma vie je l'achète au... Jura », ont déjà été réalisées.

Ce groupe de travail est très actif :

La Fédération jurassienne d'élevage chevalin (FJEC), a offert, dans le cadre du Marché Concours de Saignelégier, un poulain à Monsieur le Conseiller fédéral Johan Schneider-Amman afin de le sensibiliser à la cause de la race des Franches Montagnes.



Monsieur Johann Schneider-Ammann, Conseiller Fédéral (à gauche) posant en compagnie du poulain et aux côtés de Monsieur Michel Probst, Ministre de l'Economie et de la Coppération

Des panneaux indiquant le berceau de la race (Montfaucon, Les Bois et Saignelégier) ainsi que des panneaux mentionnant les producteurs ont été développés.



Panneaux promotionnels de la race des Franches-Montagnes

Le prix des poulains de boucherie est resté stable à CHF 8.50 (classe H) par kg poids mort. Le distributeur Prodega s'est à nouveau approvisionné en viande de poulains dans notre région. Plus d'une centaine de poulains ont pu être écoulés via le canal Prodega. Le partenariat avec Prodega et Bell est une opportunité unique pour maintenir la filière cheval.

Plusieurs boucheries de la région commercialisent également la viande « Original »; leurs adresses sont publiées sur le site www.viande-chevaline-suisse.ch ; ce site propose également de nombreuses recettes et renseigne sur les avantages de la viande chevaline.de provenance régionale. Un essai concernant la consommation de la viande de cheval transformée a été effectué afin de connaître les possibilités de promouvoir des plats à base de viande de cheval au niveau des collectivités de la région. Les premiers résultats sont encourageants malgré une concurrence étrangère sur les prix importante.

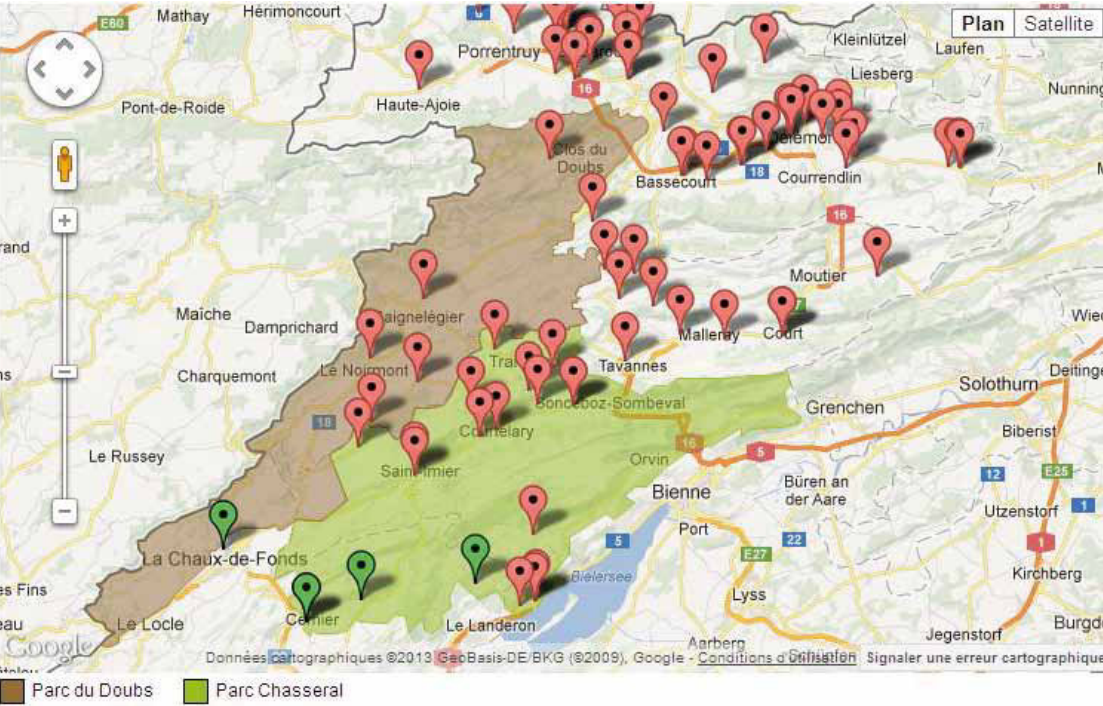
Enfin, le site internet www.cheval-jura.ch a été revu et une nouvelle ligne graphique a vu le jour.



3.5.7 Parcs

Le Parc régional Chasseral et le Parc Naturel Régional du Doubs ont confié un mandat au domaine des filières alimentaires dans le but de développer la commercialisation des produits du terroir dans leur parc respectif et de créer une cohérence entre les marques « Spécialité du Canton du Jura », « Jura bernois Produits du terroir » et « Produit du terroir Neuchâtel ». Pour répondre à cette demande, différentes pistes de développement ont été choisies :

Développer le site internet www.terroir-juraregion.ch en intégrant les deux parcs et en créant des synergies entre les marques existantes et le réseau des parcs. Cet axe a permis d'améliorer la localisation des producteurs en insérant les parcs sur la carte géographique existante et en intégrant les producteurs neuchâtelois présents sur les parcs. Ce travail a aussi permis de renforcer des liens avec l'Office des Vins et Produits du Terroir Neuchâtelois.



Visibilité des restaurants proposant des produits du terroir

Grâce à un nouvel onglet appelé « Où trouver les produits du terroir ? » puis un onglet « restauration », les restaurants qui seront inscrits sur cette page répondront à une convention entre les parcs et les marques régionales de produits du terroir (Jura, Jura bernois et Neuchâtel).

Développer la commercialisation de produits du terroir par le canal de la restauration

Tout au long de l'année 2012, des contacts avec des restaurants et métairies du parc du Doubs et du Parc Chasseral ont été entrepris dans le but de réaliser « un menu parc ». Deux groupes de travail se sont créés et sont composés de 4 restaurants pour le Parc Naturel Régional du Doubs et 6 métairies dans le Parc Régional Chasseral.

Le projet vise à valoriser les produits du terroir dans les différents mets de l'établissement en répondant à une convention exigeant des critères minimaux. Par exemple pour les restaurants : 6 plats doivent contenir un produits du terroir labélisés et ce produit se doit être l'ingrédient principal du plat. (Ex : truite accompagnée de ses pommes de terre ; la truite doit être labélisée).

Ce projet se poursuivra au cours de l'année 2013 et les plats seront proposés à la clientèle dès le printemps.

Développer la commercialisation des produits du terroir sur les lieux touristiques

Différents lieux stratégiques ont été définis afin de réaliser une vente de produits du terroir (Etang de la Gruère, Saut-du-Doubs, Mont-Soleil, Saint-Ursanne, Saint-Imier, Chaux-de-Fonds, etc.). Ce projet se poursuivra au cours de l'année 2013.

En lien avec le développement de la vente directe, un panneau de signalétique a été créé. Vous trouverez des compléments d'informations au point « vente directe FSLC ».

3.5.8 LPR « Du champ à l'assiette »

Un projet novateur pour faciliter l'accès par les consommateurs aux produits du terroir

Le Jura et le Jura bernois lancent un projet novateur pour améliorer la distribution et la commercialisation des produits régionaux. Le concept, baptisé « du champ à l'assiette », doit permettre le développement de l'activité économique des filières alimentaires régionales, en partant du producteur jusqu'au consommateur final. En outre, ce projet vise une intégration plus forte entre agriculture et tourisme par la distribution et la commercialisation des produits du terroir.



Du champ à l'assiette

Les consommateurs sont toujours plus en quête de produits de proximité et de qualité, alors que les agriculteurs, transformateurs ou petits distributeurs doivent relever de nouveaux défis pour rester compétitifs dans un contexte d'ouverture des marchés et vis-à-vis de la grande distribution.

Les collaborations régionales entre agriculteurs et autres transformateurs de produits alimentaires sont encore trop rares dans l'espace Jura - Jura bernois. De plus, une part non-négligeable de la production agricole est transformée à l'extérieur de la région interjurassienne, ce qui représente une perte importante en matière de valeur ajoutée régionale.

L'objectif du projet « du champ à l'assiette » est de développer l'activité économique des filières alimentaires régionales, en misant sur les atouts que sont les produits du terroir et de proximité, dans le but d'améliorer la distribution de ceux-ci pour en permettre une meilleure visibilité et accessibilité au niveau des consommateurs, notamment des touristes. Une telle démarche vise à contribuer à l'augmentation de valeur ajoutée régionale.

Le projet est conduit par la Fondation Rurale Interjurassienne et soutenu financièrement par le biais de la loi fédérale sur la politique régionale LPR. Inscrit dans une dynamique intercantonale, il couvre le territoire du canton du Jura ainsi que celui du Jura bernois. De nombreux partenaires représentant

les domaines de la production, de la transformation, de la distribution, de la commercialisation, de la restauration collective et de la gastronomie ainsi que du tourisme, y seront étroitement associés.

La mise en œuvre du projet « Du champ à l'assiette » représente un coût total de 425 000 CHF et se déroulera de 2012 à 2014.

Le projet « Du champ à l'assiette » va concrètement :

- **développer les filières alimentaires régionales** en renforçant les collaborations existantes et en développant de nouvelles,
- **développer les outils de promotion** en mettant en réseau les acteurs des filières, en dynamisant la plateforme de distribution existante (Fromajoie SA), en créant un observatoire économique spécifique et en conceptualisant les supports de communication,
- **développer les canaux de distribution** en utilisant les marques existantes « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir » et le label « Bourgeon », en centralisant et en analysant les données commerciales, en recherchant de nouveaux acheteurs hors de la région jurassienne, en proposant un concept de promotion pour les restaurants et en sensibilisant les consommateurs (y compris les touristes),
- **développer l'approvisionnement de la restauration collective** en identifiant les acteurs actuels, en étudiant la faisabilité d'une plateforme d'approvisionnement des cuisines collectives et en proposant un concept de communication et de sensibilisation des gérants,
- **développer le canal de distribution touristique** en analysant les actions à mener et en concevant un concept de promotion et de sensibilisation des touristes.

3.5.9 Concours suisse des produits du terroir

Cet évènement d'envergure nationale est un projet phare pour la FRI. 2013 sera le théâtre de la 5^e édition. Durant l'année 2012, plusieurs travaux ont été mis en place afin de préparer cette manifestation. Les opérations suivantes ont été menées :

- participation dans les jurys du Concours général Agricole (CGA) à Paris
- nomination et rencontre avec les présidents de jury
- élaboration des fiches et démarche qualité
- contacts avec les partenaires et préparation du concours suisse 2013.

Le Concours Suisse des produits du terroir aura lieu les 28 et 29 septembre 2013 à Courtemelon.



3.6 Espace rural

3.6.1 Agritourisme

Le projet Marguerite a retenu toute notre attention en 2012. Il comprend deux volets, l'un soutenu par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et l'autre par la Loi sur la politique régionale (LPR).

Volet OFAG

Rappelons qu'un premier plan d'affaires, suite à l'étape de l'étude préliminaire, a été déposé à l'OFAG en décembre 2011. Suite à ce dépôt, une séance commune réunissant l'OFAG, les services cantonaux de l'agriculture ainsi que BeJu Tourisme rural a été planifiée en janvier 2012. Cette dernière a permis aux futurs bailleurs de fonds de donner un feedback positif sur le projet avec des suggestions d'amélioration.

Initié par la FRI, le projet est porté dorénavant par BeJu Tourisme rural, suite au souhait des Services cantonaux de l'agriculture de faire porter le projet par les personnes concernées. Le groupe de pilotage a aussi été complété et est composé de 6 personnes issues de BeJu Tourisme rural. Ainsi, la FRI a le mandat de réaliser l'étape de documentation du projet. Cette dernière a démarré en juillet 2012. Précédant la réalisation du projet, elle a pour but de détailler et de consolider tant les projets individuels que le projet global ainsi que les mesures collectives. Ces dernières doivent démontrer que les prestataires concernés collaborent étroitement entre eux.

La trentaine d'investisseurs potentiels a reçu, en automne 2012, la visite d'un collaborateur l'Economie rurale ainsi que celle d'une collaboratrice de l'Office de l'Agriculture et de la Nature. Un tri a donc été effectué. Plusieurs investissements ne répondaient pas aux exigences fixées par la législation sur les améliorations structurelles ou par les cantons. D'autres prestataires ont souhaité démarrer leur projet au plus vite, sans soutien étatique, alors que d'autres l'ont abandonné. Ainsi, une quinzaine de projets sont encore potentiellement éligibles. La dernière ligne droite, agencée à fin avril 2013, pour la remise des dossiers individuels documentés, pourrait encore en décourager certains, voire en motiver d'autres.

Enfin, en automne 2012 toujours, il a été proposé aux deux personnes restantes issues du projet de développement régional Vergers+, de rejoindre le projet Marguerite dans la mesure où elles peuvent partager ses objectifs.

Quant aux mesures collectives du projet Marguerite, elles se dessinent de la façon suivante et pourront encore subir des changements :

- Centrale d'informations et de réservation pour assurer la commercialisation de l'offre, sa logistique ainsi que son développement,
- Communication et promotion afin de faire connaître l'offre et d'assurer sa présence (outils et canaux),
- Amélioration continue et qualité,
- Circuit équestre dans le Clos du Doubs, voire ailleurs.

Le dépôt du plan d'affaires à l'OFAG est prévu d'ici l'automne 2013 au plus tard. Jusque-là, il s'agira d'une part, de motiver les investisseurs dans la mesure où le temps qui passe génère une certaine lassitude et d'autre part, de séduire d'autres prestataires non investisseurs à intégrer le projet. Enfin, le porteur de l'étape de réalisation devra être désigné. En effet, BeJu Tourisme rural a donné son

accord, à l'occasion de son assemblée annuelle d'avril 2012, jusqu'à la fin de l'étape de documentation. Si BeJu Tourisme rural ne confirmait pas sa volonté de continuer de porter le projet Marguerite, une nouvelle association devra être créée.

Volet LPR

Un financement via la politique régionale est en cours depuis 2011. Les actions liées aux divers axes de travail ont été poursuivies durant 2012 et en voici une synthèse.

Conception d'offres et de formules

Une quinzaine de prestataires ont donné suite à nos investigations de l'année passée pour un développement plus approfondi d'une ou plusieurs activités développées. Ce sont finalement 9 prestataires qui ont offert une prestation concrète ou qui ont souhaité améliorer l'existant. Pour les autres, il a été décidé de ne pas aller plus loin; faute de temps, de motivation, de capacité d'accueil, etc. Certaines activités ont été promues et reprises telles quelles par certains partenaires touristiques, comme Jura tourisme dans le cadre de son programme hebdomadaire proposé durant les vacances d'été et d'automne.

Suite à une visite des fromageries de Bellelay et Saignelégier avec les prestataires intéressés, une offre de prestation modulable et combinée pour des groupes a été développée. Ainsi, il a été proposé de faire la visite d'une fromagerie de démonstration de Tête de Moine en complément de celle d'une ferme ou encore d'un rucher.

Nous avons étudié sur le terrain les possibilités de réaliser les trois sentiers didactiques planifiés par trois prestataires. Deux y ont finalement renoncé et le troisième a confirmé son intention. Une esquisse a donc été réalisée dans l'attente d'approfondir la partie « animation ».

Quant au projet de parcours équestre dans le Clos du Doubs, développé avec quelques prestataires de la région, nous l'avons fait tester, durant l'été, par une cavalière chevronnée, qui a suggéré quelques modifications de parcours et émis quelques propositions afin de réduire le montant du budget de sa réalisation.

Centrale de réservation

Nous avons continué, en vain, nos investigations entreprises en 2011 pour la mise en place d'une centrale de réservation, notamment pour les forfaits développés pour le Parc régional du Doubs mais également pour la commercialisation des nouvelles prestations et futurs forfaits mis sur pied dans le cadre du projet Marguerite. Nos recherches n'ont pas été fructueuses. Si une solution était envisageable, elle était trop onéreuse. Ainsi, nous étudions très sérieusement à développer la centrale de réservation à l'interne de notre institution pour ensuite l'externaliser à moyen terme. En effet, la FRI possède les contacts, la connaissance nécessaire du terrain, la permanence ainsi que l'infrastructure pour s'acquitter de cette tâche. De plus, cette mesure pourrait être utile tout spécialement pour le développement du projet Marguerite, dans son volet OFAG.

Promotion et communication de l'offre

Le site Internet a encore subi d'autres améliorations, en 2012, de concert avec nos collègues des produits marqués Spécialité du Canton du Jura et Jura bernois Produits du terroir. La page d'accueil a été modifiée intégralement mettant en exergue l'agritourisme, les produits du terroir ainsi que les événements agritouristiques. Les prestations de l'agritourisme ont encore été mieux mises en valeur. Par exemple, diverses rubriques ont été créées dans la vignette « recherche par activités » ainsi qu'une nouvelle rubrique « activités insolites » a été conçue. Le site Internet est devenu un outil impor-

tant de notre promotion de l'agritourisme. Nous avons aussi entrepris une amélioration de notre référencement avec le soutien de notre webmaster.

Au printemps 2012, le prospectus (carte) de l'agritourisme et des produits du terroir, étant en rupture de stock, a été réédité et nous en avons profité pour améliorer sa forme et son fond. 15'000 exemplaires ont ainsi été imprimés une nouvelle fois.

En parallèle, d'autres actions ont été entreprises afin de promouvoir le site www.terroirjuraregion.ch. En effet, Durant l'année 2012, les collaborations avec les partenaires de la région (offices du tourisme, Interprofession de la Tête de Moine, etc.) se sont consolidées.

Analyse et définition d'une signalétique

Ainsi, afin de rendre plus visibles et de réseauter les producteurs-trices de produits du terroir ainsi que les prestataires en agritourisme, nous avons décidé de nous concentrer sur deux formules de signalisation sur site :

- Un panneau mural disponible en deux dimensions – posé sur les murs de l'exploitation
- Un panneau de bienvenue – posé aux abords de l'exploitation

Ainsi, en collaboration, dans un premier temps avec Agritourisme Suisse, puis sur le plan régional, avec les Parcs Régionaux (Chasseral et Doubs) et les produits du terroir du canton du Jura et du Jura bernois, un concept de panneaux a été développé et sera posé sur les murs des fermes le souhaitant, d'ici le printemps 2013.

Si Agritourisme Suisse a abandonné l'idée du panneau sur site pour des raisons de priorité, nous avons continué de poursuivre l'idée, en commun, dans le cadre d'un projet pilote. Ce dernier est porté par Agritourisme Suisse et intègre les cantons de Schwyz, des Grisons, du Valais ainsi que celui du Jura et le Jura bernois et a pour but de signaler les sites en agritourisme sur le réseau de la mobilité douce, en particulier, le réseau pédestre. Si tout se déroule normalement, les indicateurs pourraient être posés également durant le printemps 2013.

Analyse et définition des problèmes ou conflits dans l'espace rural

Suite à notre analyse des problématiques les plus répandues dans l'espace rural où cohabitent les différents usagers et usagères, nous avons cherché un partenaire financier afin de publier une brochure relatant les éléments litigieux. Un contact avec AGIR (Agence d'information agricole romande) a permis d'étendre la thématique sur le plan Suisse au sein l'agence agricole de Suisse Alémanique (LID) ainsi que de l'Union Suisse des Paysans. L'augmentation des déchets (Littering) dans les pâturages ainsi que divers incidents, ont conduit l'Union des Paysans a mené la campagne d'affiches « les déchets tuent les animaux » sur la problématique des déchets. Une deuxième campagne sera lancée, au printemps 2013, et s'appuiera sur notre idée de favoriser le bon voisinage entre Ville et Campagne. Elle fera l'objet de l'édition d'une brochure dont nous avons le projet et autres affiches recensant les bons comportements à la campagne.

3.6.2 Groupe Tourisme rural

Le groupe intersectoriel « Tourisme rural » mis en place par notre institution, en 2007, réunit les acteurs-trices de l'agriculture, des Parcs, des Offices du Tourisme et de l'Economie des cantons de Berne et du Jura. Cette tribune de conseils et d'informations s'est réunie à deux reprises durant l'année.

3.6.3 Semaine du goût

Nous avons suivi et soutenu, de mai à septembre, un groupe d'agriculteurs et d'agricultrices du Clos du Doubs qui a initié une marche gourmande, à Epauvillers, à l'occasion de la Semaine du Goût. Celle-ci a réuni quelque 150 participant-e-s par un magnifique dimanche du 23 septembre 2013.

3.6.4 Enjoy Switzerland

Nous avons eu l'occasion de participer au comité de pilotage du programme de promotion Enjoy Switzerland, mis en place par Suisse Tourisme et soutenu par l'Aide Suisse aux Montagnards et pour lequel diverses mesures d'amélioration ont été mises en place à St-Ursanne et dans le Clos-du-Doubs. Comme ce programme s'est terminé à fin juin, le « projet Enjoy après Enjoy » lui a succédé afin de terminer les projets en cours et d'en initier de nouveaux.

3.6.5 Parc naturel régional du Doubs

Un mandat du Parc du Doubs nous a été attribué en 2011 afin d'élaborer des forfaits en agritourisme de 2 et 5 nuits sur le territoire du Parc. Dans le but de les commercialiser, nous avons recherché, en vain, une institution qui puisse officier en tant que centrale d'informations et de réservations. Une solution pourrait se dessiner au sein de notre institution d'ici 2013.

3.6.6 Ecole à la ferme

L'année 2012 a été marquée par :

- L'organisation de 40 activités, soit 16 journées et 24 demi-journées chez les prestataires.
- Divers contacts pour faire connaître l'activité et trouver une solution au financement des prestations.

Les prestataires et les activités

Au 1er janvier 2012, nous comptons 6 fermes prestataires alors qu'elles ne sont plus que 4 au 31 décembre 2012. En effet, l'une a cessé son activité en cours d'année et l'autre en fin d'année. Ce sont donc +/- 6 fermes qui ont proposé, en 2012, l'activité l'école à la ferme dans notre région, soit 4 dans le canton du Jura et 2 dans le Jura bernois. Quarante activités de l'école à la ferme vécues par 693 enfants ont été dispensées tout au long de l'année, soit :

- 16 journées (10 dans des fermes JU et 6 dans des fermes JB)
- 24 demi-journées (18 dans des fermes JU et 6 dans des fermes JB)

Une augmentation des activités de 21% en termes de nombre de classes (+ 151 élèves) a été enregistrée par rapport à 2011. Elle est intéressante dans la mesure où la demande se concentre d'abord sur mai et juin et qui souvent ne peut être satisfaite pleinement du fait de l'offre restreinte. En effet, nous formulons l'hypothèse que plusieurs demandes n'aboutissent pas, si l'enseignant-e ne peut pas envisager une autre alternative que celle prévue initialement.

Le détail des prestations se présente comme suit, entre 2008 et 2012.

Tableau 30 : Mesures choisies par les agriculteurs en 2012 et surfaces / tonnages concernés

	2012		2011		2010		2009		2008	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB	JU	JB	JU	JB
Journée	10	6	4	12	9	4	5	8	3	2
Demi-journée	18	6	10	7	6	7	5	2	0	0
Total	28	12	14	19	15	11	10	10	3	2
Classes JB	1	8	1	9	2	6	0	4	0	2
Classes JU	26	2	11	1	13	0	6	0	3	0
Autres	1	2	1	9	0	5	4	6	0	0
Total	28	12	14	19	15	11	10	10	3	2
Nombre d'élèves	693		542		496		405		70	

Financement

La problématique du financement a retenu toute notre attention durant l'année 2012. Une séance a eu lieu le 31 octobre avec Guy Lévy, Secrétaire général adjoint de la Direction de l'Instruction du canton de Berne (DIP BE) ainsi que Dominique Chételat, chef de la section francophone de l'enseignement préscolaire et obligatoire. Elle a permis de préciser que

- si la DIP BE reconnaît le bien-fondé de l'école à la ferme, elle ne peut pas la soutenir financièrement faute de disposer d'une base légale,
- la DIP BE fera le nécessaire afin de promouvoir le classeur de l'école à la ferme ainsi que clarifier la possibilité de publier une information dans la lettre Education destinée aux enseignant-e-s,
- la DIP clarifiera aussi la possibilité de présenter l'activité l'école à la ferme à la Conférence des directeurs-trices de l'Ecole obligatoire du Jura bernois d'ici fin 2013.

Diverses demandes de sponsoring ont été envoyées et elles ont été nombreuses à ne pas aboutir. Toutefois, quelques-unes ont porté leurs fruits et nous pourrons compter sur un soutien de la Miba, de la Chambre Jurassienne d'agriculture, de la Chambre d'agriculture du Jura bernois, du Service de l'Enseignement et de l'Education du Canton du Jura, de la Direction de la Santé et de la prévoyance sociale du Canton de Berne ainsi que de la Fondation Sur-la-Croix. Cette dernière continuera d'apporter son précieux soutien à l'école à la ferme et avec son apport, le financement est assuré jusqu'en 2015. Nous lui en sommes reconnaissants!

Promotion

Comme d'habitude, un prospectus a été envoyé, au printemps, aux écoles primaires du canton du Jura et du Jura bernois. Une présentation de l'Ecole à la ferme a été effectuée à la conférence des directeurs-trices des écoles primaires (CODEP) du canton du Jura le 13 novembre 2012 à Basse-court. Si des contacts ont été entrepris depuis 2011 avec la Haute Ecole Pédagogique BEJUNE, sites de Bienne et Porrentruy, afin de pouvoir présenter l'activité aux étudiant-e-s, futurs enseignants et enseignantes, ils ne se sont pas concrétisés en 2012. Toutefois, une voire deux présentations de l'Ecole à la ferme se réaliseront en 2013.

Ecole à la ferme Bâle – Jura

Dans le cadre de la coopération entre les cantons de Bâle-Ville et du Jura, un second soutien a été accordé au projet « Ecole à la ferme en français ». Un financement permet d'offrir la possibilité aux classes bâloises des cycles primaires et d'orientation de séjourner une nuit et une journée dans une ferme jurassienne. Cette année, trois classes ont saisi l'opportunité de vivre l'école à la ferme en français alors qu'une a dû y renoncer au dernier moment, suite à un empêchement de la ferme d'accueil.

3.6.7 Planification agricole

Notre institution, en collaboration avec le Bureau Eschmann de Courrendlin, a eu l'occasion de mettre en place, pour la seconde fois, à Mervelier, une démarche de « planification agricole ». Cette dernière a démarré en octobre 2011 et s'est terminée en octobre 2012. Elle a été initiée suite au souhait de la commune de Mervelier d'améliorer son réseau de chemins agricoles et de maîtriser ses coûts. Quatre scénarios ont été développés et étudiés mais aucun n'a été retenu, par la majorité des agriculteurs, au terme du processus. Le résultat n'en est pas pour autant négatif dans la mesure où le débat a été nourri avec à la clé, une certaine prise de conscience des enjeux par les participant-e-s. Ainsi, le statu quo a été pour l'instant privilégié, le conseil communal s'en remettant à la décision de la majorité des agriculteurs et qui n'était pas celle des participant-e-s au processus.

Rappelons qu'une planification agricole est indiquée pour au moins trois types de situation, soit :

- une amélioration structurelle agricole d'envergure ;
- un projet de développement régional (PDR) selon l'art. 93, al. 1, let. c LAgr ;
- d'autres initiatives de projet collectives.

La planification agricole introduit une démarche participative et qui intègre les différents acteurs-trices et groupes d'intérêts concernés dans le processus de réflexion.

3.6.8 Développement régional

D'autres projets en lien avec le développement régional ont été réalisés en 2012 et ont été intégrés dans les divers domaines concernés.

Le 26 septembre 2012, à Berne, dans le cadre du Marché de la Recherche et d'un colloque sur le développement régional, organisé par Regio Suisse, nous avons animé un atelier sur la thématique de la collaboration entre l'agriculture et le tourisme.

3.7 Conseil en économie familiale et en intendance

Parallèlement aux prestations de formation continue en économie familiale ou dans le prolongement de celles-ci, la FRI dispense des conseils individuels en économie familiale. Les paysannes sont les principales bénéficiaires de ces prestations.

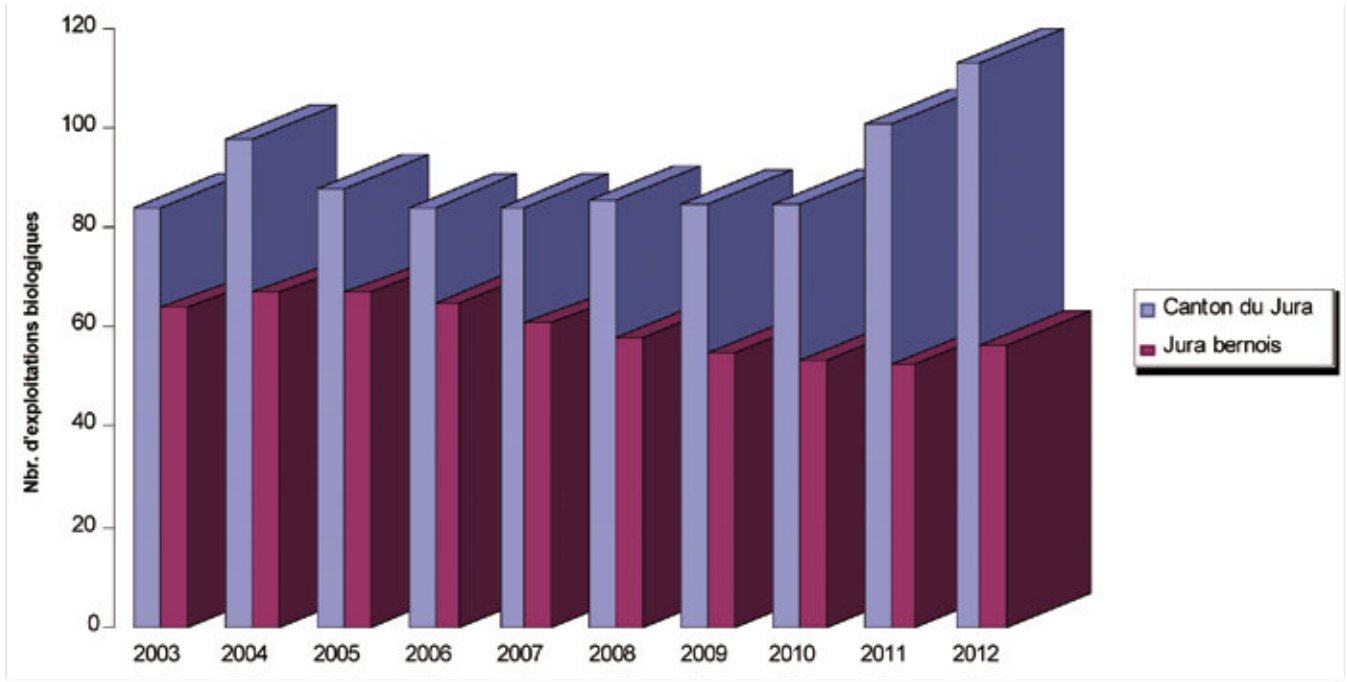
Les demandes de conseils en matière de choix d'appareils électroménagers restent fréquentes et il en ressort une volonté de la part des usagers d'améliorer l'efficacité énergétique au sein des ménages. Les nouveautés qui arrivent sur le marché entraînent également de nombreuses demandes d'information et de conseil. Le développement de la vente directe opérée par les familles paysannes engendre également des interrogations, plus spécialement en relation avec les dispositions légales en matière d'étiquetage et de normes d'hygiène.

3.8 Agriculture biologique

3.8.1 PROJAB

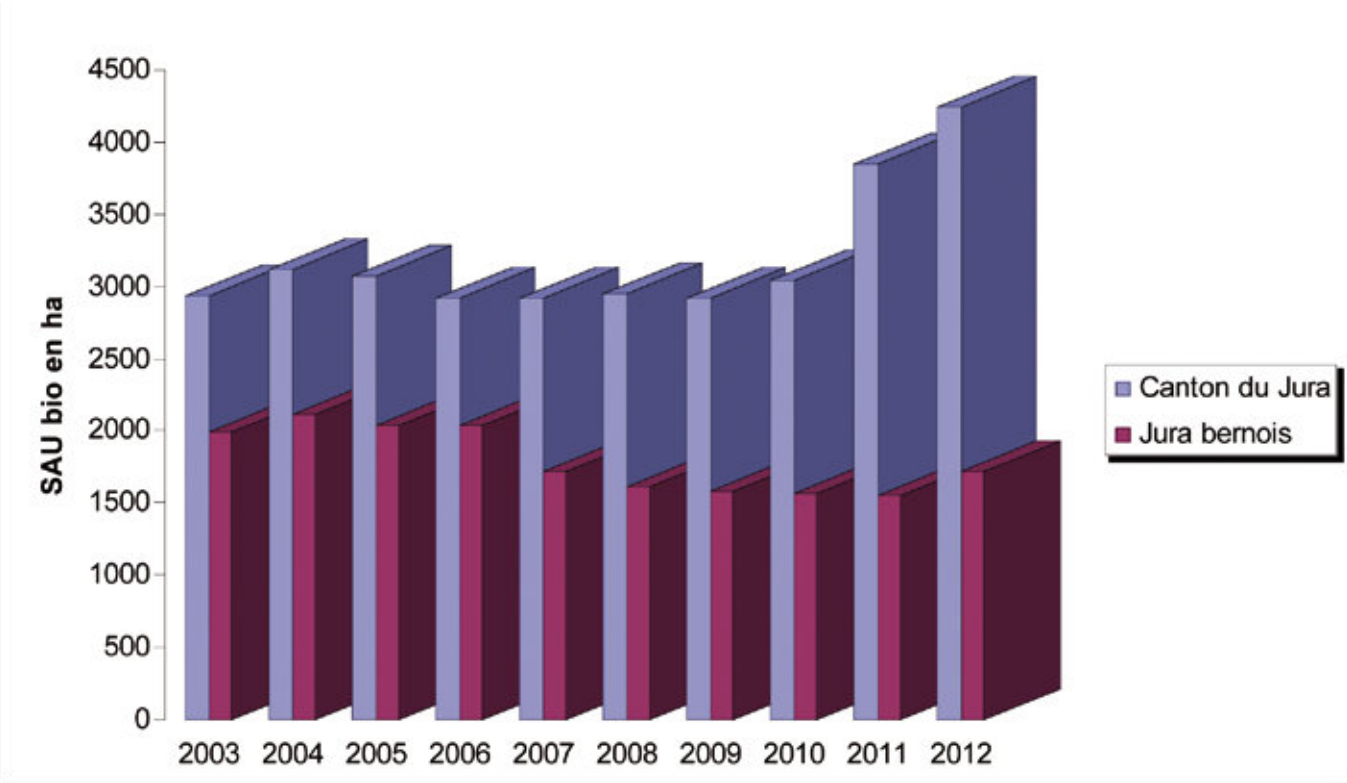
PROJAB (commission pour la Promotion de l'agriculture biologique dans le Jura et le Jura bernois), a pour mission de promouvoir l'agriculture biologique dans le Canton du Jura et le Jura bernois. PROJAB, dans sa nouvelle stratégie de développement de l'agriculture biologique, vise une augmentation de la valeur ajoutée liée au mode de production biologique dans l'agriculture interjurassienne. L'objectif de PROJAB est d'augmenter de 50% d'ici la fin 2015 le nombre d'exploitations biologiques. L'objectif n'est pas encore atteint mais est en bonne voix de réalisation, la production biologique a continué sa progression au niveau régional et plus particulièrement dans les zones de grandes-cultures. Plusieurs exploitations de la région ont choisi de se lancer dans la production biologique en 2012 (voir tableau ci-dessous).

Tableau 36 :
Evolution du nombre d'exploitations agricoles bio dans le Canton du Jura et le Jura bernois entre 2003 et 2012



(Sources : ECR - 2012 et GELAN - 2012)

Tableau 37 :
Evolution de la SAU bio dans le Canton du Jura et le Jura bernois entre 2003 et 2012



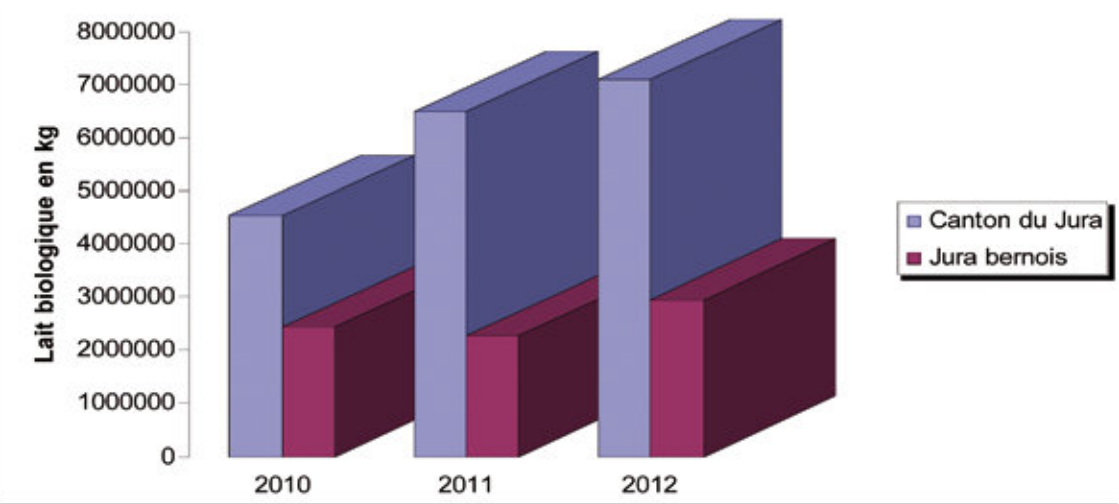
(Sources : ECR - 2012 et GELAN - 2012)

3.8.2 Production laitière

La progression du nombre d'exploitations agricoles ayant choisi de produire selon le cahier des charges de l'agriculture biologique dans la région interjurassienne a induit une augmentation considérable de la production de lait bio.

Via la société Florilait SA, PROJAB s'investi pleinement dans la problématique de la production et de la commercialisation de lait bio avec ou sans ensilage. L'année 2012 aura permis de renforcer les ventes de fromages sur le marché de l'exportation et plus particulièrement en Allemagne. Malgré les difficultés liées à la conjoncture, le marché allemand reste un marché avec un potentiel de développement pour des spécialités fromagères suisse.

Tableau 38 :
Evolution de la production de lait biologique dans le Canton du Jura et le Jura bernois entre 2010 et 2012



(Sources : ECR - 2012 et GELAN - 2012)

3.8.3 Production animale

Projet parasites internes des bovins : prévention et lutte par la gestion des pâtures et l'utilisation d'un champignon nématophage

Ce projet, mené en collaboration avec le FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique), avait pour but d'élaborer des méthodes alternatives de prévention et de lutte contre les parasites gastro-intestinaux des bovins. Les essais se sont déroulés sur des exploitations agricoles et ont servi à tester différentes manières de gérer les pâtures des jeunes bovins afin de réduire la pression parasitaire. D'autre part, l'essai visait à vérifier l'efficacité d'un champignon nématophage qui permet de diminuer le nombre de larves de parasites dans des pâturages fortement infestés.

Les essais se sont terminés en fin de saison 2011. L'année 2012 a été consacrée à la mise en valeur des données du projet, à la diffusion des résultats par l'organisation de cours de formation continue, et à l'élaboration d'une fiche technique. Des essais d'homologation du champignon nématophage ont été organisés fin 2012 et se dérouleront au FiBL courant 2013.



La parcelle a été divisée en deux afin de former les groupes de génisses « essai avec champignon » et « contrôle sans champignon » qui recevaient l'aliment au moyen d'un DAC solaire.

Groupes d'intérêt Obsalim

Le domaine PA a mis sur pied, depuis quelques années déjà, des groupes d'intérêt autour de la méthode Obsalim. Cette méthode, développée par le vétérinaire Bruno Giboudeau, permet d'évaluer l'alimentation des bovins par l'observation de symptômes qui apparaissent sur les animaux. Un diagnostic est établi et ensuite la ration peut être ajustée afin de mieux correspondre aux besoins des animaux. L'apprentissage de la méthode se pratique en petits groupes et permet l'échange d'expérience entre collègues. En élevage laitier, trois groupes se sont rencontrés à 3-4 reprises pour effectuer le diagnostic Obsalim sur un ou deux élevages et rechercher des pistes d'amélioration. Il y a également un groupe d'éleveurs allaitants. La méthode Obsalim intéresse de plus en plus les éleveurs bovins de Suisse romande et également en Suisse allemande. Des démarches ont été entreprises courant 2012 et en collaboration avec le FiBL afin de traduire les outils Obsalim en allemand. En novembre 2012, nous avons invité Bruno Giboudeau pour une journée de mise à jour Obsalim, destinées aux conseillers-ères et vétérinaires romands. M. Giboudeau a également été invité dans le Jura pour une journée Obsalim ovins et caprins. Suite à quelques bases théoriques, les participant-e-s ont pu directement appliquer leurs connaissances dans un troupeau d'ovins et ensuite de caprins.



Exemples de symptômes Obsalim visibles au niveau de l'épaule: zone pH activée, barre de saturation et échine ouverte; symptômes visibles aux yeux tels que croutes jaunes et œil qui coule.



Groupe d'intérêt prévention et soins complémentaires

Un groupe d'intérêt « prévention et soins complémentaires » a été mis sur pied au printemps 2011 suite à la demande d'éleveuses et d'éleveurs qui désiraient progresser dans l'utilisation de méthodes complémentaires telles que l'homéopathie, la phytothérapie et l'aromathérapie pour les soins aux bovins. Un groupe d'intérêt en langue allemande est déjà actif depuis 2009. Lors de ces rencontres, les intervenantes ont exposé les bases de l'homéopathie et de l'aromathérapie. Puis des cas pratiques des participant-e-s ont été étudiés. Les échanges d'expérience entre personnes déjà très expérimentées et débutants sont très enrichissants pour le groupe et permettent à chacun-e de progresser. En automne 2012, une journée focalisée sur l'homéopathie a été organisée. Il était, en effet, nécessaire de prendre un peu plus de temps sur cette matière pour passer en revue les remèdes principaux des maladies des bovins.

Projet Production laitière durable dans la région jurassienne : diminution des antibiotiques et augmentation de l'autonomie alimentaire

Un nouveau projet de recherche-vulgarisation a été élaboré en 2012 en collaboration avec le FiBL. Ce projet vise à diffuser des méthodes innovantes développées par le FiBL et à les mettre directement en pratique dans des élevages de la région. Il démarrera début 2013 et durera jusqu'à fin 2015.

Le premier volet du projet porte sur la santé de la mamelle, le but étant de maintenir des mamelles en bonne santé avec une haute qualité du lait, tout en diminuant l'emploi d'antibiotiques. On vise également à utiliser moins d'antibiotiques pour le tarissement des vaches laitières.

Un deuxième volet du projet vise une plus grande autonomie alimentaire des élevages laitiers, soit par la diminution des aliments concentrés distribués aux bovins ou en augmentant la part d'aliments produits sur la ferme.



Des mamelles saines sans antibiotiques et de bons fourrages pour augmenter l'autonomie alimentaire du troupeau laitier.

3.8.4 Production végétale

Dans le cadre de la production végétale de nombreuses activités ont été mises en place, notamment :

- essai blé bio,
- essai colza bio,
- monitoring essai poudre de roche dans colza bio (40% de la production suisse est au Jura en 2012),
- démonstration de machines de sarclage,
- réalisation de différents articles en lien avec la production biologique,
- formation de base en grande cultures,
- suivi d'essais de cultures associées et de sous-semis.

Essai blé panifiable biologique d'automne

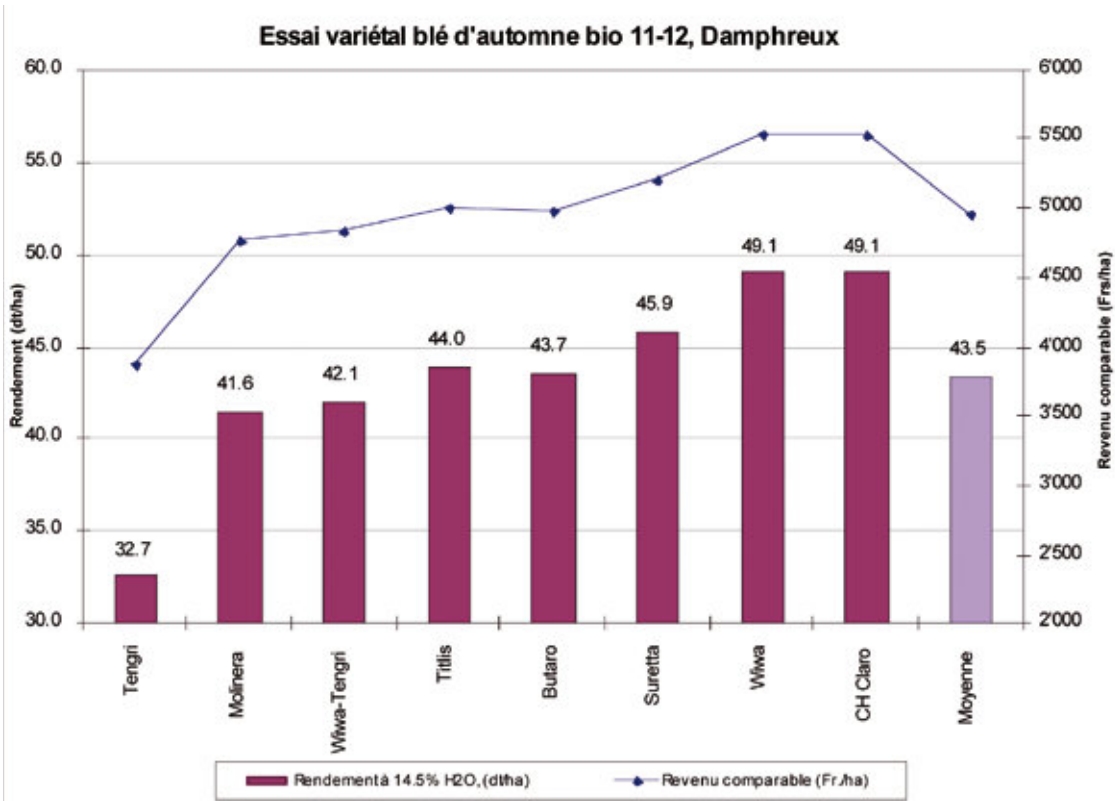
Cet essai a été mis en place à Dampfreux dans le cadre d'un réseau national de 7 plateformes d'essai, conduit en collaboration avec la station de recherche en agriculture biologique (FiBL). L'essai avait pour objectif de comparer entre elles 7 variétés et une association de 2 variétés conduites selon les pratiques usuelles de l'agriculture biologique.



Dampfreux, plateforme d'essais 2012

Dans notre essai, les performances moyennes de 2012 sont légèrement supérieures à la moyenne pluriannuelle des 6 dernières campagnes, avec 43.5 dt/ha et 80.5 kg/hl. Ces résultats sont très satisfaisants, en regard de l'année particulière. Cette année, les variétés CH Claro et Wiwa présentent les meilleurs résultats, avec un rendement de 49.1 dt/ha et une marge comparable de Fr. 5'530.-/ha. Le rapport complet est disponible sur le site Internet.

Figure 15 :
Rendement et résultat financier de l'essai blé biologique d'automne (Dampfreux)



Essai colza biologique d'automne

L'essai avait pour objectif de comparer entre elles 5 variétés conduites selon les pratiques usuelles de l'agriculture biologique. Notre plate-forme d'essai se situe à Porrentruy et fait partie du réseau suisse comprenant 4 lieux d'essais variétaux de colza d'automne bio, conduits par Agroscope ART.

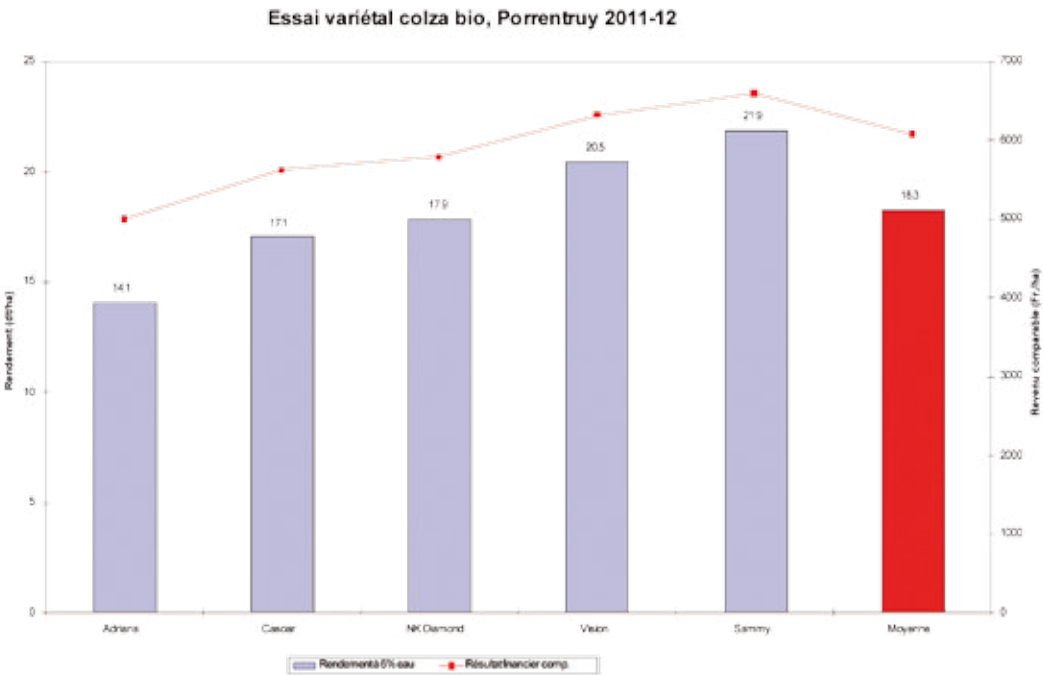
Dans notre essai, les performances moyennes de 2012 sont supérieures à la moyenne des quatre sites d'essais.



Porrentruy, plateforme d'essais 2012

Dans notre essai, la variété Sammy présente les meilleurs résultats, avec un rendement de 21.8 dt/ha et une marge comparable de Fr. 6'602.-/ha. Ces bonnes performances sont en partie dues à sa floraison précoce, se déjouant ainsi de l'attaque des méligèthes. Le rapport complet est disponible sur le site internet.

Figure 16 :
Rendement et résultat financier de l'essai colza biologique (Porrentruy)



Essais de poudre de roche contre le méligèthe dans le colza biologique

Essais pratiques avec la poudre de roche contre les méligèthes (projet Agroscope ART-Biosuisse)
En 2012, les agriculteurs ont pu recourir à l'utilisation de poudre de roche ou d'argile dans le cadre de la recherche appliquée contre la culture du colza bio. Au total, 3 agriculteurs d'Ajoie ont conduit les essais par la station phytosanitaire, en collaboration avec l'Institut de recherche en agriculture biologique et cofinancé par Biofarm, a été mis en place.

Dans notre essai, nous avons comparé l'efficacité contre le méligèthe d'un traitement des plantes à la poudre de roche. En raison d'une faible pression des insectes sur les plantes, les performances du traitement peuvent être qualifiées de faibles à moyennes.

Démonstrations de sarclage (projet offensive bio)

Une démonstration de désherbage mécanique a été réalisée à Alle le 29 mars 2012 sur l'exploitation de M. Pascal Cattin dans une culture associée de pois-orge.

La démonstration a permis de présenter différentes machines et leur effet sur les adventices et la culture en place ainsi que sur le réchauffement et la minéralisation du sol. En raison de la forte influence des conditions météorologiques sur l'efficacité du désherbage, ces démonstrations ont été annoncées par SMS afin de pouvoir bénéficier de conditions optimales.

Environ 15 personnes ont profité de participer à cette manifestation.



Alle, démonstration du 29 mars 2012

Agriculture bio et TCS, mise en place d'un blog

Sur l'initiative de l'institut de recherche sur l'agriculture biologique (FiBL), un blog traitant de techniques culturales simplifiées en bio a été mis en place. Deux agriculteurs bio jurassiens participent avec leurs expériences à l'animation de ce blog sur internet. L'objectif est de permettre un échange d'expériences, de vulgariser et d'améliorer les techniques de ce type en agriculture biologique. En Suisse romande, 7 exploitations bio participent à ce projet. Les infos détaillées sont disponibles sous : <http://www.bioactualites.ch/fr/sol-sain-plantes-saines/grandes-cultures-bio/travail-red-sol.html>.

Suivi de cultures associées

Plusieurs dizaines d'hectares de cultures associées ont été mises en place en 2012, principalement pois-orge et féverole-avoine. D'autres mélanges de plantes ont été suivis, notamment pois-caméline et féverole-caméline. Un suivi sommaire des ces cultures a été réalisé durant la phase de croissance.

Colzas associés et sous-semis

Comme en 2010-2011, un essai de sous-semis de différents mélanges dans un colza a été réalisé dans deux exploitations bio et deux exploitations conventionnelles en 2011-2012. L'objectif recherché par les exploitants dans l'utilisation de ces couverts est multiple :

- lutte contre les mauvaises herbes,
- fourniture d'azote,
- lutte contre les insectes d'automne et les limaces.



Fahy, couvert de lentille-gesse-fenugrec, le 5.10.2011

A l'automne, les meilleurs résultats ont été obtenus avec le procédé lentilles pur. Les procédés avec trèfle souterrain, ont été par contre, décevants (couverture et lutte contre les adventices faible). Les pesées réalisées avant l'hiver ont confirmé cette tendance. Au niveau des altises, les essais n'ont pas permis de tirer des conclusions sur l'appétibilité/attractivité de tel ou tel sous-semis. L'évolution et le pourcentage d'attaque a été très semblable d'un procédé à l'autre. Pour rappel, l'automne 2011 a été particulièrement chaud (attaques d'altises importantes) et ne peut pas être pris comme référence.

Au printemps, les cultures de colza des deux exploitations conduites en mode biologique ont dû être détruites (fortes attaques d'altises). Les procédés avec vesce et lentilles ont donnés des résultats intéressants et proches du procédé standard (rendement estimés à 90 % du procédé standard). Les procédés avec trèfle souterrain ont donnée, par contre, des résultats en dessous du procédé standard (rendements estimés à 60% du procédé standard) et sont donc moins prometteurs. Les rapports d'essais peuvent être consultés sur le site Internet de la FRI.



Courtételle, couvert de sarrasin, vesce et nyger, le 6.10.2011

Réalisation de différents articles dans la presse agricole

Dans le courant de l'année 2012, différents articles ont parlé de la dynamique de l'agriculture biologique du Jura, notamment dans le journal, Le Quotidien Jurassien, Bioactualités, Baurenzeitung et Bioverde.

3.8.5 Formation

La nouvelle ordonnance de formation professionnelle initiale offre la possibilité de se perfectionner dans le domaine de l'agriculture biologique et d'obtenir une spécialisation en agriculture biologique dans le cadre du CFC. Les cours spécifiques bio comportent un cours bloc de 40 périodes en 1ère année et un autre cours bloc de 40 périodes en 2° année. En 3° année, les cours en agriculture biologique comportent 120 périodes. Un approfondissement bio en production animale de 40 périodes et 40 périodes production végétale biologique sont dispensés en deux blocs d'une semaine dans des classes spécifiques. 30 périodes d'aspects liés l'agriculture biologique dispensées en classes communes avec les autres apprenti-e-s et un travail personnel équivalent à 10 périodes de cours complètent le programme.

Depuis la rentrée 2011, la FRI collabore avec les autres écoles d'agriculture de Suisse romande pour dispenser en commun les cours spécifiques bio en classes séparées. 5 apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois suivent le cours bloc 1ère année et 1 apprenti suit les cours spécifiques 3e année dans cette classe romande début 2012.

Dans le cadre de la formation continue, la FRI propose des visites dans le terrain, en fonction de la saison et des opportunités, portant sur les techniques en grandes cultures.